

Qui suis-je, kurde ou français(e)?

Étude sur les identités personnelles chez les jeunes kurdes en France

(1989-2003)

Juhana Salah Karim



Mémoire de master, Institut de littérature, civilisation et
langues européennes, Faculté des sciences humaines

Université d'Oslo

10.05.2016

Qui suis-je, Kurde ou français(e)?

*Étude sur les identités personnelles chez les
jeunes kurdes en France*

(1989-2003)

ILOS, HF, UIO
FRA4590 – Masteroppgave i fransk områdekunnskap
60 pts

Directeur du mémoire : Olivier Darrieulat, Maître de
conférences en Civilisation française

2016

Printemps

© Juhana Salah Karim

2016

Étude sur les identités personnelles chez les jeunes kurdes en France (1989-2003)

Juhana Salah Karim

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo

Remerciements

D'abord, je souhaite remercier mon directeur de mémoire Monsieur Olivier Darrieulat, Maître de conférences en civilisation française à l'Université d'Oslo. Grâce à son aide, j'ai réussi à mieux comprendre comment construire et élaborer chaque partie de mon mémoire. Ses conseils durant ce travail m'ont été indispensables, sans quoi ce mémoire n'aurait jamais pu être réalisé. Aussi, je remercie l'ethnologue Chirine Mohseni qui m'a confié le Rapport d'étude pour que je réalise mon mémoire.

Je tiens surtout à adresser mes remerciements à ma famille, ma mère, mon père et mes deux frères qui m'ont soutenu durant les années d'études. Sans leur encouragement et leur soutien, je ne serai jamais arrivée à l'aboutissement de mon master. Aussi, je remercie mes amis en Norvège, Fatima et Shorok Khalil, Haje et Beyan pour des conversations et leurs encouragements. Merci aussi aux amis de différentes nationalités que j'ai rencontrés pendant mon séjour à Paris, à la Maison de Norvège. Merci Siljan pour l'encouragement et les conseils. Enfin et surtout, je consacre un merci tout spécial à Lousineh Arakelian pour l'aide qu'elle m'a apportée pendant mon séjour à la Maison de Norvège. Sa force et sa personnalité unique faisaient mes jours à Paris plus agréables, et notamment dans mes mauvais jours. Merci bien à vous !

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Préambule	8
Introduction	10
Problématique	11
Présentation du plan	12
Déroulement de la recherche et méthodologie	13
Les difficultés rencontrées pendant le séjour d'étude à Paris	14
Première Partie- Le Peuple Kurde : origines et nations ?	17
Chapitre I- Les Kurdes et le Kurdistan à travers l'histoire	19
I.1. Qui est le peuple Kurde et d'où viennent-ils ?	19
I.1.a À la recherche des origines du peuple Kurdes	22
I.1.b La langue Kurde et l'appartenance religieuse.....	23
I.1.c La structure sociale du peuple Kurde.....	23
I.1.d Les estimations de la population Kurde.....	26
I.2. Les minorités kurdes, multiétatiques au XXe siècle jusqu'à nos jours.....	27
I.2.a La minorité kurde de Turquie : Identité de point interdite.....	28
I.2.b Les kurdes d'Iran : victime d'une discrimination religieuse.....	29
I.2.c Les apatrides kurdes de la Syrie	30
I.2.d Les Kurdes du Kurdistan d'Irak, un cas à part entière.....	31
I.2.d.1- La Guerre du Golfe et la politique d'extermination « l'Anfal » (1980-1989).....	32

I.2.d.2- La deuxième guerre du Golfe et le « Grand Exode » (1990-1991).....	33
I.3. Le peuple Kurde, une nation à un grand « Kurdistan » ?.....	35
Chapitre II - L'exil vers l'Europe (de 1970 à nos jours)	37
II.1. La diversité de l'exil Kurde en Europe et en France	38
II.1.a Des jeunes actifs pour l'industrie allemande et française durant les Trente Glorieuses	40
II.1.b Les réfugiés kurdes d'Iran.....	44
II.1.c Les immigrés kurdes de Syrie.....	45
II.1.d Les Yézidis en France	46
II.2. L'exil Kurde de l'Irak et la conséquence des Guerres du Golfe (1981-1991).....	47
II.2.a La France, tenue de refuge des kurdes irakiens 1989 à 1991.....	49
II.2.b Les nouveaux « boat-people », demandeurs d'asile « clandestins ».....	52
II.2.c Danielle Mitterrand et les Kurdes.....	55
II.3 Les conditions et lieux d'accueil en France de 1980 à nos jours.....	56
II.3.a Installation dans le camp de Bourg-Lastic, au CPH.....	57
II.3.b Installation dans les villes françaises.....	58
II.3.c Les enjeux pour s'adapter à la société française	59
II.3.d La tradition vs. La modernité.....	60
II.3.e La migration Kurde à nos jours	61
II.3.f Une Crise de Migration, une crise de panique ?.....	62
Deuxième Partie- Les jeunes kurdes en France (1989-2003).....	64
Chapitre III – La vie familiale, scolaire et professionnelle	66
III.1. Les enfants et les jeunes réfugiés kurdes en exil.....	66
III.1.a Modernité vs. Tradition	67
III.1.a.1.L'habillement et leur comportement en face de la culture d'origine.....	67
III.1.b Les parents et la communauté en exil : conflits générationnelles ?	69

III.1.c	Les jeunes kurdes en face de l'autorité parentale	71
III.1.c.1	La fille en face de « valeurs kurdes »	72
III.1.c.2	Le mariage : Choix personnel ou collectif ?.....	73
III.2.	La trajectoire scolaire et professionnelle	74
III.2.a	Le milieu scolaire et les mémoires parmi les jeunes kurdes.....	74
III.2.b	Les jeunes plus instruits que les parents	75
III.2.c	Activités professionnelles des jeunes femmes et hommes kurdes.....	77
Chapitre IV- L'engagement sociétal et politique.....		79
IV.1.	La mobilisation des associations kurdes en Europe et en France	79
IV.1.a	Les associations kurdes en France.....	80
IV.1.a.1	L'institut Kurde de Paris	81
IV.1.b.2	Le bureau de la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan-Irak à Paris	82
IV.1.b.3	Association de Solidarité France-Kurdistan.....	82
IV.2.	L'émergence de la deuxième génération kurde en France	83
IV.2.a	Paris, le foyer de la manifestation Kurde.....	83
IV.2.b	Le « Transnationalisme »	84
IV.2.c	La « Kurdicité », c'est quoi ?.....	85
IV.2.c.1	Évolution de la « E-kurdicité ».....	86
IV.2.c.2	La kurdicité en Facebook	87
IV.2.c.3	La kurdicité au cinéma kurde en France.....	87
Troisième Partie – Les identités personnelles chez les jeunes kurdes en France (1989-2003).....		91
Chapitre V – A la recherche d'une identité personnelle.....		93
V.1.	Le sentiment d'appartenance chez les jeunes kurdes en France.....	94
V.1.a	Les discours des jeunes kurdes « Kurde de cœur » en France.....	94
V.1.b	Un sentiment écartelé entre deux cultures.....	95
V.2.	La conception de « l'identité personnelle ».....	96

V.2.a Les jeunes kurdes en France, ont-ils un dilemme identitaire ou une « double identité » ?.....	97
V.2.b La « double identité » ?.....	98
V.3. Les jeunes kurdes en France, biculturels ou binationaux ?.....	99
V.3.a Un sentiment Biculturels ?	100
V.3.b Un sentiment Binationaux ?.....	102
Chapitre VI - Une jeune émancipée	105
VI.1. L'émancipation, qu'est-ce que c'est ?.....	105
VI.2. Les stratégies d'émancipation chez les jeunes kurdes.....	106
VI.2.a L'émancipation à travers la langue française.....	106
VI.2.b Se vêtir à l'européenne, une stratégie d'émancipation ?.....	107
VI.2.c L'émancipation par le mariage ?.....	108
Chapitre VII - Le (bel) avenir des jeunes kurdes à Paris et au Kurdistan?.....	110
VII.1. L'avenir en France	110
VII.2. La France vs. Kurdistan.....	111
Conclusion générale	113
Chronologie.....	117
Liste des abréviations.....	119
Bibliographie.....	120
Ouvrages généraux.....	120
Revue.....	121
Références électroniques.....	123
Articles de journaux	123
Les sites officiels.....	124
Annexes	126

Préambule

Lors des bombardements aériens de l'Irak durant la guerre du Golfe en 1991, nous sommes forcées de fuir du Kurdistan Irakien. A l'âge de 10 ans, je suis venue avec ma famille me réfugier en Norvège pour vivre en sécurité. La guerre du Golfe commence en 1990, lorsque l'Irak envahit le Koweït et se termine par la guerre de coalition de 34 États soutenus par l'ONU. La guerre du Golfe en Irak a duré de 1990 à 1991, et lors de la guerre, nous avons décidé de fuir. En marchant de quatre à cinq jours vers les montagnes et jusqu'à la frontière Turque, nous nous sommes- mes familles et des centaines de personnes d'origine kurde arrivés à *Silopi*- installés dans un camp de réfugiés pendant presque un an. J'avais dix ans à l'époque. Plus d'un an installé dans ce camp, nous sommes ensuite partis en Norvège, un pays en Europe du Nord, à l'ouest de la péninsule scandinave. Cela fait presque 22 ans que j'ai quitté Erbil, la capitale du Kurdistan Irakien. Aujourd'hui, je connais peu l'identité kurde.

A l'époque, nous n'avions aucune connaissance sur la Norvège, ni sur le peuple norvégien. En tant que réfugiés dans un pays européen, nous étions obligés de nous adapter. C'était évidemment très difficile pour nous de nous intégrer au début. La Norvège était pour moi, un pays étranger. Tout était inconnu et étrange : les gens, la langue, la culture et le temps. Auparavant je n'avais jamais entendu parler de ce pays. Où se localise la Norvège ? Quel est ce peuple ? Est-ce-que nous sommes en sécurité ici ? Peu à peu, nous avons commencé à nous intégrer dans la société. Au début, la vie pour nous était très dure. Nous n'y connaissions personne. Pour moi et mes frères, cette nouvelle vie a été un grand défi, puisque nous ne parlions pas la langue et par conséquent, nous ne pouvions pas communiquer avec les élèves dans la classe. Pour mes parents, la vie en Norvège était encore plus difficile que pour nous.

Malgré les difficultés et les défis quotidiens, mes expériences en Norvège ne m'empêchent pas d'obtenir une éducation et des expériences professionnelles dans le domaine humanitaire et de conseil pour les demandeurs d'asile. Pendant mes études à l'Université d'Oslo, et durant desquelles j'ai réalisé un semestre à Caen, en Normandie, j'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres étudiants d'origines kurdes qui habitaient là-bas. Ces étudiants kurdes

parlaient des dialectes différents du mien, et donc la communication entre nous n'était pas simple. Pourtant, ce qu'on avait en commun, c'était nos expériences de réfugiés dans un pays européen : des obstacles que nous avons vécus et le plus important, « l'insécurité » qu'on avait pour définir notre identité. Après avoir habité si longtemps en Europe, nous partageons une sorte de crise d'identité. Suis-je kurde ou norvégienne/française ?

Introduction

Cette étude porte sur les jeunes issus des parents immigrés kurdes et leur sentiment d'appartenance à la France. Ces jeunes sont nés ou éduqués entre deux cultures et se sentent souvent écartelés entre la culture kurde et la culture française. Afin de cerner leurs identités personnelles, nous étudierons plusieurs aspects de leur vie. Tout d'abord, puisque ce groupe n'a pas beaucoup de visibilité médiatique et que très peu d'informations sont disponibles par rapport à leur identité et leurs expériences au sein de pays d'accueil, nous cherchons à partager leur expérience de vie dans leur pays d'origine avant d'arriver en France, les défis qu'ils ont dû surmonter pour y arriver et les difficultés qu'ils ont rencontrées afin de s'intégrer en France.

Souvent les jeunes descendants de l'immigration ne savent pas à quelle culture s'identifier. La communauté kurde en France me semble particulièrement intéressante quant à la question sur la diversité à l'intérieur de la communauté. Notamment, pendant notre séjour à Paris, j'ai observé lors d'une manifestation pour la journée mondiale avec *Kobanê* le premier novembre, que la majorité des participants étaient des jeunes personnes venues pour montrer leur solidarité avec les kurdes au pays d'origine. Des milliers de personnes étaient présentes. Au milieu de cette scène immense, nous sommes aussi frappées à la vue de la diversité des drapeaux qu'ils ont montrés lors de cette manifestation. Les multiples drapeaux m'ont donné une perception d'une communauté très diverse mais aussi particulière au sein de la France. Il semble d'ailleurs que la deuxième génération kurde en diaspora joue un rôle très important dans la préservation de l'identité kurde. Et en particulier, dans la sensibilisation de la communauté internationale pour la cause kurde. Par contre, une question reste toujours obscure sur le sujet de la « double identité » dont a d'ailleurs pris conscience la Représentation Régional du Kurdistan (GRK) à Paris. Dans le dossier proposé par le bureau de GRK publié dans la revue *Hommes & Migrations*, la problématique qui traverse la population kurde est celle de la « double identité » imposée par l'État dominateur. Dans le cas

de l'exil, cette identité devient même triple et transfrontalière »¹. La deuxième génération kurde, de quelle culture se sent elle la plus proche ? Comment peut-on comprendre l'identité individuelle chez les jeunes kurdes à Paris ? Ont-ils un sentiment national « kurde » ou « français » ?

Problématique

Vivre entre deux cultures ou bien deux mondes qui se distinguent par des valeurs et des systèmes à l'intérieur de chaque structure engendre parfois un dilemme identitaire chez les jeunes nés ou vécus dans le pays d'accueil. Actuellement, au cœur des conflits politiques au sein des États-nations, au Moyen-Orient, les jeunes kurdes subissent un conflit identitaire (personnel), notamment au Kurdistan d'Irak. Il s'agit surtout d'un conflit « générationnelle » entre la majorité des jeunes nées dans les années 1990 et ceux « de cinquante ans qui ont assisté à la création progressive d'une région autonome ou ont fait leur armes dans la résistance contre le régime de Saddam Hussein (1979-2003) ».²

Pendant les deux dernières décennies, une nouvelle génération est advenue à l'intérieur de la diaspora kurde, aussi bien que des nouvelles questions, des conflits et des défis, par exemple quant à la question du genre sexe. Pendant que, l'expérience commun d'être kurde et immigrant est partagée parmi toutes les générations au sein de la diaspora, il préserve un cadre contextuel différent pour leur identification, le sentiment d'appartenance et leur conception du pays-natal. C'est donc par la suite que je m'interroge sur le sentiment d'appartenance des jeunes kurdes en France. De quelle culture se sentent-ils plus proches ? Quel est leur rapport avec les kurdes d'autres pays ? Quel sont leurs rapports avec leur pays d'origine ? Comment influe la scolarisation française dans la formation d'une identité personnelle chez ces jeunes ?

¹ Dossier proposé par la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan –Irak en France, *La diaspora Kurde en Europe*, 2015. Revue trimestrielle numéro 1307., p.133.

² Maria FANTAPPIE, *Le désarroi de la jeunesse Kurde d'Irak*, *Revue Moyen-Orient*, Magazine trimestriel, numéro 26. Avril-Juin 2015.p, 30-33.

Présentation du plan

Dans la première partie, nous donnerons d'abord un aperçu général sur le peuple Kurde en étudiant l'origine de ce peuple, l'histoire de leur pays, le « Kurdistan » et leur parcours et aspirations au sein de plusieurs États-nations au Moyen-Orient. Nous prenons au départ des ouvrages sur les kurdes dans la discipline de la Kurdologie. Ces ouvrages sont consultés au sein de la bibliothèque de l'Institut Kurde à Paris, et en ligne sur le site officiel de l'Institut. De plus, nous étudierons le statu quo des kurdes dans chaque États dont ils font une minorité ethnique et la cible d'une oppression continue. Nous séparons le cas des Kurdes irakiens car, contrairement aux autres pays, les Kurdes en Irak sont devenus quasi semi-souverain.

Puis dans le deuxième chapitre, nous porterons l'attention sur l'exil des Kurdes en France. Nous focalisons sur la période de la migration Kurde en Europe et en France particulièrement et les raisons qui ont poussé les Kurdes de différents pays à s'exiler. Nous nous fondons sur des études sur la communauté kurde en France, en géographie humaine et sur la thèse de Chirine Mohseni intitulée « La communauté des réfugiés Kurdes irakiens en France : Mode de vie et intégration ». Nous utiliserons aussi des articles de journaux parus pendant cette période au sujet de la migration kurde, et la position des pays européens et de la France envers les réfugiés kurdes. Dans le troisième chapitre, nous montrons le parcours des réfugiés kurde de Badînan, accueillis en France. Nous nous intéressons à leur installation dans le centre d'accueil, les relations avec l'entourage et leurs premiers contacts avec la société française.

La deuxième partie traitera l'objectif principal de ce mémoire. Ainsi, nous mettons en lumière le cas des jeunes kurdes qui sont nés ou ont grandi en France. Dans cette partie, nous nous appuyons sur le rapport d'enquête mené auprès des jeunes kurdes en France, réalisé par Chirine Mohseni en 2003. Au premier plan, nous visons à montrer les relations avec l'entourage familial et le milieu où ils sont vécus. Particulièrement les difficultés rencontrées quant à l'écart entre les sexes. Ainsi, nous montrerons la position de la femme ou de la fille au

sein de la famille et de la communauté d'origine. Dans le dernier chapitre, nous mettrons en évidence le parcours scolaire des jeunes kurdes et leurs expériences non-scolaires suit.

Le dernier chapitre portera sur l'engagement sociétal et politique des jeunes kurdes en France. De cette façon, nous mettrons en lumière les différentes associations Kurdes en France, qui jouent un rôle très important dans la préservation de l'identité Kurde et les soutiens qu'elles apportèrent aux communautés kurdes en France. Néanmoins, nous montrons l'émergence de la deuxième génération kurde dans le mouvement associatif et politique, et en particulier le concept de la « Kurdicité » qui s'est répandu en ligne et au cinéma kurde à Paris. Nous nous appuyerons sur la Brochure réalisée par *FEYKA* (Fédération des associations Kurdes en France), le site officiel de l'Institut Kurde de Paris, le site officiel du bureau Représentation de Gouvernement régional du Kurdistan-Irak en France, des articles dans des revues et périodiques à propos de la mobilisation des kurdes en Europe, et des études au sujet de l'utilisation des médias parmi les jeunes kurdes en Europe.

La troisième partie porte le cadre conceptuel de notre mémoire. Nous examinerons les propos des jeunes kurdes qui habitent en France. Cette partie s'appuie essentiellement sur les propos de jeunes kurdes interrogés dans une première enquête de terrain réalisée par Chirine Mohseni, en 2003. Afin de cerner les identités personnelles chez ces jeunes, nous essaierons d'éclairer leur sentiment envers les deux cultures, des difficultés rencontrées pour construire leur propre identité. Néanmoins, nous tenterons de montrer la particularité des jeunes par rapport à leurs parents ou bien l'ancienne génération. Nous nous appuyerons sur l'enquête de terrain de Chirine Mohseni, des revues trimestrielles et d'article de journaux parus durant cette période sur la diaspora kurde en France, la double-nationalité, les personnes biculturelles et « le sentiment d'appartenance et territoires identitaires chez les enfants d'immigrés ».

Déroulement de la recherche et méthodologie

Ce mémoire est une étude pluridisciplinaire. J'ai utilisé différentes sources écrites, comme des ouvrages historiques dans le discipline de la Kurdologie sur l'histoire des Kurdes et le Kurdistan. De plus, je me base sur des études du mémoire de Maîtrise mais aussi des articles au sujet de l'immigration et l'exil Kurdes en France. Egalement, je me base sur des articles scientifiques et des rapports statistiques mis en ligne par l'Institut National de la

Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Au sujet des jeunes kurdes en France, il faut souligner qu'il existe très peu d'études et d'informations qui pourraient m'aider à comprendre cette nouvelle génération kurde France. Le premier semestre de mon séjour d'étude à l'université de la Sorbonne fut consacré à la recherche d'informations sur les jeunes Kurdes dans la base de données de la Bibliothèque nationale de France (Bnf) et dans la base de données de la *bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme* (FMSH) sans succès. Toutefois, j'avais une occasion unique d'être présente parmi les kurdes de Paris lors de la manifestation mondiale kurde, le 1er novembre 2014.

Les difficultés rencontrées pendant le séjour d'étude à Paris

J'ai affronté beaucoup de difficultés dans le but de réaliser une enquête de terrain auprès des jeunes kurdes résidant à Paris. Plusieurs événements se sont passés durant mon étude de terrain qui par conséquent m'a empêché de réaliser l'enquête prévue. D'abord, la situation pour les Kurdes en Syrie et en Irak a commencé à s'empirer pendant l'été 2014. Cette réalité me touche beaucoup car j'avais mon oncle et d'autres membres de ma famille installés à proximité de la ville de Mossoul. A ce propos, j'ai dû constamment garder le contact avec ma proche famille pendant cette période. Avant mon arrivée à Paris le 19 août 2014, j'avais déjà prévu de mener une enquête de terrain sur la base d'entretiens qualitatifs semi-directifs auprès des jeunes kurdes résidant à Paris. En particulier, les jeunes d'origine kurde d'Irak. A cette étape-ci, j'avais déjà contacté *l'Institut Kurde de Paris* par e-mail, et fixé un jour pour y aller pour obtenir des renseignements sur les communautés Kurdes en France, et notamment sur les jeunes générations résidant à Paris. J'avais également pris l'initiative de contacter Mme Joyce BLAU par mail, qui occupe le poste de *Trésorière* à l'Institut. Elle a gentiment accepté de me voir au début du mois de janvier 2015. Mme BLAU est avant tout, connue comme une linguiste spécialisée dans la langue et la littérature Kurde. Elle a également écrit plusieurs ouvrages dont : *Dictionnaire Kurde-français-anglais*, *Manuel de Kurde : sorani*, sur *Le problème Kurde*, etc. En outre, elle m'a conseillé de prendre contact avec Chirine Mohseni, l'auteur des ouvrages sur « *Les réfugiés Kurdes irakiens en France* » en 1999, et le premier rapport d'enquête fait sur la deuxième génération kurde en France. Ce sera la source primaire dont je tirerai l'essentiel de mes données pour réaliser ce mémoire.

Malheureusement, en raison de son emploi du temps chargé, nous n'avons pu avoir un entretien.

Ensuite, au mois janvier 2015, la France a subi des attaques qui mettent tous mes travaux en attente. D'abord, à la suite de l'attaque contre « *Charlie Hebdo* », la rédaction de l'hebdomadaire satirique, le 7 janvier 2015, suivie des attaques de Montrouge et de la porte de Vincennes. Un jeune homme appelé Amedy Coulibaly a été responsable du meurtre d'une policière municipale à Montrouge et des otages dans un supermarché casher à porte de Vincennes, lors duquel, il tue quatre personnes de confession juive. Ces événements se déroulent à proximité de la Cité internationale universitaire de Paris, où je me suis installée à la Maison de Norvège. La situation n'était pas forcément dangereuse pour moi, ou bien ne me touche pas, toutefois, l'atmosphère en dehors de la cité n'était pas agréable et le directeur de la Maison, Svein Hullestein a conseillé fortement les résidents de ne pas sortir hors de la cité jusqu'à ce que la situation en matière de sécurité à Paris se calme. Néanmoins, immédiatement après l'attaque, un plan Vigipirate est relevé en Ile-de-France à « alerte attentats ».

Par la suite, les sorties scolaires à Paris ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre et les effectifs de soldats en patrouille passent de 450 à 650 hommes.³ Après les attaques à Paris, près de 4 millions de personnes et des chefs d'Etat se rassemblent pour manifester à Paris et un peu partout à la suite des attentats⁴. Traumatisé par ces événements, la vie quotidienne à Paris commence à se normaliser peu à peu. Reste peu de temps à ma disposition, j'ai donc dû m'appuyer sur le rapport d'enquête de Chirine Mohseni mené auprès des jeunes Kurdes en France.

Les analyses sur les jeunes kurdes en France et leur sentiment d'appartenance se basent sur le premier Rapport d'enquête intitulé « La deuxième génération kurde en France : Au carrefour de repères fluctuants ». C'est un travail qui s'appuie sur des entretiens semi-directifs menés auprès de 107 jeunes (dont 98 familles) issus de l'immigration kurde. Les personnes interrogées ont entre 15 et 30 ans au moment de l'enquête. Une majorité des interviews (73 soit 68%) ont été réalisées auprès des jeunes de 18 à 25 ans. Mme. Chirine

³ « « Charlie Hebdo » visé par une attaque terroriste, deuil national décrété », *Le Monde.fr* avec *AFP* et *Reuters*, mise à jour le 23.03.2016 (en ligne), consulté le 2.mai 2016. URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/07/attaque-au-siege-de-charlie-hebdo_4550630_3224.html

⁴ Gilles HALAIS, Estelle FAURE « Dessiner encore, un an après l'attentat de Charlie Hebd », *Franceinfo.fr* (en ligne), consulté le 03 mai 2016. URL : <http://www.franceinfo.fr/emission/france-info-junior/2015-2016/dessiner-encore-un-apres-l-attentat-de-charlie-hebdo-05-01-2016-15-21>

Mohseni m'a gentiment fourni son étude pour que je puisse réaliser mon mémoire. C'est donc à la suite de ces actualités que l'essentiel de mes recherches s'appuie sur une enquête menée auprès des jeunes kurdes de la deuxième génération kurde en France réalisée, avec les soutiens de FASILD ⁵ (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) et de l'Institut Kurde de Paris.

Enfin, la plus grande difficulté à laquelle j'ai été confrontée durant mes recherches à Paris, est mon niveau de français. J'ai dû consacrer beaucoup du temps pour comprendre les sens du mot en français. Vivant à la Maison de Norvège pendant presque 10 mois, j'ai dû constamment m'exprimer en anglais avec les autres étudiants internationaux.

⁵ « Le Fasild a passé commande en 2002 d'une série d'études dans le but de favoriser la centralisation des informations et l'accroissement des connaissances relatives à l'intégration des publics immigrés, marginalisés, présentant des risques d'exclusion ou de discrimination sociale. Cette étude, qui porte sur la deuxième génération kurde en France, s'est appuyée sur une enquête auprès d'un panel de 107 Kurdes entre 15 et 30 ans et originaires de Turquie, d'Irak, d'Iran et de Syrie. L'étude décrit le milieu d'origine et met en avant les trajectoires professionnelles et sociales, les réseaux de socialisation, les pratiques culturelles et les stratégies matrimoniales, la nature de la participation sociale ou politique de ces jeunes. Cette étude a fait l'objet d'une synthèse dans le Migrations Études n° 119.) ».URL: http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=author_see&id=6818

Première partie

Le peuple Kurde : origines et nations ?

Le sujet sur le peuple Kurde est souvent mal connu. Ce peuple qui à nos jours est « la nouvelle de dernière heure » dans les médias en Europe, qui est-il ? Les questions les plus courantes posés dans les médias et en particulier aux individus d'origine Kurde sont souvent : *”Qui est le peuple Kurde ?”* *“Est-ce que vous êtes arabe ?”*, *” Mais pourquoi parlez-vous l’arabe ou le turc si vous n’êtes pas d’origine Arabe ou bien d’origine turque ?”* *”Où est-ce le Kurdistan, car il n’existe pas sur la carte ?”* Etc... Paradoxalement, le sujet sur les Kurdes et la question de leur avenir sont devenus récemment –au-devant de la scène tant dans les médias orientaux qu’occidentaux.

Dans cette première partie, afin de mettre en lumière le cheminement de l’exil Kurde vers l’Europe, et la phase de leur installation et intégration en France, j’essaye de donner une présentation de ce peuple « sans pays » qui est partagé sur plusieurs Etats au Moyen-Orient. À ce propos, je me demande : Qui-est le peuple kurde ? D’où vient-il ? De quelle origine sont-ils ? Pourquoi sont-ils écartelés au Moyen-Orient ? Et enfin, où se situe ce « Kurdistan » ? Pour quelle raison, le peuple kurde n’a pas son propre pays ? En suit je donne un aperçu sur la conjoncture des kurdes au XXe siècle au Moyen-Orient.

Chapitre I

Les Kurdes et le « Kurdistan » à travers l'histoire

I.1. Qui est le peuple Kurde et d'où viennent-ils ?

« S'il est un peuple du Moyen-Orient qui reste presque inconnu et souvent méconnu du monde occidental, c'est bien le peuple kurde. » (« Les Kurdes », Fr. Thomas Bois, O.P., p. 101. 1958)

Pour connaître le peuple Kurde et le pays habité par les Kurdes, comme le propose Basile Niktine, dans l'étude sociologique et historique sur les Kurdes en 1956, on ne peut pas s'appuyer « sur le nom du Kurdistan, terme conventionnel et variable dans le temps et dans l'espace », mais plutôt sur l'étude de la géographie physique de l'Asie antérieure et « en partant du principe bien établi que le Kurde est montagnard par excellence ».⁶

À la suite de la chute de l'Empire Ottoman durant la Première Guerre mondiale et jusqu'à la signature du traité de Lausanne en 1923, qui « met fin à la guerre entre Mustapha Kemal et les Alliés »⁷, la construction de la République turque s'amorce. De même, d'autres États sont établis tel que l'Irak, l'Iran, la Syrie, et l'Arménie. Le « Kurdistan » est un pays, idéologiquement sans frontière, habité par les Kurdes depuis des siècles. Durant l'Empire Ottoman (1299-1922), le « Kurdistan » existe sur les cartes, notamment dans la carte des années 1792 présentée ci-dessous (Figure 1, p .3). Pourtant, le Kurdistan disparaît incontestablement des représentations cartographiques, au lendemain du traité de Lausanne, qui de manière officielle détermine la construction de la Turquie et d'autres États à l'exception du Kurdistan.

Basile NIKTINE, *Les Kurdes : étude sociologique et historique*, LIBRAIRE C. KLINCKSIEK, PARIS, 1956, p.24

⁷ Alan KAVVAL, « Première guerre mondiale et chute de l'Empire Ottoman ». *Les clés du Moyen-Orient*. Article publié le 13 octobre 2011. Consulté le 13 mars 2016 sur ligne. URL : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Premiere-Guerre-mondiale-et-chute.html>

Figure 1. Le Kurdistan dans la carte durant l'Empire Ottoman en 1792



Source : Emerson Kent.com, créée par *Cambridge University Press*, consulté en ligne le 13 février 2016 surligne, URL : http://www.emersonkent.com/map_archive/ottoman_dismember_1683.htm

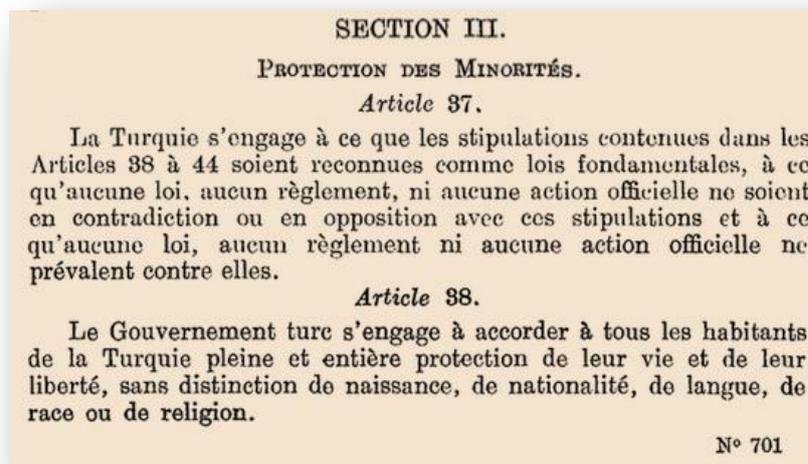
Pendant l'époque de l'orientalisme, la connaissance sur le peuple kurde et le « Kurdistan » est inconnue au Moyen-Orient. Cependant, progressivement, certains missionnaires commencent à s'intéresser sur ce peuple et à leur parcours qui est souvent méconnu dans le monde. Le Kurdistan est montagneux, et occupe des territoires étendus au milieu de cinq pays : la Turquie, l'Irak, l'Iran, la Syrie et l'Arménie. Ou comme le dit, Thomas Bois : « le Kurdistan est (...) situé en plein cœur de l'Asie Mineure et occupe la plus partie de la région montagneuse qui s'étend entre la Mer Noire et les steppes de Mésopotamie d'une part, et l'Anti-Taurus et le plateau iranien d'autre part »⁸. Ainsi, la zone de peuplement

⁸ Thomas BOIS, *Connaissance de Kurdes*, Khayats, Beyrouth, 1965., p.1

Kurde s'étend sur environ 520 000 kilomètres carrés, supérieure à celle de la Norvège (324 000 km²) et presque égale de celle de la France métropolitaine (552 000 km²)⁹.

En 1920, le traité de Sèvres, aussi connu comme le traité de paix, signé entre les Alliés et le Sultan à Paris, met s à fin la Grande Guerre de 1914-1918 entre les Alliés et les Empires Centraux. Ce traité prévoit, une autonomie du « Kurdistan » pour les Kurdes dans les parties orientales de l'Anatolie.¹⁰ Pourtant, ce traité ne fut jamais appliqué. Quelques années après, en 1923, le traité de Lausanne entre en vigueur, dont l'enregistrement de ce traité a lieu le 5 septembre 1924, par l'Empire Britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Grèce, la Roumanie, l'Etat serbe-Croate-slovène d'une part et la Turquie d'autre part. Par conséquent, la Turquie réussit à conserver la plus grande partie du Kurdistan, « en échange de quoi elle s'engageait à respecter les libertés culturelles, religieuses et politiques de toutes les minorités ». ¹¹

Stipulations sur l'engagement de la Turquie envers ses minorités dans le « Texte officiel française communiqué par la Délégation française à la cinquième Assemblée de la Société de Nations »



Source : [PDF] Traité de Lausanne – Eurel.URL : http://www.eurel.info/IMG/pdf/gr_traite_lausanne.pdf

⁹ Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), « Superficie et densité des principaux pays du Monde en 2014 ».Consulté le 09 mars 2015. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF01105

¹⁰ Alban DIGMAT, « La Turquie ottomane dépecée à Sèvres », *Hérodote*, publié le 18 août 2015, consulté le 14 février 2016 sur ligne. URL : http://www.herodote.net/10_aout_1920-evenement-19200810.php

¹¹ Éric ROLEAU, « Histoire : Un peuple sans Etat », *Encyclopédie Universalis* (en ligne), consulté le 13 janvier 2016.URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/kurdes/>

Dès la création de la Turquie, de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie, l'Arménie, la Géorgie. Les kurdes sont dès maintenant, et de manière officielle des minorités ethniques sous la domination des États-nations.

I.1.a À la recherche des origines du peuple Kurdes

Les Kurdes sont souvent considérés comme un groupe tribal de nomades et d'agriculteurs pastoraux vivant dans la région montagneuse connue sous le nom du Kurdistan. Autrement dit, ils ne sont ni considérés comme un peuple homogène, ni comme des peuples arabe, turc ou iranien. Dans les ouvrages anciens sur l'origine du peuple Kurde, notamment, dans des ouvrages historiques écrits par des kurdologues et des orientalistes russes au début du XXe siècle, la question sur l'origine de peuple kurde semble comme un sujet controversé et complexe à déterminer. Par exemple, certains chercheurs retracent l'origine des Kurdes bien avant J.-C., en disant qu'ils sont les descendants des Kardoukhoi, comme l'explique Basile Niktine, :« (...) les Kardoukhoï dont parle Xénophon dans la relation de la fameuse retraite (en 401-400 av. J.-C.) de ses Dix-Mille à travers le Kurdistan actuel, jusqu'à la Mer Noire n'était pas autre chose que les ancêtres certains des Kurdes. Montagnards comme eux,(...)»¹².

D'autre auteur, comme Thomas Bois, spécialiste de la kurdologie française contemporaine, fut un des premiers chercheurs à faire connaître la littérature des kurdes en Occident et le premier à distinguer des périodes dans l'histoire littéraire kurde. Je constate que les Kurdes proviennent de plusieurs souches. Pour lui, il est donc convenable de dire que « les Kurdes » : « (...) proviennent de plusieurs souches qui se sont amalgamées au cours des siècles et que l'histoire et la vie sociale ont fait de ce peuple oriental une ethnie ou nationalité nettement caractérisée ». ¹³ Dans son ouvrage sur « connaissance des kurdes » écrit en 1956, il s'appuie sur des auteurs russes comme V. Minorsky, B. Niktine, O.L. Viltchevsky, et d'autres, « en passant en revue les arguments tirés de l'histoire, de l'archéologie, de la linguistique et de l'anthropologie »¹⁴.

À ce propos, l'étude de l'archéologie, retrace l'origine des Kurdes de la région du Kurdistan d'Irak, plus précisément, « près de Rowanduz, où « fut découvert le premier squelette humain de temps paléolithique ... prouve que le pays fut peuplé depuis des

¹² Basile NIKTINE, *Les Kurdes*, Op. Cit., p, 2.

¹³ Thomas BOIS, *Connaissance des Kurdes*, Beyrouth, Khayats,1965., p. 7

¹⁴ Ibid., p.9

millénaires».¹⁵ En plus, il est aussi retrouvé « des reliefs de repas de ces premiers habitants ». De plus, Bois cite dans son ouvrage que les arguments au sujet linguistiques de Minorsky, que l'origine des Kurdes est iranienne, ou indo-européenne. Également, de côté de N.J. Marr, les kurdes est caractérisé comme peuple autochtones « apparentés aux autres peuples asianiques, comme les Khaldes, les Géorgiens, les Arméniens ». ¹⁶ Sans rentrer dans les détails sur l'origine, on peut constater que les kurdes sont brièvement considérés comme un groupe ethnique très différents des arabes, turcs et des autres minorités qui fait partie de l'histoire ancien au Moyen-Orient.

I.1.b La langue Kurde et l'appartenance religieuse

Quant à la langue, les kurdes ont leur propre langue qui appartient à la famille d'origine indo-européenne. Il y a aussi plusieurs dialectes kurdes dont on peut mettre dans deux groupes principaux. Le groupe du *kurdmandji*, parlé par environ 75 % de kurdes au nord (septentrional) et le groupe du *sorani* au sud (méridional).¹⁷ Les caractères dans la langue sont principalement en arabe et en latin. Thomas Bois affirme que, la langue kurde totalise six sortes de caractères différents, qui n'ont rien de commun entre eux, et « pour écrire une seule et même langue c'est là un phénomène unique au monde ». ¹⁸ Quant à l'appartenance religieuse, la majorité du peuple kurde est musulmane sunnite, avec une petite fraction de chiites dans le sud du Kurdistan. Il y a également des groupes importants de confession alévis, les yézidis et les juifs.

I.1.c La structure sociale de peuple Kurde

Comme je l'ai déjà signalé, le peuple kurde est vu comme tribu d'origine. Traditionnellement, ils vivent « comme éleveurs dans les pâturages des montagnes, paysans acharnés à la besogne dans les villages et ouvriers expérimentés dans les villes », comme l'exprime Thomas Bois. De plus, il constate qu'on peut trouver plusieurs tribus kurdes, celles qui ont joué un certain rôle dans l'histoire kurde en Irak sont les Pijder, les Ako, les Khosnaw, les Hamawend, les Herki, et les Zibari. Tandis qu'en Iran, ce sont les Shikak, les Bilbas, les

¹⁵Ibid., p.9

¹⁶ Ibid., p.15

¹⁷ Saywan BARZANI, *Le Kurdistan d'Irak : 1918-2008*, Harmattan, 2009, p.13

¹⁸ Thomas BOIS, *Comment écrire le Kurde*, extrait de la Revue *AL-MACHRIQ*, mai-juin 1965, p.369

Ardalan ; en Turquie, les Hakkari, les Hartushi etc. ; et en Syrie les Barazi, les Miran,..¹⁹

En outre, il existe aussi des familles princières, comme les Babans d'Irak et les Bedir-khan de Turquie, qui « ne constituent pas une tribu à proprement parler... mais plutôt des familles princières qui dominaient plusieurs tribus d'une même région ».²⁰ Les Barzani, d'une part, nom très connu et qui a une influence prédominante dans la plupart des régions kurde d'Irak, ne constituent non plus une tribu, mais « se composent de différentes tribus qui reconnaissent l'autorité religieuse et politique des cheikhs de Barzan sur le Grand Zab. »²¹. Selon Bois, il faut distinguer entre « la tribu montagnard » et « la tribu kurde » sur trois traits principaux car « elles sont un petit monde replié sur lui-même et constitue ainsi un organisme de défense ».

Cette institution est à tendances traditionnelles, elle est donc conservatrice- Enfin cette communauté est pleinement consciente de sa supériorité sur les groupes non tribaux qui l'entourent. Cet esprit de corps et cet orgueil tribal sont une force sans doute, mais sont aussi, on le conçoit, source de bien des malentendus et des heurts avec les voisins ou les autorités des gouvernements centraux. (Thomas Bois, 1965 : 32)

Au Kurdistan d'Irak, Bois, distingue trois types différents d'organisation sociale et économique de la population rurale telles que, « la tribu classique (qui sous un agha se réclament d'une origine commune et divisée en fractions, *tira*. Tels sont le cas des Ako, Balik, Girdi, Siyar et Surchi). Puis (...) la tribu sous un chef (qui est « féodal » de lignée différente comme chez les Dizai, Khoshnaw, Jaff) (..) et le chef religieux (Sayyid ou Cheikhs dont le pouvoir temporel se greffe sur une autorité religieuse ». Tels sont les cheikhs. Barzinja à Sulaimani, les cheikhs de Barzan ou de Shemsdin).²² Néanmoins, la tribu dit (asîret) en kurde, « peut compter plusieurs fractions (...) qui est formée de plusieurs clans, appelés (bavik), installés dans la même région et composés eux-mêmes d'un certain nombre de foyers ou (mal) en kurde, comme le dit Bois.

La structure sociale des kurdes est d'ailleurs pertinente à prendre en compte quant à la question kurde qui progressivement s'est répandue à travers l'histoire. Autrement dit, Basile Niktine, orientaliste russe et diplomate au XXe siècle propose qu'il faut s'appuyer sur la structure sociale pour comprendre les kurdes :

¹⁹ Thomas BOIS, *Connaissance des kurdes*, Op. Cit., p.31

²⁰ Ibid., p.31

²¹ "Rivière de la Turquie d'Asie, dont le Kurdistan. Elle prend sa source vers la frontière de la Perse". Auguste WAHLEN, De la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc., *Dictionnaire Géographique Universel*. Tome Trezième. Bruxelles J Dewaet, p. 510.

²² Thomas BOIS, *Connaissance des Kurdes*, Op. Cit., p.32

« Le facteur déterminant pour la compréhension des Kurdes doit, d'ailleurs, être cherché dans leur structure sociale. Ils se divisent encore en majorité en tribus, dont chacune représente un petit monde à part, hors duquel on se sent perdu et dépaycé et vers lequel on s'efforce à tout prix de revenir si l'on en a été éloigné par les circonstances. C'est à l'intérieur de cette cellule, en effet, que le Kurde prend conscience de sa valeur, rattachée au patrimoine commun des traditions et des faits guerriers. L'horizon en est étroitement limité à la vallée natale qui, surtout en hiver, reste entièrement coupée du monde extérieur ». (Basile Niktine, 1946 : 253)²³

En bref, d'après leur mode de vie, les tribus se divisent en semi-nomades²⁴ et sédentaires. Pourtant, à l'écart de la structure tribale qui est historiquement au cœur de la société kurde dans tous les souches régionales, il y a aussi la vie urbaine, comme le dit Niktine :

« La vie citadine, telles que dans les villes de Bitlis, Akhlat, Amadiya, Ravandouz, Souleyrmaniyé, Senneh, Ouchnou, Meh Abad (ci-devant Saoudj-Boulak), pour n'en mentionner que quelques-unes, sont des villes kurdes de vieille date, où les Kurdes se livrent à des professions artisanales et commerciales et où, d'après les observateurs étrangers, laissés à eux s'ils, ils assurent d'une façon parfaite l'ordre public ». ²⁵

Enfin, à propos de la femme Kurde²⁶, dans le contexte de la vie tribale, elle joue un rôle important. Souvent caractérisée comme « maîtresse de maison », plus libre en comparaison aux autres communautés musulmanes, comme le constate Niktine, :

« La femme kurde », en effet, jouit d'une grande liberté en sa qualité de maîtresse de maison. En absence de son mari, elle reçoit les visites masculines au même titre que lui. Elle le remplace même à la tête de la tribu, et nous en connaissons plusieurs cas dans l'histoire tribale kurde. Il nous est arrivé de traiter avec une dame kurde, Mariam Khanoum de Nehri, dont la dignité et la sagesse nous ont laissé le meilleur souvenir. La poésie populaire kurde, lyrique ou épique (les deux genres également bien représentés), témoigne éloquemment en

²³ Basile NIKTINE. « Problème kurde », In: Politique étrangère, n°3 - 1946 - 11 année. pp. 251-262.,p.253 doi : 10.3406/polit.1946.5459 .URL: http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1946_num_11_3_5459

²⁴ Les semi- nomades sont des éleveurs de bétail et se conforment au rythme des saisons, p. 254 dans Niktine, B. "Problème Kurde"...

²⁵ Basile NIKTINE, Op. Cit., pp. 254 - 255

²⁶ Le rôle de la femme kurde vient aussi à jouer un rôle significatif dans le mode de vie occidental en exil. Néanmoins, depuis 2014, la femme kurde traverse hors de foyer et sur le champ de la bataille au Moyen-Orient, côte à côte avec les hommes pour combattre le Daech. La femme combattante kurde dans le champ de la bataille n'est pas un phénomène récent, pourtant elle est devenue plutôt médiatisée à nos jours, à cause de l'avancement de Daech.

faveur du « féminisme » chez les Kurdes. »²⁷

I.1.d Les estimations de la population Kurde

Étant donné que le peuple kurde n'a pas un pays reconnu officiellement, et donc éparpillé sur plusieurs États en effet, la majorité se trouve en Turquie, en Irak, en Iran et en Syrie. De plus, il y a aussi des minorités ou bien des diasporas kurdes dans autre pays comme (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Turkménistan, l'Afghanistan et le Liban). Par la suite, il n'existe pas une estimation exacte de la population kurde au Moyen-Orient, car les statistiques officielles des États-nations ne comptent souvent comme kurdes que les tribus, nomades et semi-nomades, assimilant ainsi la population kurdes sédentaire (urbaine et rurale) à la nation dominante, selon Joyce Bleau, spécialiste de la langue et de la littérature Kurde à l'institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) à Paris.²⁸ Pourtant, l'estimation de la population kurde en 2012, au Moyen-Orient est de l'ordre de 36 millions dont 18,1 millions en Turquie, 7,16 millions en Irak, 7,87 millions en Iran, 1,92 million en Syrie.²⁹

D'ailleurs, dans un rapport intitulé « Situation culturelle des Kurdes » présenté par Lord Russell-Johnston au sein de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe en 2006, l'estimation de la diaspora minoritaire kurde en Arménie est de 45 000 personnes, en Azerbaïdjan de 150 000, en Géorgie de 60 000 et au Turkménistan de 40 000, en Afghanistan de 200 000 et au Liban de 8 000.³⁰ Quant aux Kurdes hors du Moyen-Orient, la majorité de la diaspora kurde est installée en Europe occidentale où la plupart habite en Allemagne (environ 800 000 personnes) et en France environ 220 000 personnes, selon l'estimation publiée par l'Institut Kurde de Paris.³¹ Selon ces données statistiques, on trouve également une diaspora kurde « d'environ 50 000 personnes aux Etats-Unis et plus de 25 000 au Canada ».

²⁷ Basile NIKTINE, *Problème Kurde*, Op. Cit., pp.255

²⁸ Joyce BLAU, « Le problème Kurde, *Essai sociologique et historique* », le Monde Musulman Contemporain Initiations-4, Bruxelles 1963, Centre pour l'Étude des Problèmes du Monde Musulman Contemporain, p. 7

²⁹ G. FOURMONT, « Kurdistan(s) Une nation, des États ? », pp.15-17. Ces chiffres sont publiés et tiré du Magazine, le Moyen-Orient numéro 26, avril-juin 2015, le chercheur s'appuie sur des données de 2012., p.16.

³⁰ Documents De Séance présenté par Russell Johnston lors d'une Session Ordinaire D'octobre en 2006, sur la « situation culturelle des Kurdes » Doc. 11006-7 juillet 2006, URL :

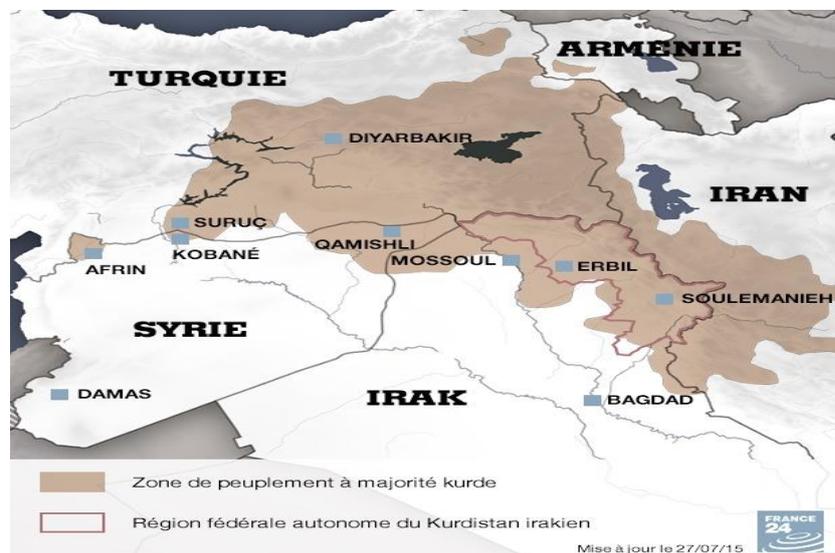
<https://books.google.no/books?id=Kn55oiJb8swC&lpg=PA46&ots=mirAPVr4qk&dq=estimation%20de%20la%20diaspora%20kurde%20en%20Europe&hl=no&pg=PA47#v=onepage&q&f=false>

³¹ Pour voir le URL : <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

I.2. Les minorités kurdes, multiétatiques au XXe siècle jusqu'à nos jours

Les Kurdes sont un peuple de nature plurispécifique, en terme, ethnique, géographique, idéologique, et linguistique. Dans le cas de chaque minorité kurde en majorités installés en Turquie, en Irak, en Iran et en Syrie, la conjoncture socio-politique diffère de manière significative l'une de l'autre. Au début de XXe siècle, plusieurs événements politiques se mettent en vigueur qui bouleverse la vie du peuple kurde. À la suite de la création de nouveaux pays au Moyen-Orient, chaque Etat-nations commence à exercer ses politiques autoritaires contre les minorités kurdes. Sous la domination des États autoritaires de la Turquie, l'Irak, l'Iran et de la Syrie, les Kurdes constituent essentiellement, le plus grand groupe ethno-linguistiquement différents des arabes, des turcs et des iraniens. Les kurdes, sans un pays officiellement reconnu ni par l'ONU, ni par les États dans lesquels ils résident, subissent depuis des siècles des massacres, des discriminations raciales, des déportations, des exils, génocides, et des arrestations ciblées. D'ailleurs, en tant que kurde, leur identité propre n'est pas reconnue. Autrement dit, ils sont dépourvus de son identité : la culture et la langue kurde sont interdites et fortement réprimés en particulière en Turquie et en Syrie jusqu'à nos jours.

La distribution géographique de la population kurde au Moyen-Orient



Sources : Sara Leduc, « Les Kurdes, une nation, quatre pays, une myriade de partis ». *France 24*, mis à jour 30.07.2015. Consulté le 03 Mars 2016. Sur ligne. URL : <http://www.france24.com/fr/20150727-kurdes-nation-quatre-pays-myriade-partis-pkk-ypg-pyd-turquie-syrie-irak-iran-kurdistan>

I.2.a La minorité kurde de Turquie : identité de point interdite

De milieu rural mais aussi urbain, les kurdes de Turquie - environ 18,1 millions sont dispersés dans la région du sud-est de la Turquie. En 2015, trois millions de kurdes se trouvent dans la capitale, Istanbul, dont ces derniers « constitueraient un cinquième de la population totale de la métropole...et Istanbul serait la plus grande ville kurde du monde ».³²

Durant le régime de Mustafa Kemal Atatürk (1881-1938), le fondateur de la Turquie moderne et le premier Président de la République turque de 1923-1938, la minorité kurde dont il a mis en vigueur « la turquification linguistique de personne d'ascendance kurde rendant les limites du peuple kurde imprécises ».³³ Les autorités turques ne reconnaissent pas leur identité kurde ni la dénomination du « Kurdistan ». C'est ainsi, que le problème kurde de Turquie est principalement dû à l'interdiction de défendre l'identité kurde dont la culture et la langue Kurde sont interdites.

Néanmoins, dans la science politique de l'histoire du Moyen-Orient au XXe siècle, Jean-Pierre Derriennic, en 1980, remarque que le « problème Kurde » sous la modernisation autoritaire en Turquie et en Perse (Iran), montre déjà la complexité du *problème Kurde*. À ce propos, il souligne que : « le problème kurde est la maladie honteuse de la Turquie. Le mot même de « kurde » est banni de la vie publique, il n'y a dans l'Est du pays que des « Turcs montagnards ». Isolés et d'accès difficile, le Kurdistan est l'objet des soins du gouvernement en matière de répression bien plus que d'investissement ».³⁴ De plus, l'administration et les écoles servent à la « turquification » linguistique de la population, dans les régions où les habitants sont très dispersés. Ainsi, ils sont regroupés dans des villages artificiels pour être plus aisément contrôlables. Par ailleurs, les lois de distribution des terres ont pour principale fonction d'installer des paysans turcs au Kurdistan, et de nombreux kurdes sont déportés et dispersés en Turquie occidentale. En bref, selon Derriennic : « (...) la politique kémaliste envers les Kurdes ne correspond pas à une intention de génocide, mais d'ethnocide. Il ne s'agit pas d'exterminer un peuple considéré comme inférieur ou hostile par essence, mais de détruire une culture qui fait obstacle à l'unité nationale ».³⁵

³² Jean-Francois PEROUSE. «Les Kurdes à Istanbul : une communauté inexistante ?», pp. 46-, dans *Moyen-Orient*, « Kurdistan (s): une nation, des Etats? », Magazine trimestriel, numéro 26, Avril-Juin 2015, pp.46-51.

³³ Jean-Pierre DERRIENNIC, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 1980 p. 67

³⁴ Ibid., p.46.

³⁵ Jean-Pierre DERRIENNIC, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 1980., p. 68

D'autre comme l'Anthropologue, Martin van Bruinessen, professeur à l'Université d'Utrecht et auteur de nombreux ouvrages sur les Kurdes, la Turquie, l'Iran, lors d'un entretien réalisé par Saïda Bédar dans le magazine trimestriel, *Moyen-Orient*, publié en 2015, remarque que la situation du mouvement Kurde en Turquie se différencie par le fait que : « Le PKK a encouragé la création d'associations civiques et un réseau médiatique (presse et internet) dense. En interne, le PKK et ses affiliés sont des organisations strictement hiérarchisées et ont notoirement peu de tolérance vis-à-vis des voix dissidentes». ³⁶ Enfin, Jean-Francois Pérouse, directeur de l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA), qui a fait une étude récente sur les « Kurdes d'Istanbul » et leur répartition géographique et statistique, constate que les kurdes d'un point de vue géographique et statistique ne sont pas considérés tous « ethniquement kurdes » ni « politique ». D'après lui, « il n'existe pas une communauté kurde à Istanbul, mais une multitude de segments structurés par des liens de provenance géographique, d'affiliation politique, d'appartenance confrérique ou néo confrérique,... » ³⁷

I.2.b Les kurdes d'Iran : victime d'une discrimination religieuse

Dans l'ouest de l'Iran, l'estimation récente sur les kurdes comptent 7,87 millions. Sous la République islamique d'Iran, les kurdes sont brièvement « victimes » d'une discrimination religieuse, car ils n'appartiennent pas à la majorité chiite. Étant donné que la minorité kurde en Iran est sunnite, l'accès aux postes politiques élevés et même administratifs, restreint également, elle connaît une répression « plus classique » tel que des exécutions et des arrestations ciblées. ³⁸ Pourtant, selon Barzani, l'exercice de la répression de la République Islamique et le niveau d'extrême violence contre les minorités kurdes d'Iran, ne peut être comparé avec celui de la Turquie et de l'Irak, par des déportations massives de millions de Kurdes et la destruction de plus de 4 000 villages, et un génocide de l'Irak, durant les années 1980. ³⁹

³⁶ Saïda BEDAR, "Le peuple kurde: identité nationale et divergence politique", pp.18-23, dans *Moyen-Orient*, numéro 26.

³⁷ Jean-Francois PEROUSE, Op. Cit., p.51

³⁸ Saywan BARZANI, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran », *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 13 mars 2008, consulté le 16 février 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/2380> ; DOI : 10.4000/ echogeo.2380

³⁹ Ibid., p.3

I.2.c Les apatrides kurdes de la Syrie

Quant à la minorité kurde de Syrie, l'état de connaissance actuelle est incertain. Depuis la guerre en Syrie qui commence en 2011 et dure jusqu'à nos jours, la situation de la minorité Kurde dans le nord et le nord-est de la Syrie, appelé (Rojava) en Kurde, est dans l'incertitude. Toutefois, avant la guerre, le *statu quo* de la minorité kurde de la Syrie était « apatride » ou « étranger » sous le régime autoritaire baasiste (Parti de la Résurrection Nationale Socialiste). Dans la géopolitique, les kurdes de Syrie ne jouissaient d'aucun droit culturel ou politique, et en plus, comme Saywan Barzani le souligne, : « les régions kurdes restent dans une situation de sous-développement par rapport au reste du pays d'où les partis politiques kurdes sont interdits mais qui pourtant mènent des actions pacifiques clandestines ».⁴⁰

Ce qui d'ailleurs a attiré l'attention de la plupart des chercheurs occidentaux, des médias internationaux et des kurdes des pays voisins, c'est la question des kurdes en Syrie et la possibilité d'une revendication autonome pour eux. C'est particulièrement la ville de Kobanê (*Aïn al-Arab*) en arabe, ville syrienne habitée par les kurdes, qui a fait l'objet d'une telle attention. D'ailleurs, Kobanê est particulièrement devenue un symbole « émouvant pour les kurdes » comme le dit Bruinessen. Il déclare que :

« Dans toutes les parties du Kurdistan, on a assisté à une forte mobilisation de solidarité avec la ville. S'il existe des différences politiques entre le Parti de l'union démocratique (PYD) et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), ils les ont dépassées pour Kobanê ».⁴¹ Ainsi, « le 29 octobre 2014, quand les *peshmergas* irakiens ont franchi la frontière turque pour participer à la défense de Kobanê, a été reconnu par la plupart des Kurdes comme un événement historique d'une grande importance ; cela apparaissait comme une réunion symbolique de trois parties du Kurdistan qui avaient été séparées pendant près d'un siècle. »⁴²

⁴⁰ Ibid., p.2

⁴¹ Saïda BEDAR, Op. Cit., pp.20

⁴² Ibid., p.20

I.2.d Les Kurdes du Kurdistan d'Irak, un cas à part entière

Les Kurdes d'Irak sont un cas à part car ils ont réussi à obtenir leur autonomie « quasi-souveraine » à l'heure à présent. Ainsi, la seule partie des régions kurdes qui soit devenue autonome est celle du Nord de l'Irak, d'abord en 1991, et puis, après la chute de Saddam Hussein et le pouvoir baathiste, en 2003.

Les Kurdes d'Irak constituent une minorité ethnique qui habite principalement dans les régions au Nord d'Irak, appelé le Kurdistan. Avec un gouvernement régional du Kurdistan (GRK), le recensement y estime 7,16 millions habitants kurdes en Irak. La capitale de Kurdistan d'Irak est Erbil, et avec environ 1,4 million de personnes. Deux parties politiques kurdes irakiens ont particulièrement marqué l'histoire de peuple kurde d'Irak tel que : la Parti démocratique du Kurdistan (PDK) dont Massoud Barzani est le chef, et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, qui aussi après la chute de Saddam Hussein en 2003, et suite aux élections du 30 janvier 2005 est élu Président de la République de l'Irak. Selon Saywan Barzani : « Ces deux parties kurdes décrochent la reconnaissance du statut semi indépendant du Kurdistan en adoptant une constitution qui encadre cette réalité dans un système fédéral sur mesure qui accorde, selon les Arabes, trop de droits aux kurdes ». ⁴³ La ressource principale du Kurdistan Irakien est le pétrole. Ainsi, les villes pétrolifères, dont la majorité sont des habitants kurdes, est le Sindjar, le Kirkuk et le Khanaqin. Ces villes sont d'ailleurs considérées comme des Zone arabisées.

La souffrance du peuple Kurde en Irak, est fortement marquée par les deux Guerres du Golfe, puis la guerre civile intra kurde entre les partis politiques kurdes, PDK et UPK, dès le milieu des années 1994 et jusqu'à la fin de l'année 1997. Le 17 septembre 1998, « sous l'égide du secrétaire d'État américain », les deux parties kurdes signèrent un accord de paix à Washington. ⁴⁴

⁴³ Saywan BARZANI, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran », *EchoGéo*(en ligne), Sur le Vif, mis en ligne le 13 mars 2008, consulté le 20 octobre 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/2380> ; DOI : 10.4000/echogeo.2380

⁴⁴ Saywan BARZANI, *Le Kurdistan d'Irak : 1918-2008*, Op. Cit., pp.106

1.2.d.1- La Guerre du Golfe et la politique d'extermination « l'Anfal » (1980-1989)

La situation des kurdes irakiens sous la domination de Saddam Hussein (1979-2003), et le régime baathiste (1979 -2003) fait que les kurdes habitent dans la crainte constante pendant la guerre de Golfe. La pire période de l'histoire des kurdes irakiens se situe durant la guerre de l'Irak et Iran (1981-1989). Pendant cette guerre irako-iranienne, les kurdes vivent sous une menace constante d'arrestation et de déplacement menée par Saddam Hussein, et son régime. En 1983, à Bagdad, 7000 jeunes hommes sont arrêtés et exécutés. La plupart d'entre eux est des Kurdes faïlis, chiïtes, vivant en partie à Bagdad et en partie dans le Sud du Kurdistan. Cette action est réalisée à la suite d'un décret de Saddam Hussein en 1980, sur la population irakienne qui est considérée comme « d'ascendance safavide », c'est à dire d'origine iranienne, ils sont expulsés en Iran.⁴⁵ De plus, Saddam Hussein, « procéda à l'arrestation de cinq à huit mille kurdes, sur le seul critère qu'ils étaient originaires de la région de Barzan».⁴⁶

En outre, de 1984 jusqu'à 1987, Bagdad ordonne « la destruction systématique des villages du Kurdistan et la déportation des habitants dans des centres appelés « concentrations » ». Pourtant, ce n'est qu'en 1987, que la situation pour les kurdes irakiens, notamment ceux qui habitent hors de ces « concentrations » s'empira encore. Cette année-là, un plan du gouvernement sur « l'éradication de la résistance kurde » nommé l'*Anfal* a été (déclaré) mis en lumière. C'est donc à la suite de ce plan que le 16 mars 1988, la ville de Halabja fut bombardée par des armes chimiques. Située près de la frontière iranienne, 70 000 habitants y vivaient, et considérés comme : « un foyer important de la vie culturelle au Kurdistan » et « le berceau de plusieurs grandes familles kurdes, telles que les Djaff ou les cheikhs naqchbandis » : Musulmans et juifs y cohabitaient depuis des générations.⁴⁷ Au moment de l'attaque à l'arme chimique, 5 000 personnes sont tuées immédiatement. Par la suite, « apparurent cancers et malformations congénitales consécutifs à cette attaque ». Autrement dit, cette tragédie devint le symbole de la souffrance du peuple Kurde, qui est jusqu'à aujourd'hui commémorée par les kurdes en Irak, et aussi par des Kurdes en Europe.

Toute de suite après le génocide de Halabja, les médias internationaux accourent sur place pour montrer au monde la terrible destruction de cette ville et les habitants qui ont perdu leur vie, les corps encore allongés sur le sol. De nombreuses photos sont prises ce jour de

⁴⁵ Ibid., p.45

⁴⁶ Ibid., p.45

⁴⁷ Ibid., p.46

Halabja. L'une des photos, qui tire fortement l'attention, est celle d'un père qui serre dans ses bras son nouveau-né, ces deux-là sont morts dans la rue. Cette médiatisation sensibilise l'opinion publique à la condition des kurdes au Moyen-Orient. Par la suite, la « zone protégée » au nord d'Irak est décrétée par la « résolution 688 du Conseil de sécurité de l'O.N.U. »⁴⁸ en avril 1991. Immédiatement, l'Opération « Provide Comfort » entre en vigueur pour protéger les kurdes de nord de l'Irak contre les attaques de l'armée irakienne.

Les victimes d'Halabja en 1988



Source : Photo tiré de l'article de Christophe Ayad, intitulé « Le martyr de la ville kurde d'Halabja ». *Le monde geo et politique I*. Mis à jour le 15.03.2013, consulté le 01.03.2016 en ligne sur URL : http://www.lemonde.fr/international/article/2013/03/15/le-martyre-de-la-ville-kurde-d-halabja_1849108_3210.

En 2003, le Monument Halabja et le musée de la Paix, initiés par le président d'Irak Jalal Talabani, d'origine Kurde, et supervisé par le Premier ministre Dr. Barham Salih du gouvernement régional du Kurdistan, sont construits. La conception du Monument Halabja comme indiqué dans le site du Réseau international des musées pour la paix (INMP) est : « d'éliminer les armes de destruction massive. Leur mission est de travailler pour la paix, pour la réhabilitation des survivants et de défendre les droits des familles des victimes ». ⁴⁹ Le Halabja reste imprimé dans l'esprit des kurdes partout dans le monde et également commémoré chaque année au Kurdistan d'Irak et chez les Kurdes de la diaspora en Europe.

⁴⁸ Christiane MORE, « La question kurde depuis les deux guerres régionales », *Encyclopædia Universalis* (en ligne), p. 13. Consulté le 13 janvier 2016. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/>

⁴⁹ Halabja Monument, Iraq. Consulté le 1 mars 2016. Sur ligne. URL: <http://www.museumsforpeace.org/halabja-monument-iraq.html>

1.2.d.2 La deuxième guerre du Golfe et le « Grand Exode » (1990-1991)

La deuxième guerre du Golfe commence à la suite de l'invasion militaire du Koweït par l'Irak. Durant l'Empire Ottoman, en 1899, le Koweït est devenu un protectorat britannique, qui aussi « leur assurait une position stratégique entre l'embouchure du Chatt Al-Arab et les ports iraniens ».⁵⁰ Cependant, après la création de l'Irak en 1921, par la Grande-Bretagne, le Koweït ne dispose que d'environ 67 km de façade maritime(...). En bref, l'intérêt pour cette région est stratégique et réside dans ses réserves en pétrole. Le 2 août 1990, l'Irak envahi le Koweït, et au cours duquel ne cesse pas qu'avec l'interférence des Etats-Unis et le Conseil de Sécurité de l'ONU. Pendant ce temps, le Conseil de sécurité impose un « blocus » contre l'Irak et le Koweït qui est occupé. Ainsi : « la résolution 661 (...) du 6 août 1990 décréta un embargo sur les livraisons d'armes et sur le commerce avec l'Irak, et bloqua les avoirs financiers irakiens et Koweïtiens à l'étranger ».⁵¹ Puis, une autre résolution, la 678, fut mise en œuvre qui demande à l'Irak de se retirer du Koweït avant le 15 janvier 1991, mais l'Irak n'obéit pas. Ainsi, par contrecoup, les Etats-Unis, la France, et la Grande-Bretagne amorcent par le biais de « l'aviation de guerre », dans la matinée du 17 janvier 1991, de bombarder « l'ensemble du territoire irakien ».⁵² Après le « cessez-le-feu » en février 1991, le Président Bush (1989-1993)⁵³ encourage les irakiens, dont les Kurdes et les chiïtes, à se soulever contre le régime de Saddam Hussein. Les kurdes et les chiïtes commencent à avoir l'impression que l'administration américaine les soutient. Les soulèvements sont fortement réprimés par le régime irakien, ou bien comme le note Saywan Barzani :

« La répression sanglante des deux soulèvements, chiïte au sud et kurde au nord, parfois à quelques kilomètres des troupes occidentales, qui laissèrent la Garde républicaine irakienne se déployer dans les zones insurgées, démontrèrent que la Coalition avait l'intention de sauvegarder le régime de Saddam ». (Saywan Barzani, 2009 :55)

Au milieu d'un tel jeu politique entre l'Irak et les Etats-Unis, qui d'ailleurs a provoqué d'une part la mort de nombreuses personnes irakiens, kurdes, chiïtes, sunnites et, de l'autre part la déstabilisation de la région à l'intérieur. Durant le soulèvement de mars 1999, suit la Grand exode des kurdes de Kirkouk, d'Erbil et d'autres villes, les kurdes commence à s'enfuir

⁵⁰ Saywan BARZANI, *Le kurdistan d'Irak*, Op. Cit., Ibid., p.51

⁵¹ Ibid., p.53

⁵² Ibid., p.54

⁵³ Le Président George Herbert Walker Bush est le Président des Etats-Unis (1989-1993).

vers les montagnes Turque et Iranien. Selon Barzani, « environ quatre millions de personnes » se tournent vers la Turquie et l'Iran. Autrement dit : « Cet exode de tout un peuple était d'autant plus dramatique que, hormis dans les grandes villes et complexes contrôlés par l'armée, il n'y avait plus de vie possible dans ce Kurdistan dépeuplé et détruit, aux villages vidés et rasés, aux arbres (...) brûlés ». ⁵⁴

I.3. Le peuple kurde, une nation à un grand « Kurdistan » ?

Le peuple Kurde, avec leur langue, leur culture, leur religion, leur tradition, constituent une des nations plus anciennes du Moyen-Orient. De même, le conscience collectif d'avoir une position inférieure comme des minorités ethniques subissant une répression perpétuelle, par la politique d'assimilation et la guerre d'extermination en Irak et notamment en Turquie, les qualifier comme une nation. En règle générale, la quête de la paix est un processus constant pour le peuple Kurde. Par conséquent, on témoin par le biais des médias une augmentation important du nombre des kurdes qui s'enfuient vers l'Europe à cause de la répression, la guerre, et la pauvreté. Même si pour une fraction du peuple kurde la situation dans leur pays La question sur la détermination d'un « Grand Kurdistan » pour tous les minorités kurdes, qui en majorité sont éparpillés entre les quatre pays, la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie, semble être comme un problème très compliqué à résoudre.

D'abord, parce que les États-nations (à l'exception de l'Irak) ne souhaitent pas d'accorder une partie de « leurs territoires » aux minorités kurdes, car ces zones sont riches en ressources naturelles. Néanmoins, de côté kurde, le principal problème, c'est l'« unification » entre les partis politiques kurdes. En dépit de quelques tentatives durant les années 1970, par Massoud Barzani, il manque une collaboration commune des mouvements kurdes, des forces kurdes et des partis politiques kurdes entre les quatre souches.

L'autonomie semi-souveraine du Kurdistan d'Irak, soulève la question concernant l'état des autres minorités kurdes en Turquie, en Syrie et en Iran. À ce propos, Saywan Barzani, politologue et représentant du gouvernement régional du Kurdistan à Paris, se demande si « L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ? ». Il souligne que « l'ensemble des forces politiques kurdes soient d'accord sur le fait qu'il faut régler le problème kurde dans le cadre des Etats existants, à condition d'obtenir une autonomie politique dans le cadre des

⁵⁴ Saywan BARZANI, 2009, Op. Cit,p.59.

frontières actuelles. Pourtant, cela n'est possible qu'avec une démocratisation et une stabilisation politiques et économiques des quatre pays concernés »⁵⁵.

La question sur l'identité kurde, le « problème kurde » et la « revendication kurde » attirent beaucoup de l'attention dans le domaine Science politique. Hakan Yavus, professeur en Science politique à l'Université de Utah, indique, que la revendication des kurdes se base principalement sur la reconnaissance de leur propre langue et d'une distribution équitable des ressources économiques. Autrement dit, il constate que: « ...the present Kurdish demand center around recognition of their own language and equitable distribution of economic resources. If Turkey fails to meet these demands within a mutually agreed timetable, the situation is likely to radicalize the Kurdish youth even further ».⁵⁶ Au lendemain de la chute de Saddam Hussein et de son régime, en 2003, l'Irak est libre. Libre de ce dictateur, de la répression systématique des Kurdes et des chiites en Irak. Pourtant, après la création d'un nouveau gouvernement en Irak dont les kurdes aussi bénéficient de manière significative d'une place qui change l'ordre des régions Kurdes irakiens.

« L'arabe et le Kurde sont les deux langues officielles de l'Irak. Le fédéralisme est adopté uniquement pour le Kurdistan, avec une possibilité de créer d'autres régions dans le reste de l'Irak. L'Etat fédéral n'a que neuf compétences exclusives et sept compétences partagées avec les régions ». (Saywan Barzani, 2008 :174)

Conclusion

L'attachement de peuple Kurde au Kurdistan reste aussi fortement ancré dans l'esprit. Les Kurdes, souvent considérés comme une nation avec une mémoire commune de souffrances subissent des traitements inhumains par les États-nations depuis des siècles, et sont également démoralisés dans leur pays à cause des guerres nationales, ou bien dont ils en sont la cible. Aussi commencent-ils donc peu à peu à quitter ce « Kurdistan », pour se tourner vers l'Europe afin d'y trouver la liberté, la justice, la stabilité économique, et enfin et surtout, la sécurité.

⁵⁵ Saywan BARZANI, « Géopolitique actuelle des kurdes en Turquie, en Irak, et en Iran » *ÉchoGéo*, Op. Cit., p.4

⁵⁶ M. Hakan YAVUS. 1998. « A preamble to the Kurdish question : the politics of Kurdish identity ». *Journal of Muslim Minority Affairs* 18 :1, 9-18, p.16.

Chapitre II

L'exil Kurde vers l'Europe (1970 à nos jours)

Durant la Guerre du Golfe de 1991, les images de l'exil forcé de centaines de milliers de Kurdes irakiens qui fuient les troupes de Saddam Hussein bouleversent le monde entier. Afin de comprendre l'identité des jeunes kurdes de la deuxième génération installés en France, il faut d'abord connaître l'histoire de l'exil d'immigrés kurdes qui va jouer aussi un rôle essentiel sur le point de comment définir une identité personnelle parmi les jeunes kurdes grandissant en France. Dans ce deuxième chapitre, je tiens à mettre en évidence, les différents vagues de la migration Kurde en France, la cause de l'exil vers la France et enfin, des obstacles qu'ils subissent durant l'insertion. Ainsi nous cherchons partager leur expérience de vie dans leur pays d'origine avant d'arriver en France, les défis qu'ils ont dû surmonter pour y arriver et les difficultés qu'ils ont rencontrées afin de s'intégrer en France. La France, s'intéresse-t-elle à l'histoire de ce mouvement migratoire des Kurdes, et l'assimilation de ces populations ?

II.1. La diversité de l'exil Kurde en Europe et en France

La définition de *l'exile* est d'un sens : « *une expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, lieu de résidence de cette personne. D'un autre sens, séjour loin de ses proches, de sa région, dans un lieu étranger* »⁵⁷. Le peuple kurde a depuis longtemps subi de nombreux déplacements et déportations. La plus connue de ces déportations est celle des kurdes du

⁵⁷ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/exil/>

Khorasan qui ont été transférés, en majorité, par les Safavides à la fin du XVI^e siècle⁵⁸. La plupart des kurdes sont exilés vers l'Europe pour des raisons politiques et économiques, à partir des années soixante. Toutefois, l'immigration kurde s'intensifie dans les années soixante-dix, et surtout au cours des années quatre-vingt. D'abord, au XX^e siècle, l'exile kurde se compose d'intellectuels, nationalistes isolés, issus de familles « bourgeoises » ou princières pour la plupart d'entre eux, également des chefs politiques, exilés de force.⁵⁹ Autrement dit, selon Scalbert : « si l'exile est signe de répression, cet exil représente aussi dès le début, comme le lieu de la permissivité, de la « liberté » et d'une ouverture intellectuelle et politique ».⁶⁰

Pour les kurdes de la Turquie, l'exile vers l'Europe commence en masse au début des années soixante. En règle générale, l'Etat Turque au début de son création avait restreint les droits et la liberté des kurdes. Il y est interdit de parler leur langue maternelle, *le kurde*. Ils ne pouvaient même pas prononcer les mots « kurde » ou « Kurdistan » en public. D'autre part, la pauvreté augmente dans plusieurs villages où les kurdes sont installés. Ainsi, le premier groupe kurde de Turquie exilés en majorité est dû aux raisons économiques vers la France. D'autres kurdes se sont également exilés suite aux raisons politiques. Les kurdes de Turquie sont donc, la majorité qui est venue par suite aux raisons précédentes en Europe, notamment en Allemagne et en France. En 1989, la deuxième vague d'immigrés sont des réfugiés kurdes d'Irak, en majorité issus du milieu rural, accueillis dans un cadre d'accord signé entre la France et la Turquie.⁶¹

La France est traditionnellement connue pour être une terre d'immigration depuis des siècles. Toutefois, les émigrés kurdes contrairement aux autres immigrés qui sont installés en France sont sur le territoire de façon récente, et restent dans l'ensemble peu nombreux. Un recensement du peuple kurde en France est difficile à obtenir. Pourtant la Fondation de l'Institut Kurde de Paris estime qu'il y a 200 000 à 220 000 personnes d'origine kurde réparties principalement dans la région parisienne, à Bourges-Lastic en Auvergne et d'autres régions en France. De plus, la majorité des kurdes vivant en France, est environ 90% de

⁵⁸ Chirine Mohseni, « La communauté des réfugiés Kurdes irakiens en France : Modes de Vie et intégrations », Université de Paris III Sorbonne, Paris, 1999. Pp24

⁵⁹ Clémence Scalbert, « La diaspora Kurde : *Territoires d'origine et représentations* » Volume 1, Université de Marne La Vallée, Paris, 2001. P.8

⁶⁰ Ibid.11

⁶¹ Chirine Mohseni, « La communauté des réfugiés kurdes irakiens en France, *Mode de vie et intégration* », 1999 Paris. Pp66-67

kurdes de Turquie installés surtout dans la région parisienne.⁶² Dans le cas des autres immigrés kurdes repartent en d'autre pays en Europe, voir le tableau au-dessous.

Figure 1. Répartition de la diaspora Kurde en Europe

Allemagne	700.000	800.000
France	200.000	220.000
Pays-Bas	90.000	110.000
Suisse	80.000	90.000
Belgique	60.000	75.000
Autriche	70.000	80.000
Suède	70.000	85.000
Grande-Bretagne	60.000	80.000
Grèce	30.000	40.000
Danemark	25.000	30.000
Norvège	20.000	25.000
Italie	15.000	20.000
Finlande	12.000	15.000

Source : L'Institut Kurde de Paris, Estimations sur la diaspora kurde en Europe (mise à jour le 19 décembre 2014). Consulté sur ligne le 25/05/2015. URL : <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

II.1.a Des jeunes actifs pour l'industrie allemande et française durant les Trente Glorieuses

L'immigration dans les années soixante marque toute l'Europe occidentale. Dans l'étude de « Les Trente Glorieuses de l'Immigration (1945-1975) » écrite par Marie-Claude Blanc- Chaléard : « l'histoire du deuxième grand afflux étranger se confond avec celle des Trente Glorieuses ».⁶³ Selon Blanc- Chaléard : « Dans l'Europe des Trente Glorieuses, la croissance économique atteint des taux spectaculaires, bien supérieurs à ceux du XIXe siècle ». Ainsi, progressivement, en 1973, « la France compte 3 millions d'étrangers, la RFA 2,8 millions et le Royaume-Uni, 1,6 million *de coloured people* ». Pour les immigrés qui viennent travailler ou trouver un travail en Europe, il faut un contrat et une carte de séjour temporaire.

⁶³ Marie- Claude BLANC- CHALEARD, *Les Trente Glorieuses de l'Immigration (1945-1975)*, dans Histoire de l'immigration, *La Découverte*, 2001, pp. 57-72

L'étude en géographie humaine sur « la communauté kurde en France » par Carole Riegle, en 1993, fait ressortir « la diversité, parfois même les clivages internes de la population kurde en France, mais aussi l'unité et la spécificité de celle-ci. »⁶⁴. Elle souligne dans son mémoire trois éléments fondamentaux telles que « l'existence indiscutable d'une « communauté » kurde en France au sein plein du terme, puis la conservation, parmi celle-ci, de son identité propre ; enfin, en matière d'insertion, un tableau différencié ». L'immigration kurde en France débute à partir de 1970, et « se confond jusque dans les années 80, avec l'immigration turque ».⁶⁵ Durant cette période en Europe, un manque de main-d'œuvre se fait jour à la suite de la forte croissance économique durant les Trente Glorieuses, entre 1946 et 1975. À cette époque, la France et « la plupart des économies occidentales connurent une croissance exceptionnelle et régulière à l'issue de laquelle elle entre dans l'ère de la société de consommation »⁶⁶. C'est donc ainsi que grâce aux accords de main-d'œuvre interentreprises, les conventions bilatérales interétatiques ainsi que l'accord d'Ankara (...) au cours des années 1960, permettent à plusieurs centaines de milliers de Turcs et de Kurdes de trouver un travail en Europe.⁶⁷

Les premiers immigrants kurdes venus en France, sont en majorité venus pour travailler. Ceux-ci sont dénommés « les immigrants économiques », venus dans le cadre d'un accord, signé entre les pays européens (l'Allemagne et la France) d'une part, et la Turquie d'autre part. Parmi ces travailleurs kurdes, il y a surtout des hommes qui sont venus seuls, avec un contrat provisoire. Ces jeunes hommes travailleurs ne pensent pas faire venir leur famille car leur plan est de « rentrer définitivement au pays après avoir épargné pendant 5 ou 6 ans en France »⁶⁸. Leur objectif est donc de revenir dans leur pays d'origine « pour acheter des terres et bâtir une maison neuve, en clair changer de statut social ». Selon Riegle, les causes de l'immigration sont :

« ... dues soit à une nécessité première (emploi à trouver, pauvreté à vaincre, dot à payer), soit à un besoin de développement et d'épanouissement personnel (éducation des enfants, investissement dans une maison ou un commerce, attrait de la liberté d'expression et de la sécurité sociale dans les pays

⁶⁴ Carole RIEGEL, *Les kurdes en France : une communauté à part entière ?* Paris, Mémoire de Maîtrise en Géographie Humaine Sorbonne, Sous la direction de Mr le Professeur X. DE PLANHOL. 1992-1993p.122

⁶⁵ Ibid., p.18

⁶⁶ http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Trente_Glorieuses/185974

⁶⁷ Isabelle RIGONI, « Migrants de Turquie : un demi-siècle de présence en Europe occidentale ». 2005/1 numéro 10, *Outre-Terre.*, p.512. DOI : 10.3917/oute.010.0325

⁶⁸ Ibid., p. 20.

industrialisés), soit enfin à l'impulsion provoquée par le mythe de l'Occident à l'argent facile, où « même les pierres, la terre sont d'or ».⁶⁹

Au fil du temps, notamment en 1980, les travailleurs kurdes, font venir leur famille, “excitant” ainsi une nouvelle vague massive d'immigrés. Il semble que les travailleurs « supportent mal la solitude », mais c'est aussi à cause du coup d'État⁷⁰ en Turquie, durant cette période et puis le conflit kurde « qui s'intensifie à partir de 1984 précipitent un nombre important de citoyens turc vers l'exil ».⁷¹

La nature de l'immigration est pour les Kurdes comme pour les Turcs, traditionnel : « quasi exclusivement ruraux ou d'origine urbaine récente, ils conservent une structure communautaire très forte ». Durant ces périodes en Turquie, plusieurs régions sont touchées par l'exode massif des campagnes vers les villes « provoqué d'un part, par la mécanisation, (...) et d'autre part, par la désintégration de l'économie du « petit paysan », à la suite de l'enrichissement des grands propriétaires.»⁷². Pour les kurdes, la situation économique est encore plus dure car, « à l'Est du pays, au Kurdistan en particulier, systématiquement négligé par les gouvernements successifs, les moyens de production sont encore archaïques. »⁷³. En plus, la démographie rapide s'ajoute aussi comme l'un des facteurs qui contribue à l'exode vers la ville. D'après Rigoni : « les causes de départ et le projet migratoire sont les mêmes : face au fort taux de chômage en Turquie, l'émigration représente un moyen de s'enrichir par quelques années de travail en Europe avant de revenir au pays pour monter un petit commerce ».⁷⁴

En plus des travailleurs kurdes de Turquie ou bien des « immigrés économiques », il y a aussi des immigrés politiques (les réfugiés). À ce propos, Riegle note que sur les 70 000 kurdes vivant en France (1993), la fraction des réfugiés (kurdes originaires de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie) représente 15 à 20% du total, pendant que le reste représente des immigrés

⁶⁹ Ibid., p. 20.

⁷⁰ Le Coup d'Etat en 1980, marque une rupture dans l'histoire contemporaine de la Turquie lors duquel, « l'armée s'empare du pouvoir et instaure un nouveau régime qui ne deviendra civil qu'en 1983 ». Par la suite, des répressions « brutales » exécutées par l'armée contre les communistes et en règle générale, la gauche. Quant à la question kurde, l'identité kurde en Turquie est interdite. En 1984, les conflits kurdes en Turquie s'agissent de violents combats entre l'armée turque et le PKK en Anatolie (le sud-est du pays). Durant les années 1984 à 1991, les conflits s'intensifient par la guérilla du PKK dirigée par Abdullah Öcalan, lors duquel il essaye de mobiliser « ses bases arrière » au Kurdistan d'Irak. Pourtant, cette tentative est fortement réprimée par l'autorité turque à Ankara. En bref, le PKK se renforce pendant cette époque, dont le succès de la guérilla s'explique par le fait « aux soutiens régionaux (Syrie, dans une moindre mesure, et Iran) qu'elle a pu s'assurer mais aussi à sa capacité d'offrir des moyens d'ascension à ses chefs militaire ».

⁷¹ RIGONI, Op. Cit., p.512.

⁷² Ibid., p.18.

⁷³ Ibid., p.18.

⁷⁴ ISRGONI, p.206

économiques. La fraction des réfugiés semble d'ailleurs « la plus active et la plus dynamique de la communauté, sur le plan social et politique, mais également professionnel. »⁷⁵.

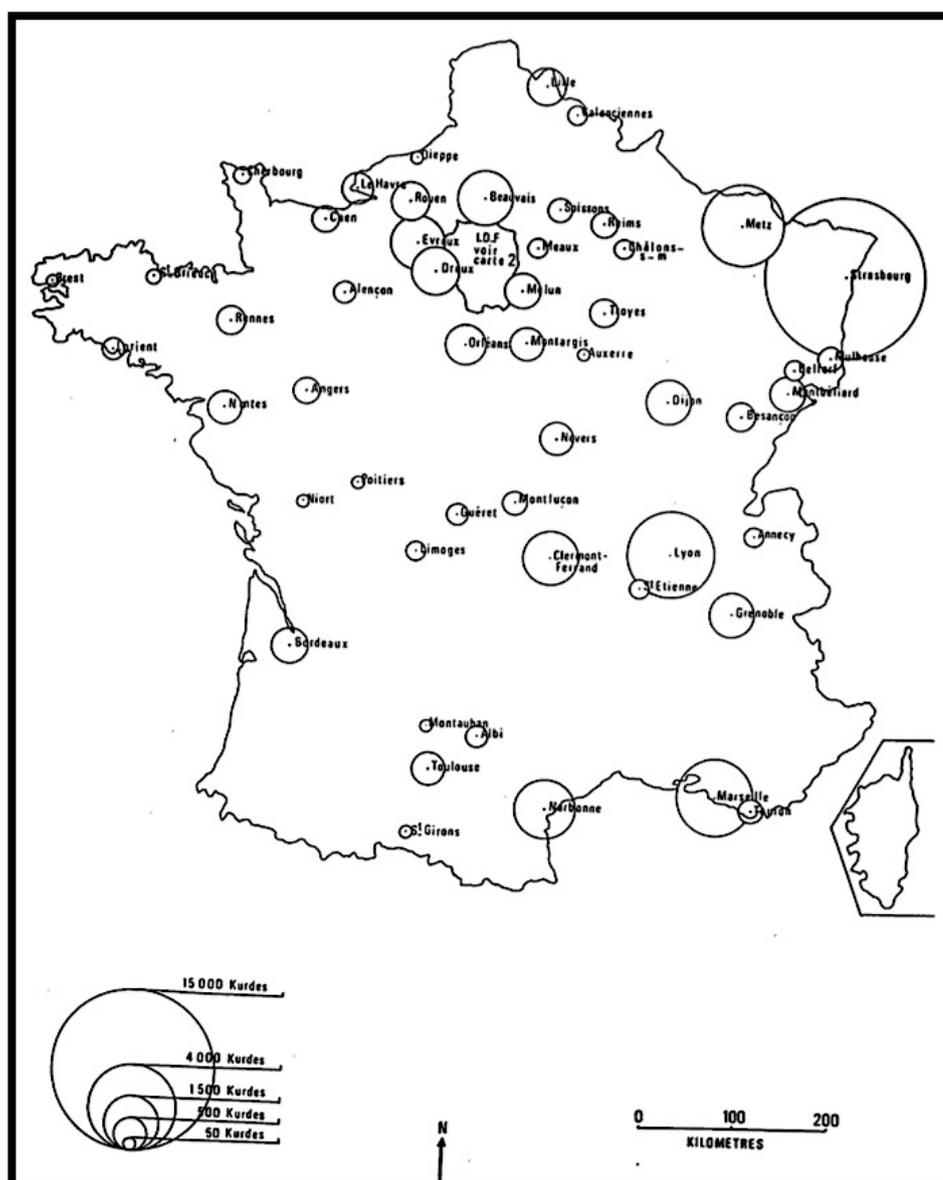
« ... l'immigration kurde offre une première originalité de par l'existence des réfugiés politiques, arrivés après les immigrants économiques » (Riegel, 1993 :22)

L'étude de Riegel sur la communauté kurde en France, aussi met au point des cartes qui montre la répartition des immigrants kurdes en France, et en particulier à Paris dont on peut trouver des kurdes plus instruits ainsi, repartis dans la région parisienne. Autrement dit, comme le constate Riegel :

« L'étude de ces cartes nous révèle ainsi de manière indiscutable l'émergence d'un véritable tissu d'implantation kurde sur le territoire français, avec sa propre cohésion interne et ses relations spécifiques. Ce tissu illustre également la variété que présente la communauté, et même ses premières lignes de rupture, dont la marginalité des Kurdes d'Alsace ou le quasi cloisonnement des Kurdes d'Irak au Sud sont les principaux exemples ». (Carole RIEGEL,1993 :46)

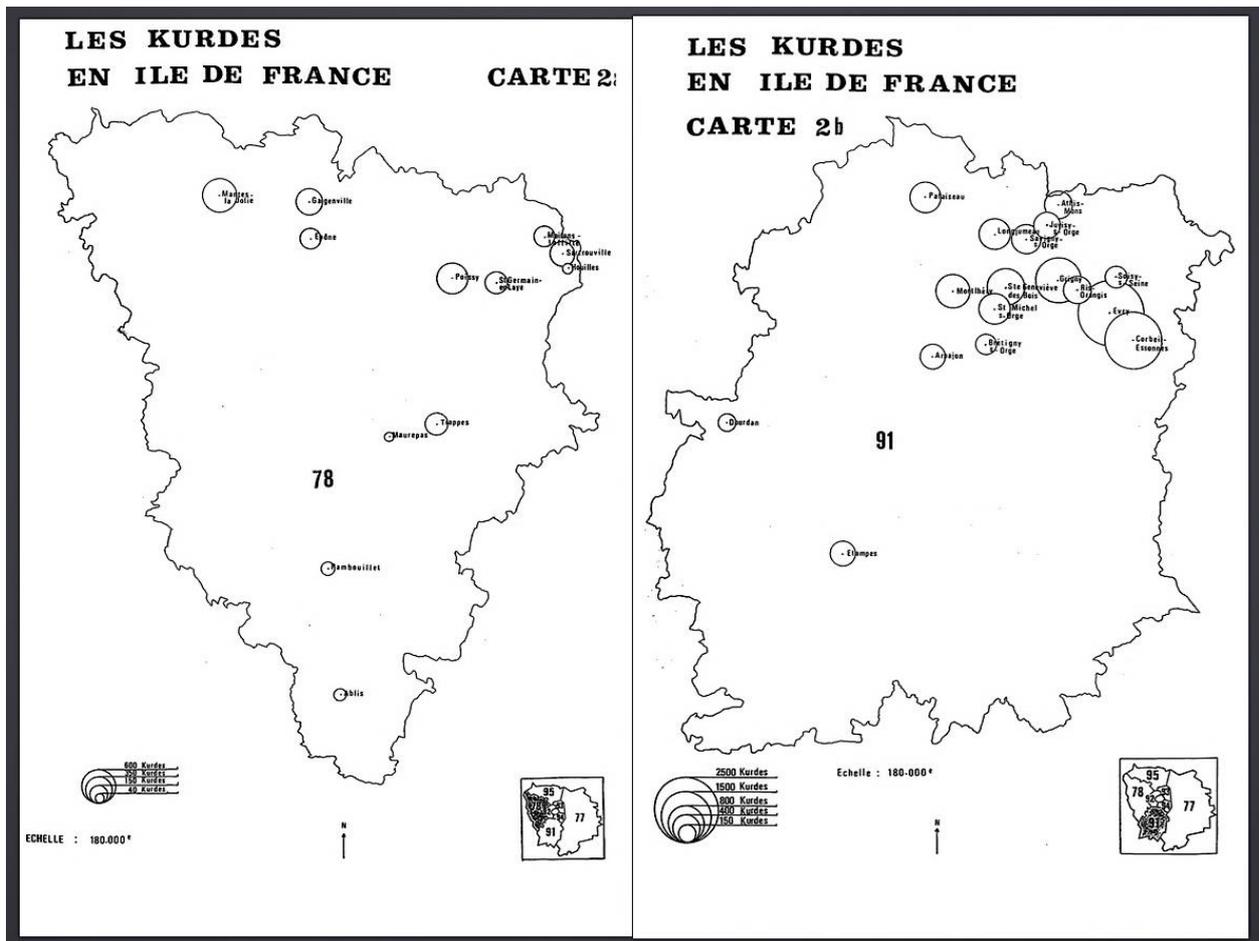
⁷⁵ RIEGEL, OP. Cit, p. 22

Figure 2. Répartition d'immigrés Kurdes dans les régions françaises



Source : Carole RIEGEL, *Les Kurdes en France, une communauté à part entière ?* Mémoire de Maîtrise en Géographie Humaine sous la direction de Mr le Professeur X. DE PLANHOL. U.F.R DE GEOGRAPHIE SORBONNE PARIS IV, 1992-1993.

Figure 3. La répartition des immigrés intellectuels, politiques et étudiants d'origines kurdes dans la région parisienne (1970-1980)



Source : Carole RIEGEL, *Les Kurdes en France, une communauté à part entière ?* Mémoire de Maîtrise en Géographie Humaine sous la direction de Mr le Professeur X. DE PLANHOL. U.F.R DE GEOGRAPHIE SORBONNE PARIS IV, 1992-1993., p. 42-43.

II.1.b Les réfugiés kurdes d'Iran

En ce qui concerne les émigrés kurdes d'Iran, ils représentent moins de 5 % de la communauté kurde de France, également dispersés et détachés dans la communauté kurde. Peu en nombre, leur immigration est plutôt caractérisée comme familiale, et « leur origine

aisée ». De plus, il semble que pour les kurdes d'Iran qui ont immigré vers la France, le choix porte principalement sur « la proximité de la France -plus proche de l'Iran (...) et, les affinités culturelles existant avec l'Iran ». ⁷⁶La raison de l'exil kurde d'Iran vers la France est principalement liée à la situation politique sous le régime islamiste de l'Ayatollah Ruhollah Khomeyni (1979- 1989) ⁷⁷. La minorité kurde en Iran, soumet à la loi islamique de la confession chiite, revendique aussi de faire reconnaître leur droit politique et culturel. En gros, durant le régime islamiste de Khomeyni, il « déclare la guerre sainte aux kurdes qualifiés d'athées, hypocrites, séparatistes, agents d'Israël et de l'impérialisme » ⁷⁸.

II.1.c Les immigrés kurdes de Syrie

Depuis la guerre en Syrie en 2011, jusqu'à nos jours, les kurdes de Syrie sont devenus le principal centre d'intérêt médiatique. En particulier, dans les journaux d'informations françaises en ligne, on trouve plusieurs articles consacrés au sujet des Kurdes de Syrie et les femmes kurdes qui luttent contre le *Daech* mais aussi pour l'émancipation de la femme. C'est surtout la femme kurde de Syrie qui est devenue la figure héroïque au sein des conflits qui se déroule à Kobanê. À ce propos, *Arte*, la chaîne de télévision franco-allemande et *RT France*, diffuse de films documentaires sur les femmes kurdes de Syrie en combat, intitulé « Kurdistan, la guerre des filles » sur *Arte*, et « Sa guerre à elle : les femmes contre l'Etat Islamique » ⁷⁹ dans une enquête spéciale en RT France, publié le 13 octobre 2015. Pourtant, c'est depuis 2014 que la femme kurde, du bataillon féminin kurde (YPJ), lutte courageusement contre des groupes djihadistes Etat islamique et le Front al-Nosra à Rojava, région du nord-est de la Syrie. ⁸⁰ Néanmoins, la guerre en Syrie a déplacé jusqu'à 2015 plus de quatre millions de personnes vers le Liban, la Turquie, le Jordanie et vers l'Europe. Plus d'un million de kurdes de Syrie se sont réfugiés vers les régions kurdes d'Irak (le Kurdistan), qui est à l'inverse du reste de l'Irak considérées comme des régions « hors de danger ».

⁷⁶ RIEGEL, p 23.

⁷⁷ L'ayatollah Khomeyni (1900-1989) est le leader religieux et politique iranien, qui instaure une République Islamique après la révolution iranienne en 1979. Il a d'ailleurs joué un rôle primordial dans le renversement du régime du Shah Mohamed-Reza Pahlavi (le deuxième et dernier monarque de la dynastie des Pahlavi, qui régna de 1941 à 1979)

⁷⁸ RIEGEL, p 23.

⁷⁹ *RT en Français*, enquête spéciale sur « Sa guerre à elle : les femmes contre l'État islamique », (en ligne). URL: <https://francais.rt.com/programmes/enquetes-speciales/8318-sa-guerre-a-elle>

⁸⁰ *Sputnik France*. « Ce bataillon féminin kurde qui lutte contre Daech ». *Sputnik France*. Mis à jour le 12.01.2016. URL: <https://fr.sputniknews.com/international/201601121020879929-femmes-kurdes-daech-bataillon/>

Auparavant, les kurdes de Syrie, n'avaient pas subi de la même façon une oppression aussi tragique que celle des kurdes de Turquie, Irak et Iran. Sous le régime de Bachar al Assad, le président de la République de Syrie depuis 2000, et d'origine alaouite qui est une branche du chiisme dans l'Islam, la discrimination de minorité kurde était « moins » sévère dans le sens qu'ils sont « laissés en paix pour peu qu'ils s'intègrent en silence », comme le note Riegel.

En plus, étant donné qu'ils sont une minorité ethnique en Syrie, ils y étaient considérés comme « apatride » ou « étranger », qui d'ailleurs subissant de ce fait une discrimination les excluant de la vie politique et sociale. « Ainsi, si certains Kurdes de Syrie sentent leurs droits menacés et quittent leur pays pour l'Europe, la plupart s'exilent pour des raisons intellectuelles ou économiques : des étudiants qui veulent suivre une formation plus poussée par exemple, ou des artistes qui tentent de se faire connaître en Europe. »⁸¹

II.1.d Les Yézidis en France

Les Yézidis forment un « groupe » ou une communauté kurde à part entière par rapport aux autres minorités kurdes au Moyen- Orient. Ils se différencient dans leur confession. En France, le nombre de yézidis est environ 6 000⁸² personnes. Par contre, c'est en Allemagne que la plupart se sont installées, et notamment depuis le mouvement de migration kurde dans les années 1980. Les kurdes *Yézidis* ont une confession particulière dit *Yézidisme*, qui est une religion monothéiste, qui tire une partie de ses croyances dans le zoroastrisme : la religion de la Perse antique. Comme évoqué dans le journal du *Monde* sur ligne : « Les fidèles de cette religion croient en un dieu unique, *Xwede*, qui fut assisté par sept anges lorsqu'il créa le monde, dont le plus important est *Malek Taous*, souvent représenté par un paon, symbole de diversité, de beauté et de pouvoir »⁸³. Ils parlent un dialecte kurde unique, et compte entre 100 000 et 600 000 personnes en Irak mais aussi plusieurs milliers habitent en Syrie, en Turquie, en Arménie et en Géorgie⁸⁴. Les yézidis sont caractérisés comme une communauté particulière car ils ne se considèrent pas comme kurde. Ainsi, on peut également trouver des yézidis dans les régions du sud de la Russie, pays dont ils ne partagent ni coutumes, ni mœurs, ni destin

⁸¹ RIEGEL, p.23.

⁸² Romane FRACHON, « On ne se convertit pas au yézidisme, on l'est ou ne l'est pas » *Liberation Monde*, 19 août 2014, consulté le 31 mai 2015 : URL : http://www.liberation.fr/monde/2014/08/19/on-ne-se-convertit-pas-au-yezidisme-on-l-est-ou-on-ne-l-est-pas_1082585

⁸³ Sophie GILLIG, « Qui sont les yézidis, cible des djihadistes en Irak ? », *Le Monde*, mis à jour le 13.08.2014, consulté le 14 avril 2016 sur ligne. URL : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/12/la-communaute-kurdophone-yezidie-cible-des-djihadistes-de-l-etat-islamique_4470471_3218.html

⁸⁴ Sophie GILLIG, « Qui sont les yézidis, cible des djihadistes en Irak » *Le Monde*, mise à jour le 13/08/2014. Consulté le 31/05/2015. URL : [http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/12/la-communaute-kurdophone-yezidie-cible-des-djihadistes-de-l-etat-islamique_4470471_3218.html]

historique.⁸⁵ Depuis le 3 août 2014, les yézidis sont persécutés par les djihadistes de l'Etat islamique, car ils sont considérés comme des adorateurs du feu ou du diable.

II.2. L'exil Kurde de l'Irak et la conséquence des Guerres du Golfes (1981-1991)

L'exode des Kurdes irakiens est considéré comme un mouvement historique. Evidemment, la déportation de la population du Kurdistan semble déjà connue dès 1960 : « de vastes régions, proches des frontières turques et iraniennes, avaient vu leurs populations raflées, puis relogées dans des « zones de concentration », dans le désert du sud de l'Irak ou dans d'autres régions du Kurdistan »⁸⁶. De plus, d'autres régions, riches en pétrole telle que Kirkouk, Khanaqin et Sindjar subissent « une politique d'arabisation forcée » qui a pour but de « modifier la réalité démographique de ces territoires stratégique ». Ce n'est pourtant qu'après les événements durant la guerre irako-iranienne en 1981-1989, que la situation des kurdes irakienne empira.

Dans l'ouvrage sur « Le Kurdistan d'Irak » de 1918 à 2008, qui retrace 90 ans d'histoire kurdes au Kurdistan d'Irak, Saywan Barzani donne un portrait d'un pays et d'un peuple peu connu en France. Il est né en 1972, au Kurdistan d'Irak et appartient à une des grandes familles dirigeantes du pays « qui depuis presque trois siècles, est au cœur du mouvement national kurde de cette région ». Il a fait toutes ses études supérieures en France, et obtient en 2005, son doctorat en science politique à la Sorbonne. D'ailleurs, il a été Haut Représentant du Gouvernement Régional du Kurdistan en France de 2005 à 2007 et « nommé ambassadeur d'Irak en 2008 ».

C'est à partir de 1984, lorsqu'une politique « de la terre brûlée » fut mise en œuvre par Saddam Hussein, qu'il « ordonna la destruction systématique des villages du Kurdistan et la déportation des habitants, dans des centres appelés « concentrations » ».⁸⁷ En 1987, un plan sur le recensement des habitants pour la « région du Nord » fut établi. Selon Saywan Barzani : « Ce plan consistait à opérer un recensement des habitants en 1987 : seuls ceux qui figuraient sur les listes ou qui vivaient dans les « concentrations » pouvaient prétendre à des rations alimentaires. Quant à ceux qui

⁸⁵ Service d'information et de documentation sur l'Asile, consulté le 31/05/2015 : URL : [http://www.espoirdasile.org/artc/Mais_qui_sont_ces_Yezides_qui_demandent_asile/427/fr/article/]

⁸⁶ Saywan BARZANI, « *Le Kurdistan d'Irak* ». Paris. Harmattan, p.44

⁸⁷ Ibid., p.45.

vivaient en dehors des villes et des camps officiels, n'ayant pas d'existence légale, ils furent considérés peu ou prou comme des cibles à battre. »⁸⁸

C'est donc dans un tel contexte que la phase de l'*Anfal* est établie. *L'Anfal* est une opération militaire qui comporte huit étapes, d'où l'armée irakienne « délimitait une zone géographique, préparait le terrain par des canonnages d'artillerie lourde ou des bombardements aériens, en ayant parfois recours aux armes chimiques. Les troupes et les blindés se mettaient ensuite en mouvement afin d'encercler la population civile et les forces des peshmergas. »⁸⁹ Cette population était transférée par camions militaires, dans l'une des immenses forteresses du Kurdistan, ensuite amené « dans des conditions inhumaines, principalement dans le sud de l'Irak, qui aussi par conséquent « finit par des nombreux charniers » qui ont été découverts au lendemain de l'invasion américaine en avril 2003.

En bref, environ 200 000 personnes attendent en revanche de se réfugier vers l'Iran et la Turquie, mais « le nombre des victimes directs de l'Anfal, pour la plupart des civils, est estimé entre 100 000 et 182 000 » selon Barzani.⁹⁰ A cette époque-là, Ali Hassan Al-Majid, le général irakien et cousin de Saddam Hussein, aussi connu sous le nom « Ali le chimique », prend en charge la « région du Nord » par l'ordonnance du Président de République, Saddam Hussein (1979-2003), pour abattre la rébellion. Ainsi, en 1988, des bombardements au gaz ordonnés par lui sur le village kurde d'Halabja, font perdre la vie à 5 000 kurdes restés sur place. Des milliers d'autres ont été blessés et peu à peu des « cancers et malformations congénitales » sont apparus à la suite de cette attaque. Comme je l'ai déjà signalé dans le premier chapitre, cette tragédie devint le symbole de la souffrance du peuple kurde, et dont est commémorée jusqu'à nos jours par des kurdes partout au Kurdistan d'Irak et en Europe.

C'est donc, à la suite de ces événements qui poussent des milliers de kurdes à prendre le chemin vers les pays voisins (Iran et la Turquie) qu'ils sont placés dans des camps de réfugiés et ensuite déplacés vers des pays européens.

La deuxième étape de la Guerre du Golfe, la guerre entre l'Irak et le Koweït qui commence en 1990-1991, environ quatre millions de personnes se réfugient vers les montagnes du nord et ensuite vers l'Iran et la Turquie. Désormais, il s'agit du « Grand Exode » essentiellement composé par des réfugiés venus de Kirkouk, « souvent à pied », puis les villes d'Erbil, de Duhok et ensuite Sulimanieh qui tomba aux mains des armées irakiennes. Le

⁸⁸ Ibid., p.45.

⁸⁹ Ibid., p.45.

⁹⁰ Ibid., p.46.

nombre de kurdes ayant pris le chemin de l'exil dépasse les deux millions de personnes, d'après Barzani.⁹¹ Les réfugiés kurdes d'Irak, déplacés dans des camps en Turquie et dans des conditions peu agréables plus d'un an, attendent d'être acceptés par les États européens. C'est donc à la suite de la révélation des conditions difficiles de vie dans ces camps que certains pays européens ont décidé de recevoir une partie des réfugiés.

II.2.a La France, tenue de refuge des kurdes irakiens 1989 à 1991

Le 3 août 1989, la France accueille 335 réfugiés, du camp de Mardin, en Turquie. Le choix porte en priorité, sur des familles dont les enfants représentaient le tiers de la population, et d'où les réfugiés vivaient dans des conditions très fragiles.⁹² L'étude sur les réfugiés kurde d'Irak en France par Chirine Mohseni, nous fait connaître, uniquement ces familles kurdes de Badinan, dès leur arrivée au centre d'accueil à Piriac-sur-Mer en Loire-Atlantique jusqu'à leur installation dans les villes. Elle éclaire également, les différentes étapes du processus de l'intégration, et les stratégies identitaires (de ceux-ci) face aux changements imposés par la société d'accueil.

Cité par Amin dans la thèse de Chirine Mohseni : « c'était la première fois que des réfugiés kurdes bénéficierait collectivement du droit d'asile. Autrement dit, aucun pays dans le monde n'avait auparavant organisé un accueil pour cette population et fait accorder l'asile politique par la France. »⁹³ . Néanmoins, c'est aussi grâce à Danielle Mitterrand (1924-2011), la première dame du président de la République française à l'époque qui a convaincu le Président de la République française, François Mitterrand (1981-1995) d'accueillir ces réfugiés en France. De plus, la seconde opération d'accueil des réfugiés kurdes du Mardin est réalisée le 5 octobre 1990, à Piriac-sur-Mer en Loire-Atlantique. Le nombre de personnes accueillies est de 208, soit 27 familles au totale.⁹⁴ (Figure 8).

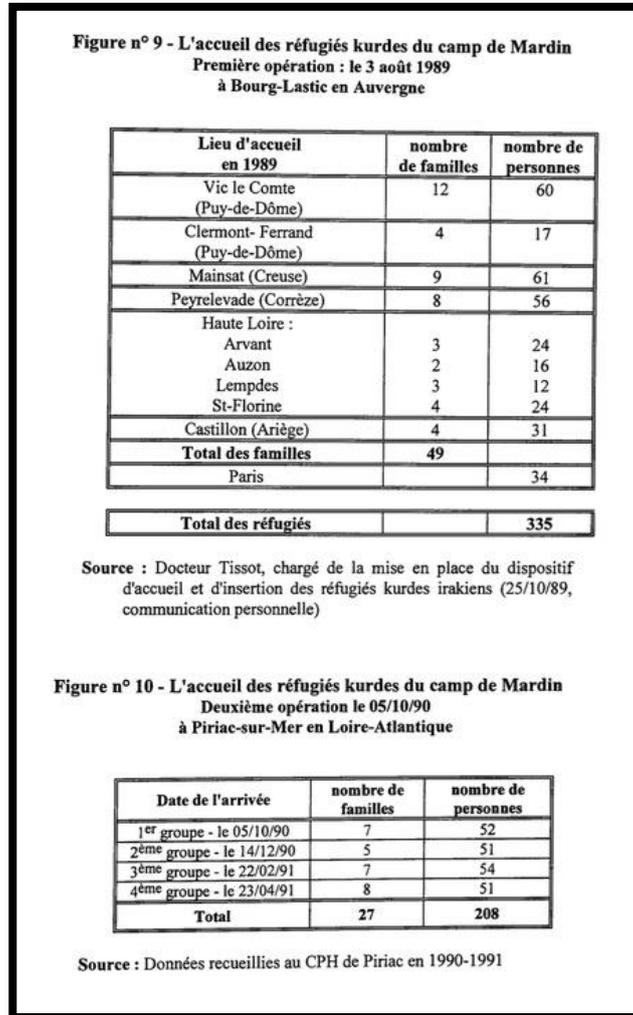
⁹¹ Ibid., p.60.

⁹² Chirine Mohseni-Sadjadi, *La Communauté des réfugiés Kurdes irakiens en France, Mode de vie et intégration* » Université Paris III- Sorbonne Nouvelle, 1999., p.66.

⁹³ Ibid., p.66.

⁹⁴ Ibid., p.68.

Tableau sur la première et deuxième opération d'accueil des réfugiés kurdes du camp de Mardin à Bourg-Lastic en Auvergne et à Piriac-sur-Mer en Loire-Atlantique (1989-1990)



Source : Chirine MOHSENI, « La communauté des réfugiés kurdes irakiens en France : Mode de vie et intégration » 1999, p. 68.

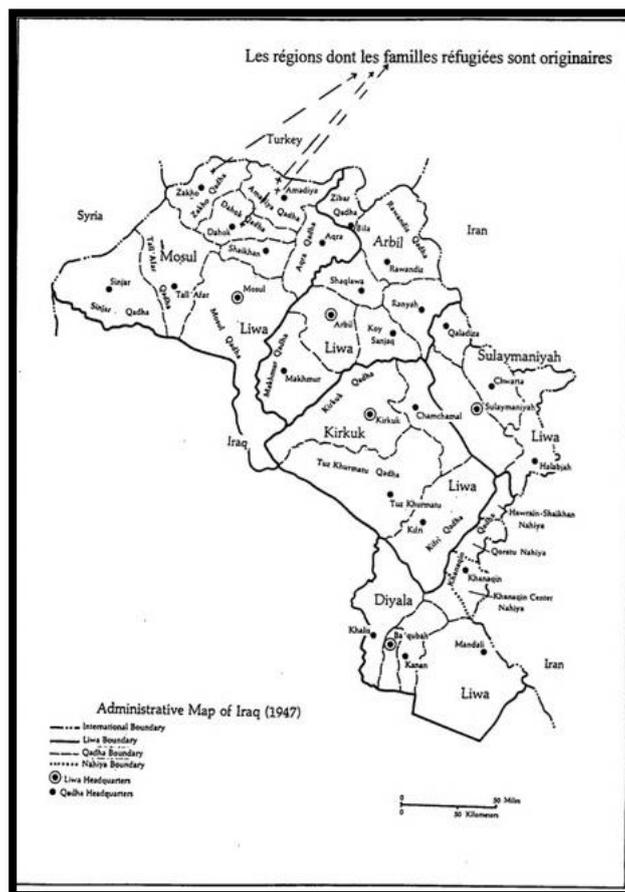
Contrairement aux 25 000 réfugiés politiques kurdes irakiens installés en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, ces réfugiés de Badînan sont issus du milieu rural, dont leur identité est inscrite par un passé au sein du mouvement national et par une persécution perpétuelle, par exemple, par de gazage, destruction de leur village et d'exode. Autrement dit, comme l'a cité Mohseni : « (...) ils sont porteurs d'une mémoire collective fortement marquée par 30 années de guerre au Kurdistan. Enfin les conséquences de cette guerre s'inscrivent dans leur personnalité et ainsi qu'ils ont dû subir des pressions psychologiques ».

Les réfugiés kurdes du Badînân en France ont fui de l’Irak à la suite de bombardements chimiques. À ce propos, Mohseni note que :

« Ces familles qui avaient vu leurs villages gazés et leurs proches tués, étaient pour la plupart très traumatisés. Pour éviter la mort, ils ont dû fuir dans des conditions difficiles laissant derrière eux ceux des membres de leur famille qui ne se trouvaient pas sur place au moment des événements. Arrivés en Turquie, après des jours de marche, ils ont été accueillis très rudement par les soldats turcs. Rassemblés dans des camps, ils ont vécu plus d’un an dans une situation précaire à la merci des autorités turques (...) puis, arrivés en France, ces réfugiés étaient encore sous le choc de ces événements. Cela explique la nostalgie des réfugiés pour ce passé où ils étaient tous réunis et vivaient « assez bien » chez eux ». (Mohseni, 1999 :34)

La région du Badînân, dont ces familles sont originaires, est située au nord de l’Irak, à la frontière turque.

Les régions kurdes d’Irak dont les réfugiés (les familles réfugiées) sont originaires



Source : Chirine MOHSENI, « La communauté des réfugiés kurdes irakiens en France : Mode de vie et intégration » 1999, p.62.

II.2.b Les nouveaux « boat-people », demandeurs d'asile « clandestins »

À la fin des années 1990, l'immigration kurde connaît une nouvelle forme. C'est une immigration clandestine en masse. Elle concerne essentiellement les kurdes en provenance de l'est et du sud du Kurdistan (Iran, Irak, Syrie), et une population du milieu relativement aisé (médecins, ingénieurs, etc.). Progressivement, il se trouve aussi ceux qui ont immigré volontairement. Une somme d'argent considérable est nécessaire afin de gagner l'Europe, et les conditions économiques dans les régions concernées ne s'améliorent pas.⁹⁵ Toutefois, malgré les répressions, la pauvreté, les massacres ciblés et les persécutions, ils n'ont pas perdu l'espoir pour revendiquer un pays nommé « *Kurdistan* ».

Les nouveaux « boat-people », signifient les personnes qui prennent des bateaux pour passer d'un pays à l'autre. En 1997, une nouvelle vague d'immigrés kurdes entre dans Schengen. Dès maintenant, il s'agit des demandeurs d'asile, ou des réfugiés clandestins qui empruntent un chemin risqué vers l'Europe. Dans la revue *Européenne des Migrations Internationales*, Amir Abdulkarim éclaircit le parcours de ces « réfugiés clandestins », d'origine kurde d'Irak, qui quittent leur pays pour trouver l'asile en Europe. La distinction entre les réfugiés kurdes de Badinan et ces « boat people » ou bien immigrés clandestins, s'explique par le biais des « moyens » et des « itinéraires ». Le nombre des immigrés clandestins qui ont débarqué sur les côtes du sud de l'Italie, notamment les plages de la région d'Otrante ont été estimées à plusieurs dizaines de milliers en 1997.

Pour entrer en Europe, il faut d'abord des financements. Autrement dit, comme l'écrit Abdulkarim : « (...) les candidats se font aider financièrement par des proches expatriés. (...) ils vendent tous leurs biens, leur voiture, leur bétail pour se constituer un capital. C'est ainsi qu'ils peuvent payer les passeurs. »⁹⁶ Le chemin de l'exil vers l'Europe n'est pas facile. D'abord, afin de commencer un tel cheminement, il faut trouver un passeur qui les mène jusqu'à la destination de leur choix. Il faut aussi discuter le prix. Le point de départ est la Turquie, pour la plupart, car d'un côté, la distance entre la Turquie et la Grèce par bateaux n'est pas longue, mais pourtant très risquée. Le parcours de ces demandeurs d'asile en majorité par des bateaux se fait remarquer à l'époque.

⁹⁵ Scalbert, 1999 : 9

⁹⁶ Ibid., p.266

« Ce qui est nouveau à la fin de 1997, c'est le caractère massif des déplacements, avec des bateaux dont le nombre des passagers est de plus en plus important. Le premier groupe de quelques 200 réfugiés kurdes, en majorité d'Irak, y est en effet arrivé fin mai 1997, suivi, en juillet, par un autre groupe composé de 403 réfugiés dont 340 kurdes. 200 autres dont 178 Kurdes, ont suivi en août. En novembre, un bateau transportant 800 réfugiés kurdes est arrivé à Otrante. En moyenne, 80 % de ces arrivants sont des Kurdes irakiens. D'après *la Croix Rouge*, toute au long du mois de décembre 1997 près des 160 réfugiés, principalement kurdes, arrivent chaque jour au sud d'Italie ». (Abdulkarim, 1998 :266)

En France, une filière d'immigration clandestine des réfugiés kurdes et assyriens d'Irak a été trouvée en 1997 : plus de 4 000 clandestins irakiens ont été interceptés et près de 10 % « des reconduites à la frontière concernent des ressortissants irakiens, kurdes pour la plupart ». Selon Abdulkarim : « Cet exode spectaculaire a fait prendre conscience à l'opinion européenne de la complexité de la « question kurde » et de son aggravation avec la guerre du Golfe ». ⁹⁷

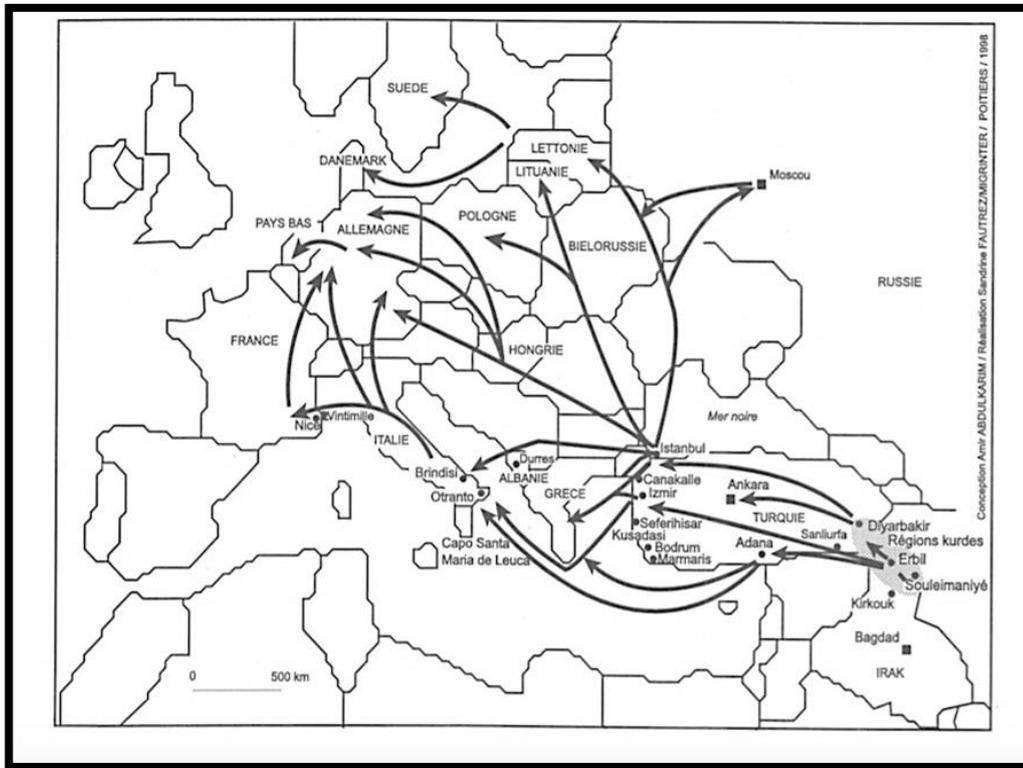
« En France, on retrouve des filières toute aussi coûteuses. Depuis un an, les policiers de la DICCILEC (ex-police de l'Air et des frontières) avaient été alerté par l'augmentation du flux migratoire venu d'Irak : plus de 5 000 clandestins kurdes ont été interceptés en France en 1997. Elle a mis à jour un réseau dont le trésorier vivait à Paris, où il centralisait les sommes payées avant leur départ par les candidats à l'exil, 50 000 à 60 000 FF par personne. Une partie était réservée aux deux organisateurs, français et italien, qui rémunéraient les passeurs. Ces derniers sont organisés comme une filière de trafiquant de drogue, à savoir compartimentés de manière identique » (*Le Monde*, 26.12.1997) / Abdulkarim, 1997 :274)

Vintimille, la ville italienne frontière avec la France, « fait face à un afflux massif de Kurdes qui souhaitent transiter par la France pour atteindre l'Allemagne », à la fin des années 1997 et début 1998.

« Pour entrer en France, chaque jour, des Kurdes continuent à tenter à pied le passage de la frontière, soit le long de chemin de fer, soit sur une colline surplombant l'autoroute, soit encore plus loin, dans la montagne. Quand ils sont pris dans cette zone de 10 km entre les deux pays, ils sont reconduits sans procédure de l'autre côté des Alpes. Après quelques jours à Vintimille, ils tentent à nouveau leur chance. » (Amir Abdulkarim, 1998 :271)

⁹⁷ Abdulkarim, Amir, « Les Kurdes irakiens en Europe, nouveau « boat-people ». *Revue européenne de migrations internationales*. 1998. Vol. 14 No1. La ville déstabilisée ? Faits et représentations. pp. 263-276. p. 265

La route de demandeur de l'asile vers l'Europe



Source : Amir Abdulkarim, « Les Kurdes irakiens en Europe, nouveau « boat-people ». *Revue européenne de migrations internationales*. 1998. Vol. 14 No1. La ville déstabilisée ? Faits et représentations. pp. 269.

« Le flux est permanent, alimenté quotidiennement par des bateaux pneumatiques qui assurent des traversées en trois heures et échappant aux radars de la marine militaire et des garde-côtes italiens qui ratissent les eaux territoriales. Pour un clandestin arrêté, on estime à plus de cinq ceux qui passent entre les mailles des filets. D'autres réfugiés kurdes tentent la traversée vers la Grèce en barque ou à la nage en mettant leur vie en péril ». (Amir Abdulkarim, 1998 : 266)

En guise de conclusion, l'exode des kurdes irakiens, huit ans après la guerre du Golfe touche « de plein fouet l'Europe ». C'est donc le réseau de relations et les moyens financiers disponibles qui expliquent « le choix des chemins de l'exil, de plus en plus complexes, périlleux et longs ». En plus, à défaut de décret politique, «le réservoir de réfugiés clandestins que constituent les zones kurdes, principalement en Irak et en Turquie, reste très important et le flux des candidats à exil en Europe n'est pas près de se tarir ».⁹⁸

⁹⁸ Abdul karim, ..., p.275.

II.2.c Danielle Mitterrand et les Kurdes

Dans le cas du peuple Kurde, soit au Moyen-Orient soit en France, il semble pertinent d'évoquer le rôle que Madame Danielle Mitterrand a joué pour les kurdes et dans la sensibilisation de la cause Kurde en France, durant la période *d'Halabja*. Danielle Mitterrand, la *Présidente de France Libertés*, fondation créée en 1986, qui défend le statut « des biens communs du vivant » et la défense des droits de l'homme et des droits des peuples. La Fondation de *France Libertés* a pour but principal : la défense des droits des peuples et des individus à l'autodétermination face à l'oppression de régimes autoritaires. Cette fondation qui est née de la volonté de Danielle Mitterrand de construire « un monde plus juste » ainsi, par l'intermédiaire des projets de développement de long terme, visant sur l'éducation, la santé et la reconnaissance des droits politiques, sociaux et culturels des peuples autochtones.⁹⁹

Dans le cas des réfugiés kurde de Badinan, on a vu que Mohseni note que le premier groupe accueilli en France en 1989 se compose de 335 personnes. Pourtant, Abdulkarim indique que le premier groupe est en effet venu sur l'initiative de la *Fondation France Liberté* présidée par Danielle Mitterrand, d'où un premier groupe des 239 réfugiés kurdes d'Irak est accueilli à Bourg-Lastic en Auvergne. Danielle Mitterrand a joué un rôle très important sur la sensibilisation du gouvernement français et du monde international à la cause de ces réfugiés kurdes à partir des années 1989. C'est surtout à la suite des événements *d'Halabja*, qu'elle forme un colloque intitulé « Les Kurdes : l'identité culturelle, le respect des droits de l'homme »¹⁰⁰. Comme ça, elle réussit à réunir des représentants de plus de 20 pays et par conséquent, la France accueille près de 1000 réfugiés kurdes, accordé par le Président et le gouvernement.

Néanmoins, pour les kurdes, Danielle Mitterrand est considéré comme « la mère des Kurdes ». Au Kurdistan d'Irak par exemple, « son nom fut donné à des écoles, à des places et des boulevards dans nombre de villes du Kurdistan ». Deux écoles françaises existent au Kurdistan d'Irak. L'école internationale française Danielle Mitterrand à Erbil, la capital du Kurdistan d'Irak, créée en 2009, qui est une école maternelle de la « Mission laïque française ». La deuxième « École Française Danielle Mitterrand » est inaugurée à

⁹⁹ Fondation Danielle Mitterrand France Libertés, « Qui sommes nous ». Consulté sur ligne le 26. Avril 2015.
URL : <http://www.france-libertes.org/Notre-histoire,2217.html>.

¹⁰⁰ Michel JOLI, « Danielle Mitterrand et Les Kurdes : Le rêve d'une première dame ». *Hommes & migrations*, numéro 1307, pp.134-135.

Souleymanieh en 2013. Pour plus de renseignements, on peut trouver la page Facebook sur ces derniers, l'une crée par l'association « Dialog » et l'autre intitulé « French School Erbil », ainsi que le site officiel « MLF Erbil ». ¹⁰¹ Après la mort de Danielle Mitterrand, le 22 novembre 2011, Kendal Nezan, le Président de l'Institut Kurde de Paris, publie sur le site Web de « l'Institut François Mitterrand », un bref article intitulé « Danielle Mitterrand et les Kurdes » le 14 janvier 2013. L'article est plutôt un hommage à « la mesure de son engagement constant et passionné en faveur du peuple kurde et de ce Kurdistan qu'elle visita une demi-douzaine de fois, qu'elle aima et qu'elle considérait comme sa « seconde patrie » ». ¹⁰² Enfin, Il faut souligner que Danielle Mitterrand :

« Femme engagée, solidaire et généreuse, (...) soutint, des Indiens d'Amérique aux Tibétains, Timorais, Sahraouis et Sud-Africains, de nombreux peuples en lutte pour leur liberté. Mais tant en France qu'à l'étranger elle était surtout identifiée à la cause kurde. Ainsi, lors d'un dîner officiel à l'occasion du 50e anniversaire du Débarquement, son voisin de table, Bill Clinton lui dit : « Madame, voulez-vous me parler des Kurdes ? Je serais heureux de profiter de vos connaissances sur ce peuple et son histoire ». Et, la leçon privée continua jusqu'au café, me rapporta-t-elle plus tard ». (Kendal Nezan, 2013)

II.3. Les conditions et lieux d'accueil en France de 1980 à nos jours

Le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité sont les deux administrations étatiques chargés des affaires de l'intégration et d'immigrés en France. Comme le note Mohseni : « le premier assure la sélection et l'acheminement des réfugiés en France, et le seconde a la responsabilité du programme d'insertion ». ¹⁰³ Pourtant, depuis 2009, le seul opérateur de l'Etat en charge de l'immigration légale, c'est l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) ¹⁰⁴. Autrement dit, l'OFII est responsable de l'intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour en France. Par le biais d'un *contrat d'accueil et d'intégration* (CAI), l'OFII a pour but à faciliter l'accueil et l'intégration sur le territoire français. « La signature d'un CAI est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2007 pour tous les primo-arrivants, à l'exception des demandeurs d'asile.

¹⁰¹ MLF Erbil. URL: <http://www.mlferbil.org>

¹⁰² Kendal Nezan. 2013. « Danielle Mitterrand et les Kurdes ». *Institut François Mitterrand*, publié le 14 janvier 2013. Consulté le 13 mars 2016. URL : <http://www.mitterrand.fr/Danielle-Mitterrand-et-les-Kurdes.html>

¹⁰³ Chirine MOHSENI, La communauté kurde, Op. Cit., p. 69

¹⁰⁴ Pour plus de renseignement sur le processus de l'intégration et le contrat d'accueil, voir le site public de l'OFII (sur ligne) URL : <http://www.ofii.fr>

Suit les années 1980, la France poursuit un système d'intégration plutôt « progressif ». L'objectif principal de l'Etat est donc de faire une insertion « totale et rapide » des familles réfugiées en France. Après l'arrivée de ces réfugiés traumatisés par la guerre du Golfe et d'autre trajectoire, attend un nouveau monde avec un mode de vie essentiellement différent du leur. Ces Kurdes irakiens de milieu rural, avec des valeurs plutôt traditionnelles, parviendront-ils à s'adapter à la société française ? Quelle sont les défis lors de l'installation dans les villes françaises ? La France, s'intéresse-t-elle à l'histoire de ce mouvement migratoire des Kurdes, et l'assimilation de ces populations ?

II.3.a Installation dans le camp de Bourg-Lastic, au CPH

Dans le processus de l'installation et de l'intégration en France, les réfugiés kurdes de Badînan sont installés à Piriac-sur-Mer, en Loire Atlantique dans le centre provisoire d'hébergement (CPH) : « au village de vacances du Moulin de Praillane, loin des journalistes et des populations ».¹⁰⁵ Lors de l'installation au *CPH*, les réfugiés signent le *CAI* qui prédétermine deux phases : « un accueil de 3 mois au CPH du Moulin de Praillane », *et* « l'installation, à l'issue du séjour à Piriac, dans une commune s'étant proposée pour accueillir le bénéficiaire et sa famille et offrant les conditions nécessaires à leur insertion ». Et, plus précisément, le contrat met en évidence les profits ou les avantages durant l'accueil et la pré-insertion, tel que : Le droit au logement, la nourriture et premier vestiaire : La régularisation de la situation administrative (statut de réfugié, droit au séjour, ...) : le bilan et suivi médical : Préscolarisation des enfants. etc. Néanmoins, lors de la première phase de l'accueil et la pré-insertion, une équipe sociale est mise au service des réfugiés kurdes au *CPH*. Cette équipe assiste à : « régler leurs problèmes administratifs, l'organisation des visites médicales et à distribuer des vêtements à l'aide de Croix-Rouge »¹⁰⁶. Pour rendre plus facile l'intégration en France, les réfugiés kurdes dans le camp de Bourg-Lastic en Auvergne, près de Clermont-Ferrand, suivent des cours de langue et après trois mois ils font dispersés dans différentes régions de France.¹⁰⁷

¹⁰⁵ Chirine MOHSENI, La communauté kurde, Op. Cit., p. 60

¹⁰⁶ Ibid., p.60.

¹⁰⁷ Ibid., p.66.

Il faut évoquer que les autorités d'accueil avaient ses propres motifs pour ces réfugiés kurdes de Badînan, qui sont logés en Auvergne. Comme le note Mohseni : « (...) l'idée était de loger les Kurdes dans les fermes de la région (Auvergne) et faire ainsi revivre des villages grâce à l'activité économique rurale qu'ils y développeraient »¹⁰⁸. Pourtant ce projet ne devient pas un succès. La difficulté dans la réalisation de ce projet est associée à l'obstacle d'« une zone rurale déjà difficile pour les paysans français » et le fait d'être « isolée du reste de la population » : dans ce dernier cas, les réfugiés préfèrent de rester à proximité des autres kurdes, ou bien « même dans un village, supposé plus proche de leur milieu d'origine », comme le constate Mohseni.

II.3.b Installation dans les villes françaises

Pour les réfugiés de Badînan, étant en majorité issus de milieu rural, la vie dans les villes françaises et leur rapport avec leur nouveau milieu semble difficile. D'une part, à cause des attitudes de la population locale envers des étrangers et le chômage, et d'autre part, pour ces réfugiés, soucieux d'être loin des autres kurdes. De cette manière, ces réfugiés : « avaient toujours insisté sur ce besoin d'être entourés par d'autres familles kurdes (...) les convaincus que leurs coutumes étaient très différentes de celles des Français »¹⁰⁹. D'ailleurs en ce qui concerne l'intégration, l'importance des premiers rapports entre la société d'accueil et les étrangers est capitale : « (...) Autant un bon accueil pourra faciliter leur adaptation à leur nouvelle milieu, autant mauvais accueil la rendre difficile »¹¹⁰.

Dans la ville d'Albi, par exemple, les réfugiés kurdes sont vus comme un « modèle d'accueil » par les citoyens français. Ceci est dû à une équipe sociale expérimentée et par d'autres Kurdes déjà installés dans la ville depuis longtemps. Ainsi, l'adaptation des familles à leur nouvelle vie, est rendue plus facile. Par contre, dans d'autres villes « les conditions matérielles de l'installation et l'accueil en général ont le plus souvent été négligés par leur équipe d'accueil ».¹¹¹

¹⁰⁸ Ibid., p.97.

¹⁰⁹ Chitine MOHSENI, « La communauté des réfugiés Kurdes irakiens en France : mode de vie et intégration »1999, Université Paris III- Sorbonne Nouvelle, p.100.

¹¹⁰ Ibid.,p.101.

¹¹¹ Ibid.,p.102.

Tableau sur la répartition des familles kurdes de Badînan dispersées dans les villes françaises après l'installation au CPH.

Lieu d'accueil	Familles	nombre de personnes
Nantes	1	7
Niort	1	12
Angoulême	3	33
Bordeaux	4	24
Bérât	2	16
Montauban	2	13
Albi	5	44
Saint-Brieuc	2	13
Lannion	2	15
Quimper	1	6
Troyes	1	6
Clamecy	2	13
Albertville	1	6
Total	27	208 (*)

(*) Il faut noter que je n'ai pas pris en compte les enfants arrivés en France individuellement entre 1991 et 1992, ainsi que les naissances intervenues durant cette période : à ma connaissance, il s'agirait d'une dizaine de nouveau-nés et de 7 enfants qui n'ont pas pu fuir avec leurs parents en 1988 vers la Turquie et qui sont donc restés avec leurs grands-parents au Kurdistan.

Source : Chirine MOHSENI, « Répartition des familles arrivées à Piriac en 1990/91 », p.112.

II.3.c Les enjeux pour s'adapter à la société française

Pour s'adapter à sa nouvelle vie dans la société française, les réfugiés commencent progressivement à changer quelques habitudes coutumières pour ne pas se faire remarquer à l'extérieur. Ainsi, l'abandon du costume kurde à l'extérieur est vite apparu comme une nécessité chez la majorité d'entre eux, selon Chirine Mohseni :

« S'habiller à l'euro péenne est considéré par ces informateurs comme une façon de se montrer semblable aux autres, une façon de ne pas paraître étrange aux yeux des autres mais aussi de donner une image valorisante de soi. Par contre, d'autres éléments comme la toilette corporelle, les comportements alimentaires, l'aménagement du logement comme tous ce qui est protégé par l'espace intérieure, donc moins visible changent plus lentement » (Mohseni, 1999 :313)

Effectivement, le changement du vêtement, d'une manière, facilité l'intégration et l'adaptation dans la société française. Néanmoins, le changement des vêtements ou l'adaptation dans deux façons à s'habiller n'est pas totale. Leur façon de s'habiller à

l'euro péenne se distingue par : les formes et les couleurs qui se différencient des vêtements français. De cette façon, le décalage devienne encore marquant entre les française et ces kurdes par leur manière de s'habiller. Quant à la préservation de l'identité Kurde face à l'intégration, il apparaît aussi comme une complexité à prendre en considération. Dans ce cas, s'adapter dans une nouvelle société qui a sa propre norme et des valeurs différent à leur, semble contradictoire dans le cas de ces réfugiés. En dépit des changements vestimentaires il ne semble pas que celui-là aboutissent à une adaptation totale de l'habillement occidental. Même s'ils ont essayé de s'ajuster à la société, au fil de temps, les kurdes se sentent encore différent des Françaises par leur façon de se vêtir comme le constate Mohseni :

« Le manière de porter les vêtements, les formes et les couleurs se différencient des vêtements français (...) par des vêtements larges, longs, qui couvrent le corps et choisissent des tissus à motifs fleuris proches de leurs coutumes kurdes. (..) Ainsi, ils adaptent leur nouveau vêtement à des « normes kurdes »¹¹².

De plus, l'adaptation dans l'alimentation comme « manger à la table plutôt que sur une nappe étalée (..)etc. et les relations familiales et de voisinage, la cuisine, les comportements alimentaires et vestimentaires, (..) tous se distinguent par ces traits qui séparent le « nous » des « autres ».

La communauté kurde joue un rôle important quant à la préservation de l'identité kurde. Principalement, le peuple kurde est très rattaché à son identité kurde, c'est-à-dire, la langue kurde, leur pays d'origine (le Kurdistan), leur culture (Nawrouz, musique kurdes, la nourriture etc.), en gros, tous ce qui est lié à ce qui est considéré kurde et au Kurdistan.

II.3.d La tradition vs. La modernité

Le maintien et la perpétuation des traditions n'est pas oublié écrit Mohseni que : « la communauté joue un rôle ambivalent : d'un côté, elle exerce sur ses membres des contraintes en vue de perpétuer les traditions kurdes : les mariages intra –kurdes, et, de l'autre, elle les encourage à participer à système de consommation de la société d'accueil entraînant ainsi des changements dans les modes de vie ».Bref, Selon Chirine Mohseni des réfugiés Kurdes du Badinân¹¹³ :

¹¹² Mohseni, Chirine, *Op. cit.*, p. 314.

¹¹³ Badinân sont des kurde venu de milieu rural.

« Jouent constamment sur deux scènes. D'un côté, ils s'adaptent à la société d'accueil et, de l'autre, ils adoptent une stratégie qui préserve leur identité. Les exemples de ces familles éclairent les différentes étapes du processus de l'intégration, ainsi que les stratégies identitaires face aux changements imposés par la sociétés d'accueil ».

En ce qui concerne les concepts de *modernité, la tradition et l'identité* qui vont d'ailleurs être utile à nous à propos de la deuxième génération aujourd'hui. Ainsi, nous allons en particulier examiner comment les jeunes kurdes grandissent entre ces deux cultures, vivent en France aujourd'hui. Quelle est leur rapport scolaire et professionnel ? Se trouve-t-il une distinction de l'engagement politique kurde et des activités culturelles entre les jeunes et les premiers immigrés kurdes aujourd'hui ? Quel est le sentiment d'appartenance chez les jeunes en France ? Aujourd'hui, les jeunes kurdes connaissent plutôt la France comme son pays parce qu'ils y ont grandi ou y sont nés en dépit de son attachement à leur identité kurde, ne provoque-t-il donc, cette double appartenance, un sentiment de « double identité » ?

La majorité de la diaspora kurde sont installées en Europe occidentale d'où la plupart habitent en Allemagne (environ 800 000 personnes) et presque 220 000 personnes en France. Ces chiffres varient selon les sources, l'institut Kurde de Paris estime à 200 000 à 220 000 le nombre des kurdes en France (2014).¹¹⁴ L'Europe pour les kurdes, c'est la sécurité, l'égalité, la démocratie, la liberté de parole, et un endroit dont on peut travailler ou gagner des argent pour qu'ensuit rentre chez soi et vivre bien. Les plus connus migrations kurde en Europe, c'est les émigrés kurdes de Turquie qui se confond avec la migration turque. Ceux-ci sont venus en Europe sous un cadre d'accord pour travailler. L'Allemagne et la France sont les deux pays européens qui signent cet accord avec la Turquie dans les années 1960 (Rigoni 2000).

II.3.e La migration Kurde à nos jours

Depuis la guerre en Syrie, dès 2011 et notamment, lors de la pris de Mousul en Irak, en 2014 par le groupe terroriste de l'État Islamique(EI) en Irak et au Levant, nommé *Daech* en arabe, la situation politique au Moyen-Orient atteint un autre niveau d'insécurité. Depuis lors, l'Europe subi un afflux migratoire. Cette fois-ci, les personnes immigrées du Moyen-Orient en masse, vers les pays européens sont les arabes (syriens et irakiens), les afghans et

¹¹⁴ "Diaspora Kurde ", La Fondation-Institut Kurde de Paris, consulté en ligne le 15 novembre 2015. URL: <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

les Kurdes (yézidiens et syriens). Tous ces derniers quittent leur pays d'origine, principalement en raison des guerres, des conflits politiques régionaux. Cependant, dans la presse internationale et les images de l'exil forcé, les kurdes se remarquent tragiquement des autres exilé ou réfugiés. En Irak, au cours de l'été 2014, les yézidiens subissent un traitement inhumain par *Daech*. En particulier dans la région de Sindjar, dont certaines femmes et des jeunes filles ont été enlevées lors de la prise de la ville de Sindjar. Ces femmes yézidiens sont violées et puis vendues aux hommes riches et plus âgées. Ces filles yézidiens, esclaves sexuelles de *Daech*, ont sensibilisé le monde international, d'une manière tragique, la cause des femmes yézidiens kurdes au Moyen-Orient. Ces femmes yézidiens enlevées, si elles ne sont pas tuées, ou bien si elles ne sont pas réussi à s'échapper, deviennent des d'esclaves sexuelles de *Daech*.

Les jeunes filles yézidiens parmi les survivantes, ou bien parmi les fugitives prennent la parole pour donner à connaître au monde les horribles traitements commis par *Daech*. Les médias français ont contribué à faire ressortir leurs histoires. Pendant ce temps, la femme kurde à *Kobanê* prend les armes aux côtés de l'homme kurde pour combattre *Daech*. Ces femmes kurdes de *Kobanê*, courageux, avec des armes modestes ou anciennes défendent les enfants, les femmes et les hommes des actions inhumaines de *Daech*. La perception de ces femmes à autrement bouleversé la scène médiatique globale. Considérée comme des héroïnes, la femme kurde de *Kobanê*, a réussi d'une manière significative à renforcer l'image de la femme orientale, qui étaient pour la plupart de temps vu par les sociétés occidentales comme subordonnée aux hommes orientaux, et également vue comme sous-estimée au Moyen-Orient.

II.3.f Une Crise de Migration, une crise de panique ?

La réaction des gouvernements européens envers les milliers d'immigrés du Moyen-Orient vers l'Europe, a créé un sentiment de "crise de panique" chez eux. Ainsi, cette crise migratoire face à l'Union Européenne, les a poussées à faire des accords avec Ankara, la Turquie, qui visent à « stopper l'afflux de migrants vers l'Europe ».¹¹⁵ Sur ce sujet, l'article publié dans le journal français *le Monde* par Alexandre Bouchard et Pierre Bretau, nous

¹¹⁵ « Crise migratoire : face à l'Union européenne, la Turquie fait monter les enchères ». *Le Monde.fr avec AFP et Reuters*. Publié le 08.03.2016. Consulté le 11. Mars 2016. URL: http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/08/crise-migratoire-l-ue-s-octroie-un-delai-pour-finaliser-un-accord-avec-la-turquie_4878173_3214.html

propose que « le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle ». Ainsi, ils constatent qu'il y a une augmentation progressive au début 2015, de 52,9 millions de réfugiés dans le monde, depuis plus de soixante ans.¹¹⁶ Surtout l'Allemagne et la Suède subissent une augmentation du nombre de réfugiés. La France connaît « une hausse bien plus faible » : ainsi l'Allemagne a dépassé plus d'un million de demandeurs d'asile. La France a seulement accueilli 526 réfugiés dans le cadre du dispositif ciblant à décharger l'Allemagne qui est confrontée aux arrivées massives de migrants.¹¹⁷ La cause d'une telle amplification migratoire vers les pays européens est due à la guerre de Syrie, et les actes barbares de *Daech* et les conflits perpétuels infligés aux minorités Kurdes au Moyen-Orient.

Conclusion

La vie dans l'exil pour les Kurdes, en particulier pour les réfugiés kurdes irakiens ont été difficile. En exil, bien des choses qui ont des valeurs symboliques kurdes changent afin de s'adapter à la société française.

¹¹⁶ Alexandre Pouchard & Pierre Breteau, « Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle ». *Le Monde.fr*. Publié le 18.12.2015. Consulté le 11. Mars 2016. URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/le-nombre-de-migrants-et-refugies-a-explose-au-xxie-siecle-dans-le-monde_4744977_4355770.html

¹¹⁷ Aline Leclerc, Des réfugiés relogés en France : « On est venus chercher la paix, on l'a trouvée ». *Le Monde*. En ligne 09.10.2015. URL : http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/10/09/des-refugies-syriens-reloges-en-france-on-est-venus-chercher-la-paix-on-l-a-trouvee_4786615_1654200.html

Deuxième Partie

Les jeunes Kurdes en France (1989-2003)

Dans cette deuxième partie, je vise deux objectifs. Etant donné que les jeunes de la deuxième génération kurde n'ont pas beaucoup de visibilité médiatique et que très peu d'informations sont disponibles par rapport à leur identité et leurs parcours au sein de pays d'accueil, ainsi, je tente de comprendre la vie des jeunes issus de parents immigrés kurdes en France. Les jeunes kurdes qui sont nés ou arrivés à un jeune âge en France, quel est leur entourage familial ? Quels sont les éléments ou les traditions à sauvegarder dans la famille Kurdes ? Ainsi que, quel est l'impact des parents sur leur choix matrimonial et la préservation des « valeurs Kurdes » au sein de pays d'accueil ? L'objectif principal de ce mémoire porte sur les jeunes kurdes qui habitent en France. Il n'y a aucune information précise sur les jeunes descendants des immigrés Kurdes en France. Cependant, le très peu de données disponibles à propos des jeunes kurdes ou bien de la deuxième génération kurde en France, c'est grâce à Chirine Mohseni, ethnologue et auteur des ouvrages sur « Les réfugiés kurde d'Irak en France » en 1999, « La communauté kurde irakien », puis un premier rapport d'enquête écrit en 2003, sur les jeunes kurdes d'immigrés kurdes installé en France. D'autre données nourrissent ce chapitre, dont un dossier publié sur « la diaspora Kurde en Europe », dans la revue « *Hommes & migrations* », en 2014.

Chapitre III

La vie familiale, scolaire et professionnelle

III.1. Les enfants et les jeunes réfugiés kurdes en exil

« « Moi je suis née en France. Je vais à l'école, on est en France, le système est français. J'allume la télé c'est des valeurs françaises, la cultures françaises (...). Et puis, chez moi, c'est les traditions, c'est les valeurs kurdes, des choses comme ça. (...) Et c'est très très dur de les aménager, de trouver un équilibre, parce que on a l'impression qu'on joue un rôle quand on est dehors et de rejouer un autre quand on est à la maison par exemple. On n'est pas la même personne. »»
(Chirine Mohseni, 2003).

Les parcours scolaires, socio-professionnels et familiaux des jeunes descendants d'immigrés kurdes sont très variés en France. L'enquête sur la « deuxième génération kurde en France », par Chirine Mohseni, met en lumière différents facteurs de cette diversité, telle que : le niveau socio-culturel de la famille et sa mobilité sociale ..., l'accueil dans le milieu scolaire joue aussi sur l'intégration de ces jeunes, l'âge d'arrivée en France, et l'environnement ou leur lieu de résidence en France.

D'abord, la famille joue un rôle très important pour les kurdes. Comme le dit Thomas Bois: « le kurde ne vit pas seul. Il a sa femme et ses enfants. Il a sa famille »¹¹⁸. Effectivement, les parents sont au centre de la construction familiale. Le père joue un rôle supérieur, autrement dit, c'est le père qui est le chef de famille. L'ouvrage en sociologie sur la famille kurde dans un contexte tribal, et traditionnelle souligne que le père est le chef de la famille « qui dispose de tout avoir. Il occupe la première place et, en sa présence, les membres

¹¹⁸ Thomas Bois, « La vie sociale des kurdes » extrait de la revue *Al-Mashriq*, juillet-octobre 1962, IMPRIMERIE CATHOLIQUE BEYROUTH. 1962. pp.614

de la famille ne peuvent pas ni s'asseoir ni causer sans son autorisation ». ¹¹⁹ La majorité des immigrés kurdes installés en France, sont tribale et donc poursuit une structure plutôt tribale. De cette façon, aussi, dans la façon d'élever les enfants, le respect de la « hiérarchie » dans la famille Kurde, ainsi comme le respect pour les aînés, soit les parents, soit envers d'autres personnes aînés, est primordial. Les jeunes sont toujours obligés de respecter leurs aînés. Pour ceux qui ne le font pas, ils sont qualifiés comme des enfants non éduqués ou bien ne sont pas trop bien élevée.

La solidarité chez les kurdes est aussi très forte. Comme le note Mohseni dans son étude sur les réfugiés kurdes de Badinan, : « Les enfants, mêmes ceux qui sont mariés et installés séparément, continuent à l'aider financièrement leurs parents » ¹²⁰. De plus, d'après elle : « cette solidarité ne se limite pas à une même famille, tout la communauté s'entraide pour s'en sortir financièrement. Ainsi, si l'un d'eux se trouve face à une situation financière difficile, toute la communauté rassemble une certaine somme d'argent pour l'aider. ».

III.1.a Modernité vs. Tradition

La distinction entre les parents et les jeunes au pays d'accueil souvent se proclame dans leur manière de penser. Pour les parents, la tradition, les valeurs kurdes sont toujours des aspects primordiaux à sauvegarder surtout en exil ; pourtant pour les jeunes, cette mentalité traditionnelle n'est pas conforme au mode de vie occidental en France. Dans les propos des jeunes, les aspects de tradition et la modernité sont souvent rappelés. A ce propos, Chirine Mohseni constate dans son étude sur les réfugiés de Badinan et leurs parcours d'insertion, que :

« Sous l'influence de la société d'accueil, la distinction entre les classes d'âge est accentuée à l'intérieur de la communauté avec ces différences dans l'adoption des modes vestimentaire (...) les jeunes en s'habillent à la mode française, s'éloignent de leurs aînés qui gardent une apparence plus « traditionnelle ». Cependant l'attraction des jeunes envers leur « nouveau monde » ne met pas fondamentalement en cause leur identité kurde » ¹²¹.

¹¹⁹ Basile Niktine, « Les Kurdes ». ...1956 ; p.104

¹²⁰ Chirine MOHSENI, Op. Cit. " *La communauté des réfugiés kurdes irakiens en France*", 1999., p.106.

¹²¹ Chirine MOHSENI, « La communauté des réfugiés kurdes irakiens en France : Mode de vie et intégration », 1999, Université Paris III Sorbonne Nouvelle U.F.R de Orient et Monde arabe, Institut d'Etudes Iraniennes, p.318.

Paradoxalement, en dépit de l'écart dans leur manière de penser, les jeunes restent attachés à leur culture d'origine. Comme le souligne Mohseni : « Dès qu'ils fondent une famille, les jeunes se montrent autant que leurs parents attachés à leur culture d'origine. Souvent ces jeunes jouissent d'une double identité : « Nous sommes des Kurdes de France. Nous ne devons pas nous quereller au sujet des programmes des partis kurdes. Ici nous sommes en France et nous avons d'autres problèmes qui nous sont propres ».¹²²

III.1.a.1 L'habillement et leur comportement en face de la culture d'origine

Rappelant dans l'étude sur les réfugiés kurdes de Badinan, Mohseni note que « souvent la façon de se vêtir met en relief la distance que prennent les jeunes avec leur culture d'origine ». ¹²³ De plus, « le changement de vêtement va de pair avec d'autres changements, tels que la façon de parler, l'alimentation, les fréquentations, etc. » Par conséquent, les parents se mettent très en critique aux ces changements. Autrement dit, comme le constate Mohseni : « Voir leurs jeunes et leurs enfants perdre leur identité culturelle, est le souci de la majorité de ces familles ».¹²⁴

Dans l'enquête de rapport par Chirine Mohseni, sur « la deuxième génération kurde en France », en 2003, les jeunes issus de l'immigration kurde sont désignés comme : « (...) Souvent écartelés entre deux cultures, la culture d'origine, (véhiculée par les parents et la communauté) et la culture du pays où ils vivent (véhiculée à la fois par le milieu social dont ils font partie et par les institutions nationales : médias, école, etc.). Ainsi, elle se demande quelques questions pertinentes à propos de notre sujet. « Vivre entre deux cultures a-t-il des conséquences sur la socialisation de ces jeunes ? Sur la formation de leur identité et sur leurs parcours d'insertion (scolarité et accès au travail) ? ».

III.1.b Les parents et la communauté en exil : conflits générationnelles ?

Dans le cas des réfugiés kurdes de Badinan, « toutes les familles (...) veillent à ce que leurs enfants ne s'éloignent pas de la culture d'origine » : ainsi, « l'organisation des mariages

¹²² Ibid, p.318.

¹²³ Ibid., p.305.

¹²⁴ Ibid., p.305.

intra-kurdes et la contrainte de la communauté assurent le maintien des traditions ». Pourtant, en dépit de ces tentatives pour préserver l'identité kurde et les traditions, les enfants en contact avec l'école, se différencient considérablement avec leurs aînés. A ce propos, Mohseni précise que :

« L'école a comme souvent beaucoup joué sur ces différenciations. Par son intermédiaire, les enfants se sont familiarisés avec une autre culture que celle de leurs parents. Pris entre ces deux cultures, les enfants arrivés à l'âge de l'adolescence, ont du mal trouver leurs repères. Ils sont beaucoup plus sensibles à ces différences culturelles et parfois se sentent embarrassés face à elles. »¹²⁵

Dans cette première étude de terrain menée auprès des jeunes kurdes de la deuxième génération, Chirine Mohseni met en question plusieurs aspects sur la vie des jeunes issus des immigrés kurdes en France. Ce rapport, est un travail qui s'appuie sur des entretiens semi-directifs, menés auprès de 107 jeunes issus de l'immigration kurde. En premier lieu, l'objectif est « de donner une image fidèle de l'immigration kurde en France en tenant compte de la diversité de ses origines socio-économiques, culturelles et géographiques ». De ce fait, pour la formation d'échantillon, elle prend en compte les critères suivants, tel que : l'origine sociale et sociale de la famille, les raisons de son exil, le lieu de résidence en France, l'âge d'arrivée en France, le genre et la situation.

Pour les jeunes descendant d'immigrés qui ont grandi entre deux cultures différentes, et essentiellement contradictoire, la question sur comment déterminer leur propre identité devient parfois difficile à répondre. La difficulté est d'abord, provoquée par la culture d'origine transmise par les parents et la communauté. Au sein de la famille kurde, certains aspects sont primordiaux à prendre en compte, tel que la tradition, les valeurs, et des règles strictes imposés à la femme ou la fille au sein de la famille.

En plus, l'enquête révèle aussi que « le fait de vivre dans des petites villes ou grandes villes, au sein de la communauté ou loin de la communauté influe l'évolution des comportements et les modes de vie des jeunes ».¹²⁶ 76 des 107 kurdes interrogés sont d'origine kurde de Turquie, d'Irak, d'Iran et de Syrie. La majorité d'entre eux soit 51% vivent en province contre 48% personnes qui habitent dans plusieurs départements d'Île de France. Ainsi, la majorité des kurdes qui vivent dans les villes, sont répartis dans différents régions

¹²⁵ Chirine MOHSENI, OP., CIT., p.306.

¹²⁶ Ibid, p. 8.

telles que : Alsace (Strasbourg, Colmar), Pays de la Loire (Angers), Centre (Orléans, Pithiviers), Midi- Pyrénées (Montauban, Albi), Poitou-Charentes (Angoulême), Aquitaine (Bordeaux), Picardie (Oise : Creil), Haute Normandie (Vernon, Val de Reuil, Léry, Rouen) et Bourgogne (Dijon). Par contre, moins des kurdes soit 48% habitent dans des grandes villes, tel que l'Île de France. (Voir figure 4 sur les lieux de résidence en Île de France).

Figure 4. Tableau I. Lieux de résidence en Île de France

Résidence en Île de France	Nombre
Paris (75)	4
Seine et Marne (77)	1
Montereau (77)	3
Sartrouville (78)	1
Nanterre (92)	1
Aubervilliers (93)	3
Bagnolet (93)	3
Blanc-Mesnil (93)	2
Bobigny (93)	3
Clichy-sous-bois (93)	1
Mairie de Lilas (93)	1
Montreuil (93)	1
Région parisienne au Nord (93)	1
Région parisienne/ Asnières 93	1
St-Denis (93)	1
Alfortville (94)	1
Créteil (94)	1
St-Maure (94)	1
Villejuif (94)	1
Vincennes (94)	2
Evry 91	1
Arnouville-les- Gonesse (95)	2
Cergy Pontoise (95)	1
Garges Sarcelles Gonesse (95)	1
Gonesse (95)	2
Sarcelles (95)	2

Villiers-Le-Bel (95)	1
Grigny centre (91)	1
Banlieue parisienne (?)	1
Eragny (95)	1
Mantes La Jolie (78)	4
Châtenay-Malabry	2
Total	52

Source : Chirine MOHSENI, « La deuxième génération kurde en France : au carrefour de repères fluctuants ». Rapport d'enquête 2003, No dossier : 75-01-72-T30-373.

III.1.c Les jeunes kurdes en face de l'autorité parentale

Dans l'enquête, 98 familles ont été interrogées. La majorité des familles kurdes de la Turquie et de l'Irak sont d'origine rurale, et de confession alévie, et l'autre musulmane sunnite. 37 familles kurdes sur 98 sont de confession alévie. L'année d'arrivée en France est irrégulière, datent de 1970 à 1995. Sur le niveau d'étude des parents, dans le pays d'origine, 36 des femmes sur 98 n'ont pas été scolarisée. Pourtant, certains d'entre eux ont suivi seulement l'école primaire, ou continué jusqu'à Bac + (Voir les chiffres sur le niveau d'étude dans la figure 5). En France, la majorité d'entre eux travaillent « pour leur propre compte » comme dans la restauration, café, commerce divers, etc. Le reste travaillent comme ouvriers soit dans le Bâtiment, soit dans des « professions libérales » etc., Pour ceux qui ne travaillent pas ou sans activité, dont 21 sur les 97 hommes, 10 sont au chômage, 8 en arrêt à cause de la santé, et 3 sont en retraite.

Figure 5. Niveau d'études des parents immigrés des jeunes kurdes en France

Niveau d'études des parents dans pays d'origine				
Non scolarisés	Ecole primaire	Collège	Lycée et Bac	Bac +
M = 22	M= 14	M= 8	M= 4	M= 3
P= 6	P= 16	P= 9	P= 9	P= 10
Couple = 14	Couple= 15	Couple= 3	Couple= 4	Couple = 11

M= réfère au niveau scolaire de la mère.
P= réfère au niveau scolaire du père.
Couple = il s'agit des parents où les deux ont le même niveau.

Source : Chirine Mohseni, « La deuxième génération kurde en France, au carrefour de repères fluctuant ». 2003.

III.1.c.1 La fille en face de « valeurs kurdes »

L'influence des familles commence d'abord par le maintien des valeurs kurdes, qui essentiellement, joue un rôle très important dans la famille kurde, au sein de la société d'accueil. Des recherches sur la communauté kurde en France, montre que plusieurs familles kurdes, ont insisté sur la nécessité de transmettre des valeurs kurdes à leurs enfants. Alors, comment les jeunes portent avec des valeurs kurdes, au sein de société d'accueil se diffère d'une génération à l'autre. Dans le parcours des réfugiés kurde d'Irak en France, Chirine Mohseni avait déjà évoqué l'importance de sauvegarder des « valeurs kurdes » chez les familles kurdes : « Chaque famille veille à ce que ses enfants maintiennent les « valeurs kurdes ». ¹²⁷ De même, la préservation de l'identité kurde est autant que nécessaire pour la famille en exil. Quant à la tradition, la transformation des traditions aux enfants se manifeste aussi d'une manière systématique dans le parcours des jeunes.

Tout dépend de nous, des parents, des familles. Il faut habituer nos enfants à parler en Kurde et nous devons prendre le temps de leur expliquer notre histoire et leur dire qu'ils ont encore des liens au

¹²⁷ Ibid., p.270.

Kurdistan ; et si jamais ils rentrent, même pour quelques mois, c'est mieux de connaître les coutumes et l'histoire de ce pays qui est aussi le leur. (Mohseni,1999 :270)

D'ailleurs, pour les parents les « valeurs kurdes » consistent à connaître les coutumes, et l'histoire de leur pays, le Kurdistan. D'autre trait qu'il faut connaître sur « les valeurs kurdes », c'est la position de la femme ou de la fille. L'attitude des parents envers la fille et le garçon est différents. La fille doit toujours se conduire en accordance avec des valeurs traditionnelles dont la « virginité de la fille (*kechêni*), assimilée à l'honneur de la famille, reste en rigueur »¹²⁸. Comme le constate Mohseni : « Les parents surveillent plus strictement leurs filles et leur rappellent constamment les différence les Français (..) Par contre, les garçons sont laissés plus libres, quoique sur eux aussi des alliances avec des étrangères. »¹²⁹.

Quant à l'attitude de la communauté, elle devient plus attentive à l'égard des comportements et les modes de vie des jeunes. De ce fait, Mohseni constate que pour la majorité des jeunes kurdes « la cohabitation à l'intérieur de la communauté peut créer des contraintes sur les familles et empêcher certains changements en ce qui concerne leurs loisirs ou leur choix du conjoint » :

« Par exemple, les comportements de quelques jeunes gens jugés « non convenable » soulèvent les critiques les plus vives à l'encontre des familles, ce qui conduit à l'isolement de celles-ci et leur rend la vie plus difficile au sein de la communauté ».

D'autres remarques pertinentes faites sur les activités associatives des femmes dans des petites villes, où il se trouve une forte communauté kurde, montre que la fréquentation de la femme est « très mal vue » par la communauté, et donc « la crainte de la « mauvais réputation » empêche souvent ces jeunes femmes de se joindre aux activités associatives qui se déroulent loin de leur résidence ». Pourtant, dans le pire des cas, la pression des parents et la surveillance de la communauté incite les jeunes filles à faire une fugue. Le problème est étroitement lié à la préservation des traditions, ce qui est en fait maintenu par les femmes elles-mêmes. Sur ce sujet, Mohseni précise que « les jeunes femmes jouent en fait un rôle actif dans la remise en cause de ces traditions ».

III.1.c. 2 Le mariage : Choix personnel ou collectif ?

¹²⁸ Ibid., p.271.

¹²⁹ Ibid., p.274.

Dans l'enquête, une majorité (73 sur 107) des jeunes souhaitent se marier avec un(e) kurde. Pourtant, 18 contre 20 personnes de la deuxième génération kurde en France se sont mariées ou fiancées avec un kurde. Par contre, seulement 2 jeunes filles se sont mariées avec un Français. Quant au sujet du mariage sur leurs enfants, 76 sur 107 souhaitent leur laisser le choix.

« Si pour une majorité d'entre eux conserver la langue maternelle « est une façon de préserver ses origines », certains d'entre eux ne savent pas la parler et ne la comprennent pas (soit 16,8%). Il faut noter que sur les 76 personnes dont la famille est originaire de Turquie, la pratique de la langue turque est plus courante que celle du kurde (67 personnes, soit 88%, parlent le turc) ».

III.2. La trajectoire scolaire et professionnelle

III.2. a Le milieu scolaire et les mémoires parmi les jeunes kurdes

La trajectoire scolaire et professionnelle des jeunes kurdes de la deuxième génération est très diverse. D'abord, le premier jour d'école marque beaucoup de ces jeunes en France. Les difficultés qu'ils sont rencontrées durant les premiers années du primaire en raison de la méconnaissance de la langue : qui sont venu à un jeune âge, la langue française pose un problème. Autrement, comme le dit Mohseni : « L'école est un lieu de cohabitation où l'enfant découvre un autre milieu social que son milieu familial. C'est à l'école que pour la première fois il se rend compte de sa différence ».

« Pour la plupart des jeunes de la deuxième génération kurde, à l'instar des autres jeunes issus de l'immigration, l'école reste encore un moyen d'intégration et d'ascension sociale ». (Chirine Mohseni, rapport d'enquête, 2003)

Pour les parents kurdes, l'éducation est essentielle pour avoir un meilleur avenir. Dans leur pays d'origine les parents n'avaient pas les mêmes possibilités pour s'instruire à cause de la politique de ségrégation. C'est donc très important que leurs enfants réussissent à être scolarisés pour qu'ils aient un meilleur avenir que leurs parents. Pour les jeunes kurdes, la majorité souhaite poursuivre des études supérieures, car « avoir un diplôme, pour la plupart d'entre eux est un moyen de réussir dans la vie professionnelle et de gravir les échelons » affirme Mohseni.

III.2.b Les jeunes plus instruits que les parents

Les enfants d'immigrés kurdes sont plus instruits que leurs parents. Ainsi, dans l'enquête, le niveau d'études des jeunes a évolué par rapport à celui de leurs parents. A leur arrivée en France, 66% des mères et 52 % des pères étaient analphabètes. En outre, lors de l'enquête un nombre des jeunes étaient encore en cours d'étude. L'enquête évoque que les jeunes qui continuent leurs études comptent 71 personnes sur 107. Pour connaître l'âge et le niveau d'études des jeunes en cours d'études, voir la figure tirée de l'enquête.

Figure 6. « Le nombre de jeunes en cours d'études »

Age	Collège	Lycée	CAP	Etudes supérieures
15-16 ans	2F 1H	5 F 4 H		
17-18 ans		10 F 10 H	1 H	1F
19-20ans		4 F 1 H	1 H	6 F 2 H
21-22 ans		2 F	1 H	3 F 8 H
23-24 ans				5 F 2 H
25-26 ans				1 F 1H
Total	3	36	3	29

Source : Chirine Mohseni, « La deuxième génération kurde en France, au carrefour de repères fluctuant ». 2003.

Pour ceux qui n'étudient pas, ou bien qui ont quitté leurs études, ils travaillent dans différents secteurs. La raison pour laquelle ces jeunes n'étudient plus, c'est le mariage, le soutien à leur famille etc. Néanmoins, aucun jeune n'a continué ses études après l'âge de 26 ans. Le nombre des personnes qui n'étudient pas comptent 36 (14F et 22 H) personnes, dont réparti dans la position suivant :

- 15 personnes travaillent dans les secteurs du Bâtiment, de la confection et de la restauration
- 12 personnes travaillent comme fonctionnaires ou employés
- 4 personnes sont « femmes au foyer »
- 1 personne stagiaire
- 3 personnes sans travail

En ce qui concerne l'échec scolaire parmi ces jeunes, il s'agit d'une certaine « inégalité de réussite » notamment dans les tranches d'âge de 21-22 ans (...). Ici, l'inégalité de réussites est due aux obstacles rencontrés face à la scolarisation etc., Dans les propos des jeunes, un certain nombre d'entre eux qui ont arrêté les études en Seconde, ont exprimé que leurs parents ne pouvaient pas les aider. D'autres ont dit que leurs parents ne savent pas parler le français pour les aider à faire les devoirs. D'autres obstacles qu'ils ont rencontrés face à la scolarisation en France, c'est le fait de se sentir « différent » des autres à la classe :

« Le premier jour de l'école a marqué beaucoup d'entre elles (...) » comme un choc, le choc de découvrir son « étrangeté » à travers le regard de l'autre ». « La méconnaissance de la langue a renforcé cette sensation d'être « différent ». Certains d'entre eux se sentirent rejetés et exclu de la classe à la cause de leur « différence ».

Quelconque raison, l'enquête montre que la majorité des jeunes souhaitent toujours poursuivre leurs études. Ainsi, 80% sur 107 personnes interrogées, âgées de 18 à 30 ans, souhaitent poursuivre des études supérieures. Cependant, uniquement 32 soit (36,5%) sur 80% d'entre elles sont « rentrées à l'Université ou dans des écoles pour continuer des études supérieure ». En tous cas, les jeunes descendants d'immigrés qui sont nés ou qui ont grandi, ainsi que par le biais des insertions dans l'école, parlent couramment le français. Pour un nombre de jeunes kurdes, notamment ceux de Turquie, qui ne savent pas parler le Kurde, le français est la première langue qu'ils maîtrisent.

III.2.c Activités professionnelles des jeunes femmes et hommes kurdes

La trajectoire des activités professionnelles des jeunes kurdes est variée. Dans l'enquête, les jeunes kurdes travaillent dans de nombreux secteurs tels que montre le tableau. Parmi les jeunes qui travaillent à temps plein, 36 personnes sur 71. Ainsi que, sur les 71 personnes qui sont en cours d'étude, 4 personnes travaillent parallèlement à leurs études. En bref, les jeunes kurdes de la deuxième génération se divisent selon la tranche d'âge (16-30 ans) et le type de travail.

Figure 4. Tableau sur « les activités professionnelles des jeunes Kurdes »

Bâtiment / Confection / Restauration / Commerce	Employés / Etudiants salariés	Fonctionnaire / Cadre	Autres activités
17	8	6	9
- 6 (H) Bâtiment donc 2 ont leur propre entreprise - 3 Confection dont 2 F et 1 H - 6 Restauration : 3 H et 3 F - 1 Vendeuse (F) - 1 Pâtissier (H)	-1 Technicien d'audiovisuel (H) -1 employé manutention à l'aéroport (H) - 1 comptable (H) - 1- Opératrice de contrôle en pharmacie (F) 4 - Etudiants salariés : - 1 F - Interprète et animatrice pour enfants parallèlement à ses études - 1F= institutrice parallèlement à ses études - 1H caissier bibliothèque parallèlement à ses études - 1 H -artiste peintre parallèlement à ses études	-1 Conseiller clientèle (H) - 1 employé agence de voyage (H) -1 Chef de service adjoint comptable (H) - 1 ingénieur en informatique (H) (vient de terminer ses études) - 2 Fonctionnaires : 1 H = employé de poste 1F = animatrice pour enfants	-4 femmes au foyer - 1 emploi jeune (H) - 1 stagiaire (appareil numérique) (H) -1 cherche d'emploi (a eu le BEP de mode) (F) -2 ne travaillent pas : - 1 H a laissé le collège n 4 ^e - 1F a laissé le lycée en Seconde et cherche une formation -

Source : Rapport d'enquête réalisé par Chirine Mohseni. 2003. « La deuxième génération kurde en France : Au carrefour de repères fluctuants ». No dossier : 75-01-72-T30-373, p. 11.

Bien entendu, le nombre des personnes dans ces activités professionnelles « ne peut pas être représentatif de toute la population kurde en France » pourtant, cette étude montre

une certaine idée sur l'insertion professionnelle des jeunes de la deuxième génération et de leur mobilité sociale, comme évoqué dans l'enquête. L'aspiration à une mobilité sociale parmi ces jeunes est d'ailleurs revendiquée chez la majorité, en dépit d'une « précarité de l'emploi dû à leur échec scolaire ». Pour ceux qui travaillent dans la confection ou dans le bâtiment, ils ne souhaitent pas pour leurs enfants le même destin professionnel que le leur : des métiers « manuel durs » et « qui apportent des maladies ». Il faut autrement noter qu'en France, en particulier à l'INALCO¹³⁰, le Kurde est l'un des langues enseignées au département Eurasie. L'enseignement en Kurde est en disciplines scientifiques, ainsi en Master TRM.

Conclusion

Les jeunes kurdes qui sont nés ou arrivés à un jeune âge en France, quel est leur entourage familial ? Quels sont les éléments ou les traditions à sauvegarder dans la famille Kurdes ? Ainsi que, quel est l'impact des parents sur leur choix matrimonial et la préservation des « valeurs Kurdes » au sein de pays d'accueil ? Nous pouvons dire que l'entourage familial, ainsi que l'ingérence de la communauté d'origine dans des affaires des jeunes kurdes ne semble pas seulement de limité la liberté mais aussi le choix personnel de chaque individu jeune qui souhaite poursuivre leur propre manière de vie. Les activités des jeunes kurdes de la deuxième génération en France ne cessent pas jusqu'à ici. Dans le prochain chapitre, je porte l'attention sur l'engagement sociétal et politique des jeunes kurdes en France, et en particulier à Paris. Pour connaître mieux la socialisation des jeunes, et donc leur identité individuelle, je me penche sur leur participation à la vie de la cité, la raison de la participation sociale/politique et enfin, la méthode dont disposent les jeunes kurdes de la deuxième génération.

¹³⁰ INALCO, « Grand Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'Inalco a pour vocation d'enseigner les langues de l'Europe Centrale et Orientale, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et des populations de l'Amérique, ainsi que la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés ». Le Kurde, est l'un des langues enseignées au département Eurasie, qui « englobe actuellement quinze langues ». « L'enseignement est centré sur l'apprentissage et l'approfondissement d'une ou de plusieurs de ces langues, qui s'appuie sur un socle de connaissance disciplinaire fondamentale (histoire, linguistique, littérature, géographie, arts et religion). Consulté le 10 mars 2016, (en ligne). URL : <http://www.inalco.fr/institut>

Chapitre IV

L'engagement sociétal et politique

Essentiellement, les engagements associatifs et politiques de la deuxième génération kurde en France, sont étroitement liés à la sensibilisation de la communauté internationale, et française à la cause kurde. Les jeunes kurdes s'engagent dans la vie de la cité par divers moyens. A la suite de l'arrivée des kurdes en Europe, et en particulier en France dans les années 1980, la diaspora kurde commence à s'organiser peu à peu en des associations. L'objectif pour la plupart d'entre eux, c'est d'assister les kurdes dans les pays d'accueil, mais aussi soutenir ceux qui sont restés au Kurdistan, selon la Fédération des Associations kurdes de France (FEYKA). Comme point d'appui, ces associations se consacrent aussi à l'intégration des kurdes dans les nouvelles sociétés où ils vivent à présent.¹³¹ Pour rassembler tous ces associations kurdes, des fédérations se mettent en place dans les différents pays européens, assurant ainsi : la coordination de toutes les associations kurdes d'Europe. Ainsi, en 1993, la confédération kurde d'Europe (KON-KURD) est établie en Belgique.¹³² En France, il se trouve plusieurs organisations ou associations culturelles réparties dans plusieurs régions.

IV.1. La mobilisation des associations kurdes en Europe et en France

La participation dans des activités culturelles et « politique » est diverse parmi les Kurdes. Grâce à la première génération immigrée kurdes en Europe, et en France plusieurs associations et instituts kurdes étaient établis au début des années 1980. En Europe, on trouve environ onze « Fédérations membres des associations Kurdes » réparti dans plusieurs pays européens, en Europe occidentale, dans les Balkans, au Canada, et aux Etats-Unis.

¹³¹ Brochure réalisé par FEYKA, « Qui sont les Kurdes ? »,2013, p,21

¹³² Pour des informations supplémentaires sur la fédération KON-KURD, voir la brochure en ligne : www.kon-kurd.org

Les associations Kurdes réparties en Europe

Fédérations membres des associations kurdes	Localisation
FEYKA-KURDISTAN	France
YEK-KOM	Allemagne
FEB-BIR	Angleterre
FEY-KOM	Autriche
FEK-BAL	Balkans
FEK-BEL	Belgique
FEY-KURD	Danemark
FED-KOM	Pays-Bas
Conseil des associations kurdes	Suède
FEKAR-KURDISTAN	Suisse
Fédérations des associations kurdes	Canada

Sources : Brochure par FEYKA, « Qui sont les Kurdes ? » réalisé en 2013, *UEKF* [En ligne]: <http://www.uekf.org/wp-content/uploads/2013/06/Qui-sont-les-Kurdes-2013.pdf>

IV.1.a Les associations kurdes en France

La Fédération des associations Kurdes en France (FEYKA), regroupe 19 associations à travers la France. Elle assume la responsabilité d'organiser les associations présentes en France, en leur apportant soutiens et informations grâce au partage du savoir-faire et de l'expérience des différentes associations en France et en Europe. Des réunions d'organisation sont également faites avec la participation de la direction de toutes les associations, entre autres. En plus, tous types d'événements, comme des manifestations de soutien aux Kurdes contre la politique turque, ou en soutien à leurs représentants (par exemple lors de la fermeture du parti pro-kurde DTP en décembre 2009 et des arrestations d'élus, maires et

députés, mais aussi après les arrestations de manifestants mineurs, condamnés par divers organismes tels que Amnesty International ou UNESCO) sont organisés grâce au FEYKA-KURDISTAN. La fête du Newroz, le nouvel an kurde, est aussi célébrée chaque 21 mars avec la participation de plusieurs associations réunies.¹³³

Liste non exhaustive des associations kurdes en France, proposé par la brochure de FEYKA :

- Association Iséroise des amis des Kurdes (AIAK)
- Amitiés Corse Kurdistan
- Amitiés Hauts de Seine Kurdistan
- Amitiés Kurdes de Bretagne (Rennes)
- Avignon : Maison Franco- Kurde
- Bordeaux : Association Franco- Kurde
- Creil : Maison Franco-Kurde
- Champaign-sur- Marne : Association Franco- Kurde
- Draguignan : la maison culturelle de Kurde
- Grenoble
- La Courneuve : KOCHES
- Les Mureaux : Association culturelle franco- Kurde des Yvelines
- Lyon : Maison du peuple Kurde
- Marignane : Association Mésopotamie
- Marseille : Maison du peuple Kurde
- Melun
- Montpellier : Association Culturelle Franco- Kurde
- Mulhouse : Centre Culturelle Kurde
- Paris : Académie Art et Culture du Paris
- Rennes : Maison Franco-Kurde
- Ris-Orangis : Maison Franco-Kurde
- Strasbourg : Association Culturelle Franco-Kurde
- Toulouse : Maison Franco- Kurde Midi-Pyrénées
- Villiers le Bel : Maison Franco- Kurde
- Union des étudiants kurde de France
-

IV.1.a.1 L'institut Kurde de Paris

L'organisme culturel, la plus connu au cœur de la ville de Paris, est celui de la "Fondation Institut Kurde de Paris", inauguré en février 1983. À l'initiative de Kendal Nizan et du cinéaste Yilmaz Guney, qui d'ailleurs est connu pour avoir obtenu à Cannes le Palme d'Or de son film « Yol », ils gagnent le soutien de l'ex Première Dame, Danielle Mitterrand pour la création de l'institut culturel kurdes, en 1982. Cet institut kurde à Paris, qui existe toujours en dépit des difficultés économiques qu'il connaît à partir de l'année 2014, est un organisme culturel indépendant, non politique et laïc, qui regroupe des intellectuels et des artistes kurdes

¹³³ Brochure réalisé par FEYKA, p.22.

de diverses sphères ainsi que des spécialistes occidentaux du monde kurde¹³⁴. L'objectif c'est : « d'entretenir la communauté kurde dans la connaissance de sa langue, de son histoire et de son patrimoine culturel, de contribuer à l'intégration des immigrés kurdes d'Europe dans leurs sociétés d'accueil et de faire connaître au public étranger les Kurdes, leur culture, leur pays et leur situation actuelle ».

IV.1.b.2 Le bureau de la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan-Irak à Paris

Le bureau de la représentation du gouvernement régional du Kurdistan-Irak (KRG) à Paris, vise à d'un côté à fournir « des services consulaires à la communauté kurde irakienne résident en France » et d'un autre côté à entretenir « des liens culturels, commerciaux, politiques et sociaux entre la région du Kurdistan d'Irak et la France et d'assurer la promotion et la défense des intérêts de la Région du Kurdistan d'Irak en France, dans les domaines politiques, culturels, économiques, universitaires et sociaux », comme affiché dans leur page d'accueil. Le bureau est inauguré à Paris en mars 2001.¹³⁵ La Représentante du KRG en France, depuis son inauguration et notamment depuis 2013, a activement soutenu des artistes kurdes au sein de Paris, organise chaque année plusieurs fêtes de Nouroz (nouvel an Kurde) pour les communautés kurdes dans plusieurs régions en France, également promeut des films kurdes et des musiciens kurdes en France et aussi au Kurdistan d'Irak.

IV.1.b.3 Association de Solidarité France-Kurdistan

Une autre association qu'il faut mentionner quant à leurs engagements culturels et politiques au sein de Paris, et notamment en ligne, est celle de l'Association de Solidarité France-Kurdistan (ASFK), établie le 9 janvier 2013, et « sous statut loi 1901, en préfecture de Paris ». Dans le site de la page sur Facebook¹³⁶, l'Association se considère comme « à but non lucratif », établie « en riposte à l'assassinat à Paris des trois militantes kurdes, Rojbin, Sakiné et Leyla. » L'objectif de ASFK est de « faire grandir la solidarité en France avec les kurdes, pour le respect de leurs droits et dans les quatre pays que couvre le Kurdistan : la Turquie, l'Iran, la Syrie ». De même, elle s'inscrit dans « une démarche de partenariat pour organiser :

¹³⁴ L'Institut Kurde de Paris, « Qu'est ce que l'Institut Kurde », <http://www.institutkurde.org/institut/>

¹³⁵ Le site Web officiel du bureau « Gouvernement régional du Kurdistan-Irak » représentation en France : pour le consulter en ligne, aller sur URL : <https://www.france.gov.krd/info/notre-bureau-191.html>

¹³⁶ L'Association de Solidarité France- Kurdistan, voir le site en URL: https://www.facebook.com/Association-de-solidarite-France-Kurdistan-212172358906648/info/?tab=page_info

soirées-débats, projections de films, conférences, voyages solidaires, délégations entre élues, professionnels, et favorise les projets de coopérations entre villes... » Comme décrit dans le site. En bref, l'importance de cette association est liée à de nombreux événements qu'elle a organisés principalement au sein de la ville de Paris depuis 2013. Actuellement, avec 5296 "J'aime" sur Facebook, consulté le 23 mars 2016, cette association semble plus active que jamais.

IV.2. L'émergence de la deuxième génération kurde en France

IV.2.a Paris, le foyer de la manifestation Kurde

L'engagement politique et sociétal des jeunes kurdes, est étroitement lié à l'état des kurdes ou de « la question kurde » au Moyen-Orient, en particulier en Turquie. Dans l'enquête, les jeunes qui sont interrogés sur leurs « engagement et désengagement politique », Mohseni se pose l'hypothèse suivante : « la deuxième génération pourraient-elle s'avérer porteur d'autres radicalismes dans l'avenir ? ». L'analyse montre que :

« (...) les jeunes de la deuxième génération, à l'instar de la jeunesse en France, semblent être déçus de la politique menée par les politiciens et se méfient de la plupart des associations qui sont liée aux mouvements politiques. Sur les 107 jeunes, 56 (soit 52,3%) ne font pas confiance aux politiciens français contre 39 (soit 36%) et 11,2% se déclarent différents. 58 sur 107 (soit 54%) ne souhaitent pas adhérer à une association, 32 personnes (30%) sont membres ou sympathisant d'un mouvement associatif ou politique et 17 (16%) participent de temps en temps aux activités des associations kurdes, souvent en accompagnent leur famille » (Chirine Mohseni, 2003 :4)

Quant à l'engagement des femmes dans la vie associative et politique, Mohseni souligne que : « les femmes sont moins actives que les hommes dans la vie associative et politique (10% des femmes contre 20 % des hommes) ». Pourtant, en dépit d'une telle lacune de l'engagement politique et associative, Mohseni constate que :

« (...) les jeunes, malgré cette distance avec les mouvements associatifs et politiques, ne sont pas du tout dépolitisé et ne restent pas indifférents aux problèmes de la société française et la question kurde. La majorité d'entre eux ont participé aux différentes manifestations organisées que ce soit pour les Kurdes ou pour la France (par exemple, les manifestations du mois de mai 2002 lors des élections présidentielles.) Plusieurs d'entre eux (63,5%) se sont montrés sensibles aux différentes questions posées à la sociétés françaises (les jeunes et la vie dans les cités, les sans-papiers, le chômage,

l'injustice et l'inégalité, le racisme, la violence etc.) mais aussi aux questions kurde et internationales telles que Palestine, Afrique..etc. » (Mohseni, 2003 :5)

La méfiance des jeunes kurdes envers des politiciens français peut d'une manière s'expliquer par la relation politique et économique entre la France et la Turquie. Étant donné que la Turquie ne reconnaît toujours pas l'identité de la minorité kurde, mais aussi devant les multiples attaques ordonnées par le gouvernement turc contre les habitants kurdes, les immigrés kurdes de Turquie font part de leur mécontentement en France. Les manifestations kurdes à Paris, est peut-être l'un des événements qui uni la plupart des kurdes de France. La manifestation kurde est aussi une manière pour sensibiliser la communauté française et la communauté internationale à la cause kurde.

IV.2.b Le « Transnationalisme »

L'interprétation sur le « Transnationalisme » est aperçue de manière divers par des chercheurs en science sociale et en science politique. D'abord, dans l'encyclopédie française « Universalis »¹³⁷, la notion du terme « Transnationalisme » est traduit d'un sens politique, comme « dépassement des nationalités, des nationalismes ». Dans la *revue Européenne des Migrations Internationales*, en 1998, sur « Les mobilisations des Kurdes en Europe »¹³⁸, Isabelle Rigoni souligne, que « l'immigration produit de nouveaux acteurs sociaux en vue d'une organisation transnationale », à cause de l'exil durable et de la descendance générationnelle de l'exil. Ainsi elle constate que :

« Le champ de l'exil implique le plus souvent plusieurs pays d'accueil. L'espace dans lequel évolue la diaspora est un espace transnational, structuré par une pluralité de réseaux qui voient circuler aussi bien les idées, les individus que les capitaux. Il existe ainsi une pluralité de noyaux communautaires, géographiquement dispersés mais reliés entre eux par un ou plusieurs centres se situant dans le ou les pays d'accueil, voire dans le pays ou sur le territoire d'origine. Ce lien est rendu possible par le degré de « cohésion communautaire » auquel la diaspora se plie. » (Isabelle Rigoni, 1998 : 205)

« La cohésion communautaire » est un autre concept dans le contexte de la diaspora proposé par l'auteure, qui « par définition unie autour d'une origine commune et d'un certain

¹³⁷ Encyclopédie Universalis, « Transnationalisme », consulté le 23mars 2016. Sur ligne, URL :<http://www.universalis.fr/dictionnaire/>

¹³⁸ Isabelle Rigoni, « Les mobilisations des Kurdes en Europe », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1998 (14) 3 pp.203-223

nombre d'objectifs communs » qui « fait référence au rôle que joue la mémoire collective au sein de la population en exil ». Ainsi elle constate que :

« C'est le mémoire collective – ensemble de faits sociaux et historiques, d'événements qu'a vécu un peuple – qui rattache le peuple à sa nation. Pour qu'elle perdure, la diaspora doit maintenir des relations à la fois réelles et imaginaires entre les noyaux diasporiques et le territoire/société d'origine »¹³⁹.

En bref, selon Rigoni, « les Kurdes répondent parfaitement à l'ensemble des critères définissant une diaspora même si la différenciation entre la population kurde et la population turque n'a pas toujours été manifeste au cours de l'histoire migratoire ». Ainsi, « par sa propre cohésion interne et ses relations spécifiques, les kurdes se mobilisent dans les années 1980 « à une véritable tissu d'implantations kurdes sur le territoire européen. Par « des organisations nationalistes et patriotiques comme le PKK, le sentiment identitaire kurde va s'affirmer en Europe avec les réfugiés des années 1980 et 1990. Ceux-ci accélèrent, par leurs motivations politiques, la formations de réseaux transnationaux kurdes »¹⁴⁰.

IV.2.c La « Kurdicité », c'est quoi ?

La conception de la « Kurdicité » ou l'identité kurde peut être mis dans différents contexte, telle que la science politique, culturel, littéraire et d'ailleurs, dans un contexte de « mariage forcé », etc. Par essence, on ne peut pas véritablement, considéré toutes les minorités kurdes au Moyen-Orient ou celles qui se trouve en Europe, d'avoir une identité nationale kurde « distincte », ou bien une « Kurdicité » en commun. La séparation géographique de peuple Kurde, et la politique d'assimilation imposée par des états-nations, n'ont-ils pas contribué à « dékurdifier » l'identité du peuple kurde en exil ? Dans le mémoire présenté par Clémence Scalbert, sur « La diaspora kurde : Territoires d'origines et représentations », le mot de la « Kurdicité » est décrit de manière suivante :

« Etre Kurde, c'est rechercher, affirmer les éléments propres à l'être et au groupe kurde. C'est mettre en valeur sa « kurdicité » {kurdayetî}. Que signifie ce mot très en vogue ? Tous les éléments que les Kurdes ont faits leurs (« attributs distinctifs ») sont au fondement d'une identité distincte. Ils forment le sentiment d'appartenir à un groupe déterminé, permettent de revendiquer cette appartenance et les particularismes du groupe, la kurdicité. Les particularités du groupe sont en constante transformation et redéfinition. Nous avons dit aussi que les références identitaires sont plurielles. Cependant, on peut dire qu'il existe aussi des permanences au fondement de cette identité ; permanences redécouvertes, créées et appuyées

¹³⁹ Ibid, p.205-206.

¹⁴⁰ Ibid, p. 206.

par les nationalismes. La kurdicité c'est une langue (ou des langues), une culture que l'on exploite, que l'on vit en soi et qu'avant tout, on entretient consciemment. La kurdicité est également liée à des projets politiques, censés permettre sa pleine expression. » (Clémence Scalbert, 2001 :7)

Autrement dit, la « kurdicité » chez les kurdes en diaspora est entravé dans chaque étape de leur vie. Bien que pour les plus âgées l'identité kurde est fortement affirmée, il est peut-être plus difficile pour les jeunes kurdes ayant grandi entre deux cultures de préserver ou de poursuivre leur identité kurde ou la « kurdicité » au sein de société d'accueil. Ainsi, la deuxième génération kurde en France, étant donné qu'elle a grandi entre deux mondes, ou deux identités contradictoires, arrive-elle à préserver ce concept de « kurdicité » en France ? Quel est le rôle de la diaspora kurde dans la préservation et la sensibilisation de la communauté internationale sur la cause kurde ?

IV.2.c.1 Évolution de la « E-kurdicité »

Les médias sociaux sont devenus un atout pour la deuxième génération kurde en diaspora. Ici, les jeunes jouent un rôle très important dans la promotion de sa Kurdicité. Par l'intermédiaire des chaînes de télévision kurdes, et l'internet et également d'autres réseaux sociaux, les jeunes kurdes font parvenir leur kurdicité en public sans restriction. Dans une étude sur « Identity, language, and new media : the Kurdish case », Jaffer Sheyholislam évoque notamment l'utilisation des médias électroniques et l'impact de celles-ci parmi les kurdes. Il constate que les kurdes utilisent deux formes des médias électroniques : la télévision par satellite et l'internet, pour construire leur identité. Dans son étude, il s'appuie sur une chaîne satellite kurde (Kurdistan TV) et une variété de sites internet kurdes, de littératures écrites sur la place des nouveaux médias parmi les kurdes, et des entretiens informels, des communications personnelles et avec les producteurs de média Kurde.

Progressivement, l'auteur conclut que la langue kurde est tenue comme l'une de plus importantes manifestations de l'identité kurde.¹⁴¹ Il note que, la télévision par satellite et l'internet, ont magnifié le rôle symbolique de la langue Kurde en définissant la « kurdicité ». En plus, les nouveaux médias ont permis aux kurdes de différentes régions et de tous milieux, de prendre part et discuter la culture, la sociopolitique et questions en public et le dialogue. Le paradoxe dans son analyse s'affirme sur la distinction entre ces deux formes du nouveau média par rapport à la construction d'identité et l'usage de la langue. Alors que, la télévision

¹⁴¹ Sheyholislami, Jaffer. 2010. « Identity, language, and new media : Kurdish case ». Lang Policy (9 :289-312) : p.289. DOI :10.1007/s10993-010-9178-y

par satellite semble favoriser une compréhension réciproque parmi les présentateurs/annonceurs des variétés Kurdes, l'internet a tendance de diversifier la langue à travers l'alphabet et des lignes régionales. Selon Sheyholislami, la chaîne de télévision, KTV légitime la langue kurde en l'utilisant comme la langue principale de la télévision.

IV.2.c.2 La kurdicité en Facebook

Le Facebook pour les jeunes kurdes est un autre atout stratégique pour montrer leur kurdicité et pour renforcer leur identité kurde. L'émergence des jeunes générations kurdes ici est bien affirmée par les deux jeunes Suédois-Kurdes qui en 2014 ont créé une page sur Facebook intitulée « Ez kurdistanî me/ Min kurdistanî m (« je suis kurdiste ») qui a attiré des artistes, poètes, figures publiques et hommes politiques à participé à cette campagne (...).¹⁴²

Barzoo Eliassi, chercheur en science sociale et politique à l'Institut des migrations internationales, à l'Université d'Oxford et au Centre d'études sur le Moyen-Orient, Université de Lund en Suède, définit le « Kurdiste » en disant que :

« Par opposition à une identité kurde qui n'est pas par définition, rattachée à une géographie ou à un territoire particulière, l'identité « kurdiste », englobe un imaginaire national s'inscrivant au sein de frontières géographiques bien définies au Moyen-Orient. La géographie est donc au centre de la création d'une identité nationale, souvent ancrée dans un territoire ». ¹⁴³

IV.2.c.3 La Kurdicité au cinéma kurde en France

Le cinéma kurde est très réputé ces dernières décennies en Europe, et notamment à Paris. Depuis 1994, plusieurs festivals du Cinéma Kurde sont organisés à Paris, par l'Association des cinéastes Kurdes nommé Collectif des Cinéastes et des Artistes Kurdes (CCAK). L'objectif de cette association, c'est de faire découvrir pour la première fois au public parisien, la culture Kurde. L'un des festivals kurdes a lieu au cinéma « Le Quartier Latin », en 2007.

Ali Gül Dönmez, le directeur artistique du festival et réalisateur de CCAK, s'exprime dans une article publié dans le journal française « *l'Humanité* » (*journal français-socialiste-puis communistes –organe central du Parti communiste française*) que : « la création de cette rencontre annuelle se veut être « un lieu d'échanges entre les réalisateurs de la diaspora en

¹⁴² Ibid., p.147.

¹⁴³ Barzoo Eliassi, « La diaspora kurde en Suède », *hommes & migrations*, numéro 1307, p.147.

Europe » ...et que « Notre festival est un rendez-vous interculturel : on programme de films réalisés par Kurdes mais également par des non-Kurdes qui évoquent la questions kurde »¹⁴⁴. Ensuite, il affirme que la motivation principale derrière une telle aspiration visuelle se traduit premièrement, soit leur expérience vécue lors de leur exil en Europe, soit pour montrer la situation et la problématique kurde. De plus, cette motivation, en plus de diffuser le culture Kurde, soutient la cinématographie kurde globalement.

Le cinéma kurde au niveau international est aussi devenu une motivation pour la plupart des réalisateurs kurdes en diaspora. Selon Ozdil : « La plupart des réalisateurs kurdes réalisent aujourd'hui leurs films d'abord pour les festivals internationaux, les marchés étrangers et les spectateurs non kurdes ».¹⁴⁵ Pourtant, des obstacles dont la plupart des réalisateurs ont subi est le fait de l'absence de marché du cinéma au Kurdistan, qui d'ailleurs « influence toutes les dimensions du processus de production des films kurdes ». Actuellement, le festival du Cinéma kurde de Paris entend mettre à l'honneur la jeune génération des cinéastes kurdes du monde entier. La création de celui-ci est considérée comme une opportunité d'échange entre les réalisateurs de la diaspora en Europe.

Dans la revue sur *Hommes & migrations*, en 2014, Yilmaz Ozdil, docteur en cinéma de l'Université Paris-III- Sorbonne- Nouvelle, constate que : « (...) la diaspora kurde est devenue non seulement le lieu de naissance mais aussi celui du développement d'un certain cinéma kurde composé généralement de films tournés par des réalisateurs vivant hors des frontières du Kurdistan. »¹⁴⁶. Autrement, la conception de « la kurdicité » devient un système de valeurs morales, selon lequel le « mal » est identifié à « l'Autre » (Turcs, Arabes, Persans ou collaborateurs kurdes) et le « bien » au « nous » (kurdes)¹⁴⁷. Toutefois, chez certains réalisateurs kurdes, on trouve un mélange entre la « kurdicité » et la « modernité occidentale ». Autrement dit, les films kurdes réalisés en diaspora, notamment ceux de Hiner Saleem, qui promeut la « *kurdicité* » par rapport à une « modernité occidentale » dont l'identité kurde ne fait pas partie : (...) d'une règle générale, la « *kurdicité* » dans ces deux

¹⁴⁴ Nassira El Moaddem, « *Le cinéma kurde s'invite à Paris* », *l'Humanité*, 24 Novembre 2008, sur ligne : URL : [http://www.humanité.fr/node/406168]

¹⁴⁵ Ozdil, Yilmaz. Opt. cit.p.159.

¹⁴⁶ Ozdil, Yilmaz. 2014. « Le rôle de la diaspora dans la naissance du cinéma Kurde ». *Hommes & migrations*, revue trimestrielle numéro 1307, Juillet-Août- Septembre 2014, p.155-160.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.159.

films à travers un rapport d'oppositions morale et culturelle entre les « origines orientales » des personnages kurdes et l'identité occidentale (française) en devenir »¹⁴⁸.

L'impact de la diaspora dans la préservation de l'identité kurde dans le pays d'accueil est sans doute une réalité très particulière marquée par les faits historiques et politiques. Autrement dit, cette diaspora kurde fait partie d'une force dynamique depuis le début de son installation jusqu'à une intégration réussie. Cependant, une problématique qui traverse les populations kurdes en Europe est celle de la « double identité », en particulier chez la deuxième génération.

¹⁴⁸ Ibid., p.160.

Affiche sur le Festival du Cinéma Kurde de Paris 4eme édition



Source : Festival Cinéma Kurde, affiche publié sur le page d'accueil de site internet de Festival du Cinéma Kurde de Paris 2015. URL : <http://www.festivalcinemakurde.com/>

Conclusion

Dans ce chapitre nous voyons combien le réseau Internet est un espace social particulier au sein de la diaspora Kurde. Autrement dit l'évolution de la technologie a contribué renforcer la relation entre les Kurdes de différentes souches et en sensibilisant la société internationale à la cause Kurde.

Troisième partie

Les identités personnelles chez les jeunes Kurdes en France

Bien que pour les adultes l'identité kurde est bien définie, il est beaucoup plus difficile pour les jeunes de déterminer leur identité personnelle, ayant vécu entre deux cultures : Kurde et française. Pour la majorité, le fait de choisir l'une de ces deux cultures semble comme une tâche difficile à cerner parmi les jeunes kurdes.

Dans cette dernière partie, j'examine les identités personnelles chez les jeunes kurdes vivant en France. Ainsi, nous essayons de cerner si ces jeunes se considèrent plus Français ou Kurde ? Ces jeunes kurdes, étant donné qu'ils ont grandi en France depuis l'enfance, quel est leur sentiment d'appartenance à la France ? Quels sont les traits qui définissent ou caractérisent l'identité de ces jeunes ? Est-il déterminé par l'identité d'origine ou via l'adaptation ? Pour bien comprendre les identités personnelles de ces jeunes kurdes en France, nous nous appuyons sur les propos des jeunes kurdes interrogés dans l'enquête de terrain par Chirine Mohsény, en 2003. En citant les propos de ces jeunes kurdes, nous pouvons comprendre comment ces jeunes se définissent en tant qu'une personne Biculturelle et Binationale. La question sur l'identité kurde, plus précisément sur comment s'identifier à une culture ou à une nation ne semble pas toutefois comme un nouveau phénomène en sciences sociales. Dans la revue *Hommes & migrations*, le GRK à Paris, a également mis en avant le problème que traverse la population kurde en général : c'est celui de la « double identité » imposée par l'État dominateur. De plus, le GRK souligne que dans le cas de l'exil, cette identité devient même triple et transfrontalière »¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Dossier proposé par la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan –Irak en France, *La diaspora Kurde en Europe*, 2015. Revue trimestrielle numéro 130, p.133.

Chapitre V

A la recherche d'une identité personnelle

« Moi je suis née en France. Je vais à l'école, on est en France, le système est français. J'allume la télé c'est des valeurs françaises, la culture française (...). Et puis, chez moi, c'est les traditions, c'est les valeurs kurdes, des choses comme ça. (...) Et c'est très très dur de les aménager, de trouver un équilibre, parce qu'on a l'impression qu'on joue un rôle quand on est dehors et de rejouer un autre quand on est à la maison par exemple. On n'est pas la même personne. » Propos d'une Jeune fille née en France

Il y a différents facteurs qui jouent un rôle très important au sujet de comment cerner une « identité personnelle » pour soi-même. Le fait de vivre entre deux cultures avec des valeurs contradictoires engendrent des obstacles à propos de comment s'identifier à une culture ou nationalité spécifique dans le pays d'accueil. En France, les valeurs de la République sont fondées sur : liberté, égalité, fraternité, ainsi que sur les principes de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*¹⁵⁰ : indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ces valeurs républicaines sont d'ailleurs incorporées à l'École. Ainsi, le ministère de l'éducation nationale proclame sur le site *éduscol* que : « L'école doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. »¹⁵¹. De cette façon, nous pouvons dire que les valeurs françaises sont une partie autant significative de l'identité personnelle chez les jeunes kurdes que leur identité d'origine intégrée par la famille, et les parents pour ces derniers et les traditions sont considérées primordiales pour la construction de la personne. Quant à la question sur le sentiment d'appartenance de ces jeunes kurdes en France, nous nous appuyons dans ce cas-là sur les récits de la deuxième génération publiés dans l'enquête de Chirine Mohseni, en 2003.

¹⁵⁰ « Les valeurs, principes et symboles de la République française », consulté le 20 avril 2016 en ligne, sur le site *Lelivrescolaire*. URL : <http://www.lolivrescolaire.fr/#!manuel/62/histoire-geographie-education-civique-3e/chapitre/831/les-valeurs-les-principes-et-les-symboles-de-la-republique/page/694315/les-valeurs-principes-et-symboles-de-la-republique-francaise/lecon>

¹⁵¹ « Les valeurs républicaines à l'École », consulté le 20 avril 2016 en ligne sur le site *éduscol*, (un portail national d'informations et de ressources dirigé par le ministère de l'éducation aux professionnels de l'éducation). URL : <http://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-de-la-republique.html>

V.1. Le sentiment d'appartenance chez les jeunes kurdes en France

« Je ne sais pas (si je me sens français ou non). Je suis né ici, je suis français et kurde. Mais avec ma tête je ne peux pas dire que je suis français. ». Propos d'un Jeune homme 20 ans né en France » ».

Qui- je suis : français ou kurde ? C'est une question souvent très complexe à laquelle répondre. Notamment pour la deuxième génération ou bien les personnes nées ou ayant grandi dans le pays d'accueil. Pour la plupart, être d'origine Kurde et habiter en France, dans une société occidentale ne pose pas de problème.

Ainsi que, le fait d'être écartelé entre ces deux cultures est compris comme un enrichissement pour les jeunes kurdes en France. Pour mieux saisir le sentiment d'appartenance, il faut mettre en lumière des propos des jeunes kurdes de la deuxième génération qui sont nées ou éduqués en France. Ainsi, nous nous appuyons sur l'enquête de Chirine Mohseni sur « La deuxième génération kurde en France » pour mettre au point comment ces jeunes se sentent en France. Au premier abord, l'enquête montre que les jeunes kurdes en France sont souvent écartelés entre deux cultures : la culture d'origine et la culture du pays où ils vivent. À ce propos, Chirine Mohseni précise que : « (pour les jeunes) vivre entre deux cultures est assez déconcertant et peut parfois déstabiliser leur équilibre ; mais ils trouvent aussi que ceci pourrait être « une grande richesse de leur vie » s'ils arrivent à sortir de cet entre-deux et à apprendre à vivre en accord avec les deux cultures. De plus, l'enquête montre qu'une majorité d'entre eux souhaitent transmettre cette richesse à leurs enfants.

V.1.a Les discours des jeunes Kurdes : « Kurde de cœur » en France

Dans la revue *Passerelles*¹⁵² sur « La nouvelle génération kurde en France » publié en 2005, Mohseni fait ressortir quelques propos des jeunes de la deuxième génération kurde en France. De ce fait, elle propose des questions très pertinentes pour ce mémoire. Les récits de ces jeunes sont divers. Pour certains d'entre eux, le besoin de connaître leur propre origine est souvent vue comme une nécessité. Comme l'exprime une jeune fille, née en France et âgée de 20 ans : « « Avec l'âge, on a un autre regard sur les origines. On a envie de les connaître et de

¹⁵² Chirine MOHSENI, « La nouvelle génération kurde en France », revue *Passerelles* : Kurdistan numéro 30, printemps-Été 2005, pp. 159-177.

les accepter comme une partie de son identité. » ». Pour d'autres, ils sont déjà « Kurde de cœur » comme le dit une jeune fille, âgé 23 ans, née en France : « Je me considère toujours plus kurde que française. La façon que m'a élevée mon père est beaucoup plus kurde que française. Même s'il ne parlait pas la langue, il y avait une culture qui était derrière ». La reconnaissance de leur origine semble d'abord comme une nécessité qui doit être présente même au sein de l'école. Tel qu'explique un jeune homme, 21 ans, arrivé à l'âge de 9 ans en France :

« J'ai écrit un livre pour ma classe en 1995-96 qui s'appelle « ma guerre ». Dans ce livre j'ai parlé de ma vie, de ce qui nous est arrivé, du Kurdistan, des mariages, le pourquoi de notre venue en France, de quelle manière on est venu ici, enfin de tous mes souvenirs quoi. Je l'ai lu à ma classe. C'est comme si je me présentais. Quand je leur ai raconté mon histoire c'était triste. J'étais bien accueilli par tout le monde. Après, tous ils m'ont donné un coup de main pour le finir. Dans ma classe personne ne savait ce qu'était Kurdistan (...) parce que ce n'est pas indiqué sur une carte. En fait, il fallait que je m'exprime. Mes idées revenaient comme ça. Il fallait que je leur dise "qui suis-je dans cette classe ? " " d'où je viens " (...) » »

Ensuite, d'autres telle que le dit une jeune fille, âgé de 23 ans, née en France : « Je me considère toujours plus kurde que française. La façon que m'a élevée mon père est beaucoup plus kurde que française. Même si il ne parlait pas la langue, il y avait une culture qui était derrière » ».

V.1.b Un sentiment écartelé entre deux cultures

Pour ceux qui sont nés ou venus comme enfants, ils se sentent souvent déchirés entre la culture d'origine et la culture française. Ainsi, la plupart de jeunes dans l'enquête énoncent qu'ils se sentent « à cheval entre les deux cultures ». Comme l'affirme une jeune fille de 19 ans, arrivée en France à l'âge de 7 ans :

« Moi je ne peux pas m'imaginer française parce que déjà j'ai deux cultures et je me sens à cheval entre les deux. Je ne peux me dire très kurde non plus, c'est vrai que je le suis, mais d'un côté je suis très bien intégrée, je parle la langue française, il y a beaucoup de choses qui ont changé (...) qui ont changé en français. Je ne sais pas comment le dire. La France c'est mon pays d'accueil, c'est quand

même important pour moi c'est presque une partie de mon pays, parce que mon pays d'origine je ne l'ai pas vraiment connu (...). Je pense que la France c'est vraiment important quoi, c'est un peu mon pays aussi. » »

Par ailleurs, la culture d'origine, et la culture du pays d'accueil, sont considérées comme un atout pour certains d'entre eux. Ainsi, le fait d'être écartelé entre deux cultures est considéré comme un « enrichissement ». Ou comme le constate Mohseni :

« Certains d'entre eux ont vécu cette situation comme un enrichissement ; ils ne sont pas que français ou que kurdes, ils ont « quelque chose en plus » ; d'autres ont ressenti cette situation comme un déchirement qui a pu aboutir à une perte de repères. « *Nous, la deuxième génération, on ne sait pas où on va. Est-ce qu'on est français ? Est-ce qu'on est kurde ?* » »

Paradoxalement, le propos d'un jeune homme, âgé de 30 ans, arrivé en France à l'âge de 2 ans, se sent exclu comme un immigré en France :

« « Aujourd'hui en France on n'est pas accepté. Le fait qu'on est immigré on n'est pas accepté. On ne peut pas dire qu'on est français malgré qu'on a grandi ici. On ne peut pas dire qu'on est français, le fait qu'on arrive devant un Français, il vous voit basané, c'est bon quoi ! » »

V.2. La conception de « l'identité personnelle »

La conception de *l'identité* et de *l'identité personnelle* peut être saisie de différentes manières. Dans les disciplines scientifiques, « l'identité » est un terme à plusieurs sens. Elle apparaît dans différents contextes, telles que : « l'identité au travail », « l'identité culturelle », « De l'identité masculine », « l'identité politique », ...etc. Dans l'Encyclopédie de la langue française, *Le Grand Robert*, le mot « identité » à plusieurs sens : caractère de deux objets de pensée identiques ; *identité qualitative ou spécifique (philos)*. Quant au troisième sens sur le mot « identité » dont *L'identité personnelle*, dans la terminologie philosophique, elle est « caractère de ce qui demeure identique à soi-même ».

En outre, dans les recherches sur « l'identité personnelle » et « la construction identitaire », en particulière celui intitulé « Identité et stratégies identitaires », tire au clair,

différent élément (facteurs) de la réalité afin de déterminer l'identité de chacun. Ainsi, Pilar Marti, éducatrice spécialisée en *ARSEAA* constate que :

« L'identité de chacun se construit à partir de l'ensemble des composantes de sa réalité : sa famille, sa culture, la communauté, son école, son environnement professionnel, ses pairs. L'identité représente la construction d'un « je ». Elle renvoie le sujet à ce qu'il a d'unique, à l'intérieur des valeurs partagées d'une communauté. »¹⁵³

D'autres sources en discipline Sociologie et Sciences de l'éducation notamment dans le livre intitulé « *Les 100 mots de la sociologie* », par Serge Paugam, « l'identité » est définit comme : « (...) l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres. Ce concept doit être appréhendé à l'articulation de plusieurs instances sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives »¹⁵⁴.

V.2.a Les jeunes kurdes en France, ont-ils un dilemme identitaire ou une « double identité » ?

D'abord, il faut noter que dans une revue trimestrielle de *Hommes & migrations* en 2014, la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan-Irak en France, propose un dossier comptant un ensemble d'articles sur « La diaspora Kurde en Europe » qui en conséquence fait ressortir « plusieurs phénomènes et dynamiques qui traversent une communauté diasporique »¹⁵⁵. Dans un des articles de ce dossier, intitulé « *Passé et présent d'une double appartenance* », Akil MARCEAU, directeur de RGK en France, met en évidence le cas particulier des kurdes vivant dans la région Auvergne située au Massif central, au Sud-Ouest de la France. Plus particulièrement, l'article met au clair, par le biais d'une exposition organisée par le bureau du GRK, « (...) des citoyens français d'origine kurde et des binationaux au pays adoptif avec une chronologie illustrée ». Cette exposition est connue

¹⁵³ Pilar MARTI, « Identité et stratégies identitaires », *Empan* 2008/3 (n° 71), p. 56-59. DOI 10.3917/empa.071.0056

¹⁵⁴ Michel CASTRA, « Identité », *Sociologie* [En ligne], *Les 100 mots de la sociologie*, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 13 avril 2016. URL : <http://sociologie.revues.org/1593>

¹⁵⁵ "La diaspora Kurde en Europe". Dossier proposé par la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan-Irak en France. *Homme & migration*. Revue trimestrielle numéro 1307, Juillet-Août-Septembre 2014., pp.133-160.

sous le nom « *Kurdes d’Auvergne, Français d’ailleurs ...* », représentant : des portraits de personnages dans l’ordre (gendarme, policier), le droit (avocat) ou l’Etat (agent du fisc). Ils ont, entre autres choses, deux points communs : ils sont citoyens français et heureux d’avoir des origines kurdes. »¹⁵⁶

Pour savoir si les jeunes kurdes de France, subissent un dilemme identitaire ou non, il faut d’abord que nous donnions des clarifications à propos de la notion de « dilemme identitaire ». Avant tout, nous pouvons dire que des facteurs comme l’entourage familial, la scolarisation et la vie professionnelle peuvent susciter un dilemme identitaire.

V.2.b La « double identité » ?

Dans la revue *Homme et société*, Michel Giraud, chercheur en sociologie au CNRS et spécialiste des sociétés antillaises dans « Mythes et stratégies de la « double identité », constate que : « la notion de « double identité » fautive parce que contradictoire dans les termes, n’a de réalité que biologique. Elle est solidaire d’une conception réifiant de la culture. Cependant, elle a une réelle efficacité sociale en ce qu’elle sert des stratégies contradictoires, certaines visant à renforcer la marginalisation de groupes sociaux défavorisés notamment des populations issues de l’immigration, d’autres mises en œuvre par ces groupes se proposant de combattre la dépréciation dont ceux-ci sont victimes. »¹⁵⁷

De plus, le sociologue Jean- François Dortier, aussi l’auteur et le fondateur du magazine *Sciences Humaines* débrouille dans un article hors-série du magazine *Sciences Humaines*, le sujet de « l’identité », en particulière sur l’« Identité et des conflits identitaires à la recherche de soi », ce qui d’ailleurs semble être pertinent à propos les identités des jeunes kurdes.

Dans cette article, il fait remarquer que le discours sur l’identité s’agit sur « des nations, des minorités culturelles, religieuses ou ethniques ; « c’est le domaine d’étude privilégié des anthropologues, historiens et spécialistes des sciences politiques. »¹⁵⁸ Pendant que, « *L’identité personnelle* » est plutôt considérée comme « le thème privilégié des

¹⁵⁶ Akil MARCEAU, « Passe et présent d’une double appartenance », *Hommes & migration*, pp.136-139.

¹⁵⁷ Giraud MICHEL, « Mythes et stratégies de la « double identité », Revue, *L’Homme et la société*, N. 83, 1987. La mode des identités. pp. 59-67. DOI:10.3406/homso.1987.2264

¹⁵⁸ Jean-Francois DORTIER, « Identité. Des conflits identitaires à la recherche de soi », Revue *Sciences Humaines*, « Les grandes questions de notre temps ». Hors-serie No. 34- Septembre/ Octobre/ Novembre 2000. Consulté le 20 avril 2016, en ligne sur URL : http://www.scienceshumaines.com/identite-des-conflits-identitaires-a-la-recherche-de-soi_fr_12390.html

psychologues, psychanalystes et philosophes ». Selon lui, « on y parle de « quête de soi » : « troubles identitaires » (..) et « d'identité narrative ».

V.3. Les jeunes kurdes en France, biculturels ou binationaux ?

Après examen, nous pouvons cerner, d'abord grâce à l'enquête de Chirine Mohseni sur « la deuxième génération kurde en France », et puis, par l'intermédiaire des entretiens informels avec quelques-unes des jeunes kurdes résidant à Paris, que les identités personnelles des jeunes kurdes en France, ont une « double identité » ou bien une « Bi-identité ». La « Bi-identité » comporte deux éléments inséparables (le kurde et le français) incorporés dans la personnalité de chaque individu soumis aux doubles cultures.

La majorité des jeunes se sentent souvent écartelés entre les deux cultures (Kurde et française). Autrement dit, comme l'affirme Mohseni : « Ces jeunes sont souvent écartelés entre (...) la culture d'origine (véhiculée à la fois par les parents et la communauté) et la culture du pays où ils vivent (véhiculé à la fois par le milieu social dont ils font partie et par les institutions nationales : médias, école, etc.) Pourtant, d'être entre ces deux mondes n'est pas considérés comme une expérience négative :

« Certains d'entre eux ont vécu cette situation comme un enrichissement ; ils ne sont pas que français ou que kurdes, ils ont « quelque chose en plus » ; d'autres ont ressenti cette situation comme un déchirement qui a pu aboutir à une perte de repères. « *Nous, la deuxième génération, on ne sait pas où on va. Est-ce qu'on est français ? Est-ce qu'on est kurde ?* » » (Chirine Mohseni, 2003)

À la suite de cette citation, nous insistons sur ce point que le sentiment d'être « écartelé » entre deux cultures a une influence décisive dans le processus de la formation d'une identité personnelle. Afin de cerner l'identité personnelle des jeunes kurdes de France, il faut mettre en scène quelques réflexions portant sur la définition de « la personne biculturelle » dans le domaine interdisciplinaire, spécifiquement dans *la psycholinguistique*. Comment peut-on comprendre ou bien analyser les propos de ces jeunes kurdes mis en question d'un point de vue psycholinguiste ?

V.3.a Un sentiment Biculturels ?

Nous voyons clairement dans les propos de ces jeunes kurdes en France, qu'ils ont en effet un sentiment Biculturels. Comme suit le propos d'une Jeune fille née en France :

« « Moi je suis née en France. Je vais à l'école, on est en France, le système est français. J'allume la télé c'est des valeurs françaises, la culture française (...). Et puis, chez moi, c'est les traditions, c'est les valeurs kurdes, des choses comme ça. (...) Et c'est très dur de les aménager, de trouver un équilibre, parce qu'on a l'impression qu'on joue un rôle quand on est dehors et de rejouer un autre quand on est à la maison par exemple. On n'est pas la même personne. » »

Selon François Grosjean, psycholinguiste bilingue et biculture, la définition de la personne biculturelle est caractérisée « par trois traits distinctifs » distribués comme suit :

- V.3.a.1 Elle participe, au moins en partie, à la vie de deux cultures et ceci de manière régulière.
- V.3.a.2 Elle sait adapter, partiellement ou de façon plus étendue, son comportement, ses habitudes, son langage (s'il y a lieu) à un environnement culturel donné.
- V.3.a.3 Enfin, elle combine et synthétise des traits de chacune des deux cultures. Certains traits (attitudes, croyances, valeurs, comportements, etc.) proviennent de l'une ou l'autre culture (c'est la partie combinaison) tandis que d'autres n'appartiennent plus ni à l'une ni à l'autre mais en sont une synthèse.

Dans cet article intitulé « Accepter la personne biculturelle »¹⁵⁹ publié dans *Huffpost*, Grosjean aboutit aux précisions des personnes qui vivent avec deux cultures, les difficultés auxquelles ils ont à faire face. Par conséquent, nous pouvons du premier coup proposer que dans le cas des jeunes kurdes en France, ils sont bien qualifiés comme des personnes biculturelles dans lesquels « trois traits distinctifs » se manifestent plus ou moins chez eux. Nous constatons aussi que ces jeunes kurdes par l'intermédiaire d'un système scolaire

¹⁵⁹ François GROSJEAN, « Accepter la personne biculturelle », *Huffpost*, publié le 11 février 2013. Consulté le 25 avril 2016, (en ligne). URL : http://www.huffingtonpost.fr/francois-grosjean/biculturalisme-enfant-biculturel_b_2653017.html

français (qui se base sur des valeurs nationales et des conceptions modernes et libres) en accordance avec la cohabitation familial (qui se base sur un système hiérarchique : dont la tradition et des valeurs kurdes, ainsi que la *Kurdicité*) affirme notre théorie sur le « Bi-identité ».

« Une personne devient biculturelle parce qu'elle est mise en contact avec deux cultures et doit vivre, au moins en partie, dans celles-ci. Ceci peut avoir lieu dès l'enfance (l'enfant naît dans une famille qui est déjà biculturelle ou a des contacts quotidiens avec les deux cultures) et peut continuer tout au long de la vie. Nous trouvons ainsi le cas d'enfants d'une minorité culturelle qui abordent l'autre culture en entrant à l'école, le cas d'adolescents et d'étudiants qui sont obligés de poursuivre leurs études au sein d'une deuxième culture, le cas d'adultes qui émigrent pour des raisons économiques, politiques ou religieuses, par exemple, le cas de personnes de la deuxième ou troisième génération qui redécouvrent leur culture d'origine à l'âge adulte, etc. » »
(François Grosjean, *Accepter la personne biculturelle* : 2013)

Quant à notre argumentation sur « le dilemme identitaire », en fait, Grosjean signale que « une personne biculturelle » peut aussi subir un dilemme identitaire à propos de la question de savoir quelle culture le catégorise. Par la suite, Grosjean constate que :

« Le dilemme du biculturel est souvent que les membres d'une culture donnée ne savent pas comment le catégoriser : est-il membre de la culture A, de la culture B, ou d'une nouvelle culture ? Car, pour certains, cette catégorisation semble faciliter l'interaction sociale (...) Pour ce faire, ces personnes ont tendance à se fonder sur certains traits, tels que le lieu de naissance du biculturel, sa parenté, sa langue, sa nationalité, ses traits physiques, et les préjugés, positifs ou négatifs, qu'elles ont envers l'autre groupe culturel. Cela aboutit fréquemment à une catégorisation du biculturel comme appartenant à "mon groupe" ou à l'autre groupe. Et cette catégorisation est, malheureusement, le plus souvent absolue : il est difficile pour ces personnes d'admettre, en effet, qu'on puisse appartenir à deux groupes ("soit tu es des nôtres, soit tu ne l'es pas", "soit tu es avec nous, soit tu es contre nous") ».

Le propos d'une jeune fille âgé de 19 ans, arrivée en France à l'âge de 7 ans montre clairement ce dilemme identitaire et le fait de ne savoir de quelle culture se catégoriser :

« « *Moi je ne peux pas m'imaginer française parce que déjà j'ai deux cultures et je me sens à cheval entre les deux. Je ne peux me dire très kurde non plus. C'est vrai que je le suis, mais d'un côté je suis très*

bien intégrée, je parle la langue française, il y a beaucoup de choses qui ont changé (...) qui ont changé en français. Je ne sais pas comment le dire. La France c'est mon pays d'accueil, c'est quand même important pour moi c'est presque une partie de mon pays, parce que mon pays d'origine je ne l'ai pas vraiment connu (...). Je pense que la France c'est vraiment important quoi, c'est un peu mon pays aussi. » »

Il faut aussi souligner, le rôle important des parents dans la transmission des aspects de leur culture et traditions, telles que la langue, les valeurs, la nourriture, et la musique à leur enfant.

V.3.b Un sentiment Binational ?

Le sens du terme « Binational » ou « bi-nationalité » est compris comme un sentiment d'appartenance « simultanée d'une personne à la nationalité de deux États ». ¹⁶⁰ En France, d'avoir « la bi-nationalité » est une tradition, mais qui n'est pas inscrit dans la loi française. Pourtant, d'après l'historien Patrick Weil ¹⁶¹, à l'AFP (l'organisme de formation professionnelle) cité dans l'article : « « La France a toujours accepté la double nationalité, comme le Royaume Uni. Après la Première Guerre mondiale (...) » ». ¹⁶²

Sur le plan des droits et devoirs liés à la citoyenneté : « La France ne fait aucune distinction entre les binational et les autres Français » mais pourtant « un Français binational ne peut souvent faire prévaloir sa nationalité française auprès des autorités de l'autre État dont il possède aussi la nationalité lorsqu'il réside sur son territoire, ce binational étant alors généralement considéré par cet Etat comme son ressortissant exclusif ». ¹⁶³ Quant à la bi-nationalité relative à l'immigration, d'autres lois se entrant en vigueur. Tel que publié en ligne sur *La France Diplomatie* :

¹⁶⁰ Constance JAMET, « La double nationalité, une tradition française », *Le Figaro*, mis à jour le 09/07/2011. Consulté le 26 avril 2016. (en ligne) sur URL : <http://www.lefigaro.fr/politique/2011/06/22/01002-20110622ARTFIG00689-la-double-nationalite-une-tradition-francaise.php>

¹⁶¹ Directeur de recherche au CNRS Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle. Patrick Weil est né en 1956, et il est "un historien spécialiste des questions d'immigration et de citoyenneté". Pour plus de renseignements voir le site de Patrick Weil sur URL : <http://www.patrick-weil.fr>

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ *La France Diplomatie*, « La double-nationalité », mise à jour en mars 2016. Consulté le 20 avril 2016 en URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/etat-civil-et-nationalite-francaise/nationalite-francaise/article/la-double-nationalite>

« La loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité a intégré une disposition qui prévoit que lors de son acquisition de la nationalité française par décision de l'autorité publique ou par déclaration, l'intéressé indique à l'autorité compétente la ou les nationalités qu'il possède déjà, la ou les nationalités qu'il conserve en plus de la nationalité française ainsi que la ou les nationalités auxquelles il entend renoncer ».

Quant à la question du sentiment d'appartenance, l'étude Géographie (dans un contexte de l'identité et territoire) dans « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires »¹⁶⁴ publiée dans la revue *L'espace géographique* en 2006, France Guérin-Pace, géographe à l'INED, nous renseigne sur les enjeux d'un sentiment d'appartenance à un territoire. A ce propos, il propose que « Si certaines personnes se définissent plus volontiers par leur appartenance géographique, d'autres mettent en avant leur situation familiale, leur métier, etc. La place accordée aux différentes appartenances, leur hiérarchie, constitue l'identité de chacun. »¹⁶⁵. De plus, il constate que :

« À chaque individu est attaché un ensemble de lieux : son lieu de naissance, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé. »¹⁶⁶

« Je ne pense pas qu'on devient française seulement par papier. Seulement parce qu'on a la nationalité ça y est on est français. Non, moi (bien que je n'ai pas eu la nationalité française) je me sens française (...) Pour moi être français c'est être intégré, aimer la France, aimer la culture, aimer les Français, à savoir avoir des amis français aussi, c'est ça pour moi être français. (...) : propos d'Jeune fille, 19 ans, arrivée en France à l'âge de 11 ans » » (Chirine Mohseni : 2005)

La manière d'éduquer des enfants joue un rôle indispensable sur la formation d'une identité personnelle chez les jeunes. Les identités de ces jeunes kurdes en France sont déjà prédéterminées par leurs parents : ainsi par le biais des valeurs, des traditions, mais aussi les

¹⁶⁴ France GUERIN-PACE, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 298-308

¹⁶⁵ Ibid., p.299.

¹⁶⁶ Ibid., p.299.

histoires sur le pays d'origine raconté par leurs parents. Dans l'enquête Mohseni précise que la majorité d'entre eux ont demandé la naturalisation pour assurer l'avenir de leurs enfants. De plus, elle constate aussi « qu'une partie des personnes s'investissent de plus en plus dans le pays d'accueil, en achetant un logement ».

Conclusion

Dans ce chapitre, nous voyons que les identités personnelles sont très diverses chez les jeunes kurdes en France. La plupart d'entre eux se sentent écartelés entre la culture Kurde et la culture Française. De plus, ils ne peuvent pas choisir entre les deux car, le Kurde est la culture d'origine est imprimé dans la personnalité de chaque individu. Parallèlement, la France pour eux, c'est le pays d'où ils y sont grandis et souhaitent d'y rester à l'avenir. Nous remarquons aussi que le sujet sur les jeunes kurdes en France, soulève un dilemme identitaire : Suis-je Kurde ou Français (e) ? Ainsi, vivre entre deux cultures, engendre des contradictions, au sujet de comment s'identifier à une culture ou à une nationalité propre. Par conséquent, dans l'enquête, les jeunes kurdes de la deuxième génération sont considérés comme « citoyens à part entière » parce qu'ils se sentent enracinés en France.

Chapitre VI

Une jeune émancipée

Le terme « émancipé » peut être compris de différentes façons. Le mot est normalement associé aux jeunes mineurs qui souhaitent d'avoir ses indépendances de leurs parents. Dans les pays européens, le jeune mineur est soumis à l'autorité de ses parents jusqu'à l'âge de 18 ans. Toutefois, il ou (elle) est émancipée uniquement si elle ou il se marie. En France, le Code civil, dans l'Article 413-1 à 413-8¹⁶⁷ qui porte sur l'*Émancipation* dit ainsi que : « Le mineur est émancipé de plein droit par le mariage », ainsi que l'Article 413-2 :

« Le mineur, même non marié, pourra être émancipé lorsqu'il aura atteint l'âge de seize ans révolus. Après audition du mineur, cette émancipation sera prononcée, s'il y a de justes motifs, par le juge des tutelles, à la demande des père et mère ou de l'un d'eux. Lorsque la demande sera présentée par un seul des parents, le juge décidera, après avoir entendu l'autre, à moins que ce dernier soit dans l'impossibilité de manifester sa volonté ». (Loi No 2007-308 DU 5 MARS 2007 – art.1 JORF 7 mars 2007 en vigueur le 1^{er} janvier 2009)

Dans le cas des jeunes kurdes nés ou grandis en France, les circonstances sont différentes. Hormis le fait que les jeunes mineurs sont aussi soumis à l'autorité de leurs parents, ils ne sont pas nécessairement autorisés à s'émanciper à l'âge de 18 ans, et surtout non pas pour les filles.

VI.1. L'émancipation, qu'est-ce que c'est ?

Selon l'*Encyclopédie* français, le mot « émancipation » est défini comme suit :
« Décision judiciaire ou effet légale, qui confère à un mineur, assimilé à un majeur, la capacité civile. (Le mineur est émancipé de plein droit par le mariage. Il peut être émancipé par le juge des tutelles dès

¹⁶⁷ Le service public de la diffusion du droit (*Legifrance*), Article 413-1, crée par Loi No 2007-308 DU 5 MARS 2007 – art.1 JORF 7 mars 2007 en vigueur le 1^{er} janvier 2009, consulté en ligne le 20 avril 2016 sur URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?jsessionid=5247EC5147DE69105BDA16CDE1F4C3D5.tp.dila08v_1?idArticle=LEGIARTI000006427895&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20160423

l'âge de seize ans. Cependant, le mineur émancipé ne peut pas être commerçant et doit, en outre, pour se marier ou se donner en adoption, observer les mêmes règles que s'il n'était pas émancipé.) »¹⁶⁸. Ainsi que, « Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé : *L'émancipation de la femme.* » Dans un autre sens, le terme de l'émancipation est mis dans un contexte où un individu désire « d'être libre ».

VI.2. Les stratégies d'émancipations des jeunes kurdes en France

La communauté kurde en France me semble particulièrement intéressante quant à la question sur la diversité à l'intérieur de la communauté. Notamment, pendant mon séjour à Paris, j'ai observé lors d'une manifestation pour la journée mondiale avec *Kobanê*, le premier novembre, que la majorité des participants étaient des jeunes personnes. C'était une journée exceptionnelle. Des milliers de personnes étaient présentes. Au milieu de cette scène immense, je suis frappée à la vue de la diversité des drapeaux qu'ils ont montrés lors de cette manifestation¹⁶⁹. Les multiples drapeaux m'ont donné une perception d'une communauté très diverse, mais aussi particulière au sein de la France.

VI.2.a L'émancipation à travers la langue française

Dans le contexte des pratiques langagières, l'École et la socialisation avec d'autres personnes (camarade d'école, collègue de travail, ...etc.) ont un grand impact dans l'utilisation de la langue française. Le rapport d'enquête sur la deuxième génération kurde en France, nous éclair : dans le cas des jeunes kurdes en France, l'emploi des langues maternelles est prédominante, notamment à la maison. D'après l'échantillon : « une majorité des parents, plus particulièrement les Kurdes originaires de la Turquie et de l'Irak maîtrisent mal le français, ainsi : parmi les 98 familles interviewés, 59% des parents parlent « très peu » ou « mal » le français ».¹⁷⁰

En revanche, les enfants de ces parents maîtrisent couramment le français, du fait de la scolarisation en France. Pourtant, il n'est pas indiqué le nombre de ces enfants qui parlent couramment le français, mais sur les 107 personnes interrogées dans une classe d'âge de 15 à

¹⁶⁸ *L'encyclopédie*, "Emancipation" consulté le 23 avril 2016 (en ligne) sur URL:<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/emancipation/28505>

¹⁶⁹ Voir les photos pris durant la manifestation dans l'Annexe.

¹⁷⁰ Chirine Mohseni, « La deuxième génération kurde en France : Au carrefour de repères fluctuants », Rapport d'enquête 2003, Réalisé par Chirine Mohseni sous la direction de Hamit BOZARSLAN,(.),p.3.

30 ans, la majorité d'entre elles précise « qu'ils s'expriment mieux en français que dans leur langue maternelle ». De même, ces enfants sont considérés comme bilingues ou parfois trilingues¹⁷¹. Quant à la pratique langagière avec les autres membres à la maison, ces enfants affirment dans l'enquête, qu'ils emploient la langue maternelle avec leurs parents, ainsi : le Kurde, le Turc, le Persan, l'Arabe. Toutefois, avec leurs frères et sœurs, ils s'expriment le plus souvent en français (...) et pour certains, le français c'est la langue dont ils « s'expriment mieux et c'est également la langue dans laquelle ils pensent » ». En outre, Mohseni constate que :

« Si pour une majorité d'entre eux conserver la langue maternelle « est une façon de préserver ses origines », certains d'entre eux ne savent pas la parler et ne la comprennent pas (soit 16,8 de notre échantillon). En fait, une distinction est à faire sur la pratique de la langue kurde chez les jeunes selon le pays d'origine de leurs parents. Il faut noter que sur les 76 personnes dont la famille est originaire de Turquie, la pratique de la langue turque est plus courante que celle du kurde (67 personnes, soit 88% parlent le turc).

VI.2.b Se vêtir à l'européenne, une stratégie d'émancipation ?

Dans les propos des jeunes kurdes en France, ils préfèrent plutôt parler le français et se vêtir à l'européenne, comme des « pantalons » au lieu de « jupe longue et large » que porte leur mère le font. Revenant sur le cas des familles réfugiées kurdes d'Irak en France, accueilli dans les années 1989 et 1990, et logées principalement dans la commune de l'Ouest de la France, Piriac-sur-Mer, et dans la région de l'Auvergne-Rhône-Alpes. Le parcours des enfants et des jeunes de ces familles montre quelques perspectives pertinentes à propos de leurs manières de s'adapter à la société française.

Dans sa thèse, Mohseni parle de « l'habillement et les conflits des générations ». Elle se demande si « en adoptant une nouvelle allure, ces jeunes ne s'éloignent pas de plus en plus de leurs racines ? »¹⁷² Afin de mettre en lumière la réponse à cette question, nous considérons que toutes sortes d'actions qui contredisent des valeurs et des coutumes kurdes sont considéré comme une manière de s'émancipée de leur identité d'origine et de leur culture. Ainsi, en guise de sa réponse, « chez les jeunes, le changement de vêtement va de pair avec d'autres

¹⁷¹ *Le bilingue* est une personne qui parle couramment deux langues, tandis que *le trilingue* parle trois langues.

¹⁷² Chirine Mohseni, *Les réfugiés Kurde...*, p. 305.

changements, tels la façon de parler, l'alimentation, les fréquentations, etc. ». La plupart des parents kurdes se font du souci puisque leur jeunes et leurs enfants « comprennent assez mal le kurde » et les coutumes.

Par conséquent, les parents ont peur qu'ils vont perdre leur identité culturelle. Mohseni remarque dans son étude que « la distance grandissante » entre les plus jeunes et leurs aînés. Ainsi, elle déclare que « l'école » et « son intermédiaire » a joué un rôle important sur ces « différenciations ». Elle ajoute aussi que ces jeunes « sont aussi tous conscients de leurs différences avec leurs camarades françaises, en dépit de « leurs façons de parler et de se vêtir » qui est d'ailleurs aperçu comme des moyens de s'éloigner de leurs parents. Tel que cité dans l'étude : « ce sont les gens comme mes parents qui parlent le kurde. Nous, les jeunes (kurdes), entre nous parlons le français » ou « moi je n'aime pas mettre des jupes longues et larges comme ma mère, je préfère des pantalons »¹⁷³. Plusieurs paroles dans son étude révèlent le déchirement des jeunes kurdes de leurs parents, mais aussi leur attachement à leur culture kurde et à leurs parents et la solidarité entre les membres de la famille et dans la communauté kurde. Aussi, concernant le mariage en exil, c'est une façon de renforcer des liens familiaux mais aussi comme une stratégie de préserver l'identité kurde en exil.

Le point culminant ici, c'est que les enfants réfugiés trouvent un équilibre entre « ces deux mondes culturels » qui est lié à la réussite ou de l'échec de l'intégration de leurs parents, et « des relations qu'ils entretiennent avec eux ». De plus, « l'intégration dévalorisante des parents les conduit à rejeter leur culture d'origine ». En bref, selon Mohseni : « Pour les jeunes, se vêtir à l'européenne ou parler le française, ce n'est pas seulement porter un vêtement ou parler une langue qui remplacent les anciens, mais c'est surtout un moyen de s'ouvrir le chemin vers un autre monde et de se former une nouvelle identité »¹⁷⁴.

VI.2.c L'émancipation par le mariage ?

Dans le contexte du mariage parmi les jeunes kurdes, le mariage est souvent considéré comme un moyen d'être émancipé de leurs parents, ou bien de l'autorité de leurs parents, souvent le père. Pour certains, se marier, c'est une manière d'être libre. Paradoxalement, il semble que pour les jeunes réfugiés kurdes à l'époque, et en dépit des tentatives perpétuelles de s'éloigner de sa culture d'origine, le mariage les rapproche de leurs familles encore une

¹⁷³ Ibid., p.306.

¹⁷⁴ Chirine MOHSENI, " réfugiés kurde irakiens", p. 309.

fois. Ainsi : « Une fois mariés et ayant fondé une famille, changent d'attitude et retournent souvent vers leurs origines. En réalité, en s'éloignant de la famille et de ses contraintes, ils se rendent compte de leur attachement à la culture kurde » affirme Mohseni.

Conclusion

L'émancipation de l'autorité parentale n'est pas un chemin facile pour les jeunes kurdes éduqués dans une société occidentale. Pour la fille ou la femme, s'émanciper de la famille est encore plus difficile. De ce fait, elle est déshonorée par la famille et mal vu par la communauté kurde.

Chapitre VII

Le (bel) avenir des jeunes Kurdes : en France ou au Kurdistan ?

Dans ce dernier chapitre j'analyse les propos des jeunes kurdes de la deuxième génération qui sont installés dans différentes régions en France. Alors, nous avons déjà constaté que ces jeunes ont une identité très particulière, étant donné qu'ils se sentent écartelés entre les deux cultures. Pourtant, la plupart d'entre eux voit leur l'avenir en France.

VII.1. L'avenir en France

Le désir de vivre en France est partagé parmi la majorité des jeunes kurdes dans l'enquête. Comme l'affirme une jeune fille âgée 19 ans, née en France :

« J'aimerais bien rester en France. J'aime beaucoup la France. C'est chez moi. Je suis née ici. Enfin ça va peut-être paraître bizarre à certains, aux Français. Mais pour moi la France c'est chez moi. La France je la considère vraiment comme mon pays. Je me sens vraiment chez moi donc mon avenir c'est ici. » »

Pour d'autres, la France fait une partie de leur identité. Propos d'une jeune fille, âgée 19 ans, arrivée en France à l'âge de 8 ans : *« J'ai une partie de moi qui est devenue française, parce que j'ai vécu quand même 11 ans dans ce pays. Forcément tu fais un petit peu partie de ces personnes-là. » »* En outre, le propos d'un jeune homme âgé de 24 ans, et arrivé en France à l'âge de 10 ans, nous montrons qu'il est « kurde de cœur » mais souhaite également rester en France : *« Franchement, moi je suis Kurde de cœur. Mais j'aime bien vivre en France. Ici j'ai grandi et c'est là où on a grandi qu'on a envie de vivre. » »*

Une jeune femme, âgée de 26 ans, arrivée en France à l'âge de 7 ans, demande la naturalisation pour rester en France :

« Il y a quelques années, j'ai fait une demande de naturalisation. Ma demande a été refusée parce que j'étais mariée. Ils m'ont dit "comme vous

êtes mariés c'est peut-être pour faire rentrer votre mari que vous voulez l'avoir." Mais ce n'était pas du tout ça ! Je voulais vraiment avoir la nationalité française. Comme j'ai vécu ici, je tiens beaucoup à la France. (...) Je préfère rester en France, parce que j'ai vécu en France. J'ai grandi ici. Je me sens comme l'enfant de la France, je me sens français. Je n'ai connu qu'ici. J'ai grandi ici. Je ne connais pas la Turquie. » »

Paradoxalement, même si les jeunes kurdes ont envie de rester en France, les jeunes kurdes n'ont pas oublié leur origine kurde. Ils sont en fait, fiers d'être Kurde en France. Même s'ils se sentent enracinés en France, le « Kurdistan » est le pays où les jeunes souhaitent aussi y vivre un jour. Ce qui nous avons noté dans les propos de ces jeunes kurdes, c'est que la majorité d'entre eux souhaitent vivre en France. Ils ont le désir d'y vivre le reste de leur vie, mais par contre, au sujet de comment se classer à l'une des cultures, ils ne savent pas. Telle que l'avait exprimé la jeune fille âgée 19 ans qui est arrivée en France à l'âge de 7 ans, déjà montré l'exemple dans le chapitre précédent :

« (...) La France c'est mon pays d'accueil, c'est quand même important pour moi c'est presque une partie de mon pays, parce que mon pays d'origine je ne l'ai pas vraiment connu (...). Je pense que la France c'est vraiment important quoi, c'est un peu mon pays aussi » »

Jusqu'à maintenant, nous avons vu que dans l'enquête réalisée en 2003, sur la deuxième génération kurde en France, les jeunes kurdes font « un cas à part entière » dans la quête d'une identité spécifique notamment grâce aux propos de ces jeunes nous pouvons affirmer que « les identités personnelles » de ces jeunes kurdes en France est double ou bien « Bi-identité ». Dans l'enquête, Mohseni constate : « qu'une partie des personnes s'investissent de plus en plus dans le pays d'accueil, en achetant un logement ». De plus, quant aux parents kurdes en France « une grande majorité d'entre eux ont demandé la naturalisation pour assurer l'avenir de leurs enfants ». Ainsi, nous pouvons également affirmer que l'avenir de ces jeunes kurdes est véritablement en France.

VII. 2. La France vs. Kurdistan

Les jeunes kurdes aspirent à rester en France. Ils y prévoient leur avenir. La France pour eux c'est leur pays où ils sont nés vécu ses adolescents, ou leur mémoire de l'enfance et leurs amis. Ils sont habitués à des valeurs et des systèmes français. La majorité de ces jeunes parlent couramment le français. Pour certains d'entre eux, la langue française est la

seule langue qu'ils utilisent. Nous nous rappelons que la majorité de la migration kurde en France sont les kurdes de Turquie qui comptent 80% de la population kurde en France. Par ailleurs, la plupart des aînés kurdes de Turquie ne parlent pas le Kurde, ou bien le parle très peu. La langue française est donc considérée comme la langue primaire chez les jeunes.

Les jeunes kurdes ont un autre regard sur le « Kurdistan », différents de celui leurs parents immigrants en France. La plupart de ces parents aspirent à retourner au Kurdistan un jour car c'est là où ils ont vécu et s'y adaptent mieux. Pourtant, pour les jeunes, ce n'est pas le cas. Les jeunes kurdes qui sont nés où grandis au pays d'accueil ne souhaitent pas retourner au Kurdistan, car ils ne connaissent pas effectivement le pays d'origine de leurs parents immigrants. Ainsi, il est aussi très difficile pour cette jeune génération de cerner leur propre identité. Cependant, le Kurdistan pour les jeunes restes dans leur esprit, le pays d'origine. Le Kurdistan est plutôt le pays où ils peuvent se rendre pour passer ses vacances. Il faut tenir en compte que la situation politique et économique dans les quatre pays d'origine, au Moyen-Orient, est précaire. Jusqu'à nos jours, les kurdes subissent des conflits persistants, des instabilités économiques et encore plus importantes, des restrictions à propos de la liberté d'expression tant que Kurde et minorité ethnique. Le choix de vivre en France apparaît donc logique pour les jeunes kurdes en France. De plus, c'est en France que ces jeunes possèdent leurs repères : liés affectivement à leur quartier, région ou province et adhèrent aux valeurs communes du pays.

Néanmoins, le sentiment d'attachement de ces jeunes kurdes envers la culture du pays d'origine des parents, vient en partie de leur éducation. Tel que l'affirme Vitraulle Mboundou au sujet de « la deuxième génération d'immigrants et dilemme identitaire » que : « (...) les facteurs qui mènent un jeune immigrant de deuxième génération à considérer que l'origine ethnoculturelle de ses parents immigrants est une composante essentielle de sa propre identité, sont donc fortement liées à son éducation, surtout s'il a eu l'occasion de découvrir le pays d'origine des parents »¹⁷⁵.

¹⁷⁵ Mboundou VITRAULLE, « La deuxième génération d'immigrants : dilemme identitaire », *Magazine Afrique Expansion* (Revue internationale des affaires et partenariats Nord-Sud). Publié le 27 mai 2010 sur URL : <http://afriqueexpansion.com/vitraulle-mboundou/576-la-deuxieme-generation-dimmigrantsn-dilemme-identitaire.html>.

Conclusion générale

Ce mémoire peut contribuer à mieux comprendre la situation des jeunes kurdes résidents au pays d'accueil. Les identités personnelles sont clairement très diverses chez les jeunes kurdes en France. Ce mémoire porte sur les jeunes issus des parents d'immigrés kurdes en France. Ils sont soit arrivés à un jeune âge, soit nés en France. L'objectif principal c'est de comprendre leur sentiment d'appartenance afin de cerner leurs identités personnelles en France. Les analyses trouvées dans l'enquête de Chirine Mohseni nous montrent que les jeunes kurdes de la deuxième génération en France se sentent en fait écartelés entre ces deux cultures. Cependant, être déchiré « entre les deux » est considéré par la majorité comme un enrichissement. De plus, nous voyons que ces jeunes sont plus instruits que leurs parents en dépit de quelques-uns qui ont quittés l'école pour travailler. De cette façon, nous pouvons considérer que les doubles cultures sont une partie intrinsèque de la formation de leur identité personnelle.

Ce mémoire se divise en trois parties. Dans la première partie, qui compte deux chapitres, nous avons donné un aperçu sur l'origine du peuple Kurde et leur situation comme minorité ethnique répartie dans quatre pays au Moyen-Orient, ainsi en Irak, en Iran, en Turquie et en Syrie. Au premier plan, nous avons pu constater à travers des ouvrages historiques écrits par des kurdologues et des orientalistes russes au début du XXe siècle, que l'origine des kurdes se retrace bien avant J.-C., en disant qu'ils sont les descendants des Kardoukhoui qui parlaient Xénophon. Pourtant, au fur et à mesure du temps, l'histoire et la vie sociale des kurdes les distingue pour en faire une ethnie ou nationalité nettement caractérisée.

Autrement dit, les kurdes sont de nature plurispécifique, en terme, ethnique, géographique, idéologique, et linguistique. En outre, nous avons appris que la structure sociale des Kurdes est considérée comme un groupe tribal de nomades et d'agriculteurs pastoraux vivant dans la région montagneuse, qui est connu le nom du Kurdistan. Les kurdes ne sont ni un peuple homogène, ni des peuples arabes, turc ou iranien, puisqu'ils ont leur propre langue. Ils parlent aussi plusieurs dialectes kurdes divisés en deux groupes : le groupe *kurdmandji*, et le groupe du *sorani* au sud (méridional). Quant au rôle de la femme au sein du groupe tribal, elle joue un rôle important. Elle est souvent caractérisée comme « maîtresse de maison », plus libre en comparaison aux autres communautés musulmanes. Il y a aussi la vie urbaine qui a évolué de plus en plus au fur et à mesure du temps au Kurdistan d'Irak mais

aussi dans d'autres régions kurdes dans les autres pays. Quant au pays du Kurde, le « Kurdistan », il est idéologiquement sans frontière, habité par les Kurdes depuis des siècles. Après le Traité de Lausanne en 1923, la situation des kurdes écartelés dans plusieurs pays change dont par la politique d'assimilation dans ces pays : les kurdes sont soit victimes d'une discrimination religieuse en Iran, soit dépourvues de leur identité kurde et subissent une forte oppression culturelle en Turquie, soit considérés comme apatrides ou « étranger » en Syrie. Autrement dit, ils sont dépourvus de leur identité : la culture et la langue kurde sont interdites et fortement réprimées en particulier en Turquie et en Syrie jusqu'à nos jours.

Les kurdes d'Irak sont une partie importante dans ce mémoire. Puisque, ils ont été constamment une cible sous l'autorité de Saddam Hussein (1979-2003), les kurdes habitent dans la crainte constante pendant la guerre du Golfe : et l'invasion militaire du Koweït par l'Irak en 1990-1991. Egalement, leurs souffrances sont fortement marquées par la guerre civile intra kurde dès le milieu des années 1994 et jusqu'à la fin de l'année 1997. En bref, nous avons pu affirmer qu'à la suite de la création de nouveaux pays au Moyen-Orient, chaque Etat-nations commence à exercer ses politiques autoritaires contre les minorités kurdes. Sous la domination des États autoritaires de la Turquie, l'Irak, l'Iran et de la Syrie, les Kurdes constituent essentiellement, le plus grand groupe ethno-linguistiquement différents des arabes, des turcs et des iraniens. Les kurdes, sans un pays officiellement reconnu ni par l'ONU, ni par les États dans lesquels ils résident, subissent depuis des siècles des massacres, des discriminations raciales, des déportations, des exils, génocides, et des arrestations ciblées. Nous avons pu donc constater qu'à travers ces circonstances, des milliers Kurdes se sont s'exilés vers l'Europe. Dans une autre phase de la vie des Kurdes comme immigrés ou bien comme réfugiés, connu aussi comme la diaspora kurde, ils ont dû faire face à d'autres difficultés au sein des pays d'accueil. En France, l'Institute Kurde de Paris estime qu'il y a de 200 000 à 220 000 personnes d'origines kurdes répartis principalement à la région parisienne, Bourge- Lastic en Auvergne et d'autres régions en France. De plus, la majorité des kurdes vivant en France, pour environ 90% sont kurdes de Turquie installés surtout dans la région parisienne. Quant à l'intégration des immigrés kurdes en France, l'adaptation au style de la vie européenne semble complexe au début. Pourtant, au cours du temps, les immigrés kurdes s'habituent à la vie en France.

En cours de la deuxième partie, nous avons mis l'accent sur les jeunes kurdes en France. Ces jeunes sont nés ou venus à un bas âge de descendant d'immigrés kurdes, principalement de pays d'origine de la Turquie, de l'Irak, de l'Iran et de la Syrie. D'abord,

pour comprendre la formation d'une identité personnelle chez les jeunes kurdes en France, nous avons mis l'accent sur leur entourage familial, leur trajectoire scolaire et leur vie professionnelle. Nous nous penchons aussi sur le rôle des parents et de la communauté dans le processus de la construction d'une identité propre chez ces jeunes kurdes. Le dernier chapitre dans cette partie se concentre sur l'engagement sociétal et politique des kurdes en France.

Puis nous montrons, des clarifications sur le mot de « la kurdicité » et du transnationalisme. Enfin, la troisième partie, portait sur les identités personnelles chez les jeunes kurdes en France. À l'instar des propos de ces jeunes, nous essayons d'examiner les sentiments d'appartenance à la double culture chez ces jeunes kurdes afin que nous puissions cerner leur identité personnelle.

À travers ce mémoire, nous avons pu constater que le trajet des jeunes kurdes diffère de manière significative par rapport à leurs parents, en France. Autrement dit, il se trouve un décalage spatial et temporel entre les jeunes et les anciennes générations kurdes. Grâce à l'enquête de Chirine Mohseni, nous avons pu constater que les jeunes kurdes sont souvent écartelés entre deux cultures, la culture d'origine : transmis par les parents et la communauté, et la culture du pays où ils vivent : transmis par le milieu social dont ils font partie et par les institutions nationales : médias, école. Ainsi que, l'école constitue un moyen d'ascension sociale et professionnelle pour ces jeunes.

Nous avons aussi pu affirmer, par l'appui d'une brochure réalisé par *FEYKA*, que les kurdes et surtout les jeunes s'engagent dans la vie de la cité par divers moyens. Cette brochure mettait surtout en avant des mobilités associatives considérables en Europe et au sein de la France. Ainsi que, la participation dans des activités culturelles et « politique » est diverse parmi les Kurdes. A travers ce mémoire, nous avons aussi pu voir le rôle des jeunes kurdes dans la revitalisation de l'identité kurde au sein des sociétés occidentales. En premier lieu, ils se détachent par ces actions consacrées à la cause Kurde par l'intermédiaire de moyen technologique comme : des chaînes de télévision kurde, le Facebook, Twitter, le cinéma et par des manifestations organisées au sein des sociétés d'accueil. En particulier, ces personnes ont grandi avec l'ère de l'information, internet, l'ordinateur, qui leur rapproche des autres kurdes partout dans le monde.

À la recherche des identités personnelles chez les jeunes kurdes en France, nous avons pu comprendre que ces jeunes se sentent plus attachés à la France, mais tout aussi bien au peuple Kurde. Nous pouvons donc dire que les deux cultures se confondent comme une partie

primordiale de leurs identités personnelles. Les personnes qu'ils sont devenus via l'éducation de double culture forme leurs identités personnelles. En France, les jeunes kurdes aujourd'hui sont plus instruits grâce à un système scolaire libre pour tous. Ils sont économiquement indépendants de leurs parents, à la différence des jeunes kurdes qui habitent toujours au Kurdistan.

Nous avons aussi pu déclarer que les difficultés rencontrées par les jeunes kurdes au sein de deux cultures, c'est d'abord, dans le contexte familial, avec un écart significatif entre les sexes, fille et garçon. Les parents sont toujours plus stricts au sujet de l'éducation pour la fille que pour le garçon. Enfin, notre réflexion sur le sentiment d'appartenance en France et le rôle que les jeunes kurdes jouent dans la sensibilisation, la préservation et la promotion de l'identité kurde, en particulier dans le domaine cinématographique nous montre que les jeunes n'ont pas oublié leur origine. Par contre, leur identité au sein de pays d'accueil est devenue encore plus renforcée. Également, même si les discours sur leurs sentiments d'appartenance personnelle ont provoqué une confusion dans la formation d'une identité affirmée, cette génération a réussi de transformer les obstacles et les sentiments négatifs (double identité) en quelque chose de positif. Les jeunes avec leurs capacités d'adaptation aux valeurs et au système français, ne dévalorisent pas l'identité d'origine. Néanmoins, nous avons aussi pu remarquer à travers ce mémoire que le manque d'estime des kurdes au Moyen-Orient et ceux en diaspora pose aussi toujours une problématique, en particulier pour les chercheurs qui s'intéresse au sujet du Kurde.

Enfin, en tant que femme et Kurde éduquée au sein de double culture, c'est à dire double style de structure à s'habituer, nous considérons les doubles cultures comme un atout à transmettre à la génération suivante. Pour l'essentiel, savoir comment cerner ou bien identifier notre propre identité à travers la culture semble comme un cheminement complexe et loin d'être clos.

Très peu d'études sont faites sur les jeunes kurdes au pays d'accueil. Pourtant, durant ces dernières décennies, la société occidentale a devenue très critique à propos des immigrés et des jeunes descendants d'immigrés au pays d'accueil. Ce mémoire est très utile puisque il vise à montrer la situation et les identités personnelles des jeunes kurdes à travers leurs propres mots. Il peut être utile pour une étude comparative de la construction d'identité chez d'autres immigrés en Europe et peut servir à trouver des éléments pour faciliter leur intégration dans la société.

CHRONOLOGIE

Traité de Sèvres le 10 août 1920	Traité de paix, signé entre les Alliés et le Sultan à Paris : met à fin la Grande Guerre de 1914-1918 entre les Alliés et les Empires Centraux. Ce traité prévoit, une autonomie du « Kurdistan » pour les Kurdes dans les parties orientales de l'Anatolie. Pourtant, ce traité ne fut jamais appliqué.
Traité de Lausanne 1923	Entre l'Empire Britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Grèce, la Roumanie, l'Etat serbe-Croate-slovène d'une part et la Turquie d'autre part. Création de la Turquie, de l'Irak, de l'Iran, de la Syrie, l'Arménie, la Géorgie.
1981-1989	Guerre irako-iranienne
1983	Arrestation à Bagdad et exécution de 7000 jeunes hommes. La plupart d'entre eux est des Kurdes failis, chiïtes, vivant en partie à Bagdad et en partie dans le Sud du Kurdistan.
1984 à 1987	Destruction systématique des villages du Kurdistan et déportation des habitants dans des centres appelés « concentrations ».
16 mars 1988	Bombardement de la ville de Halabja
2 août 1990	Invasion du Koweït par l'Irak
1990-1991	Deuxième guerre du Golfe
5 avril 1991	Vote de la résolution 688 par le Conseil de sécurité
8 avril 1991	La Grande-Bretagne propose la création d'une zone pour protéger les Kurdes.
10 avril 1991	Les Etats-Unis décide de créer « une zone d'interdiction de survol pour les Irakiens, au nord du 36 ^{ème} parallèle ».
16 avril 1991	L'opération militaire « Provide Comfort » est établi pour aider les Kurdes à la frontière turco-irakienne. Des camps en territoire irakien sont établis et nommés officiellement « zone de sécurité ».

4 juin 1992	L'Assemblée nationale reconnaît juridiquement le Kurdistan.
9 juillet 1992	La loi No.3 créa le Conseil des ministres de la Région du Kurdistan.
1994-997	Guerre civile intra kurde entre les partis politiques kurdes, PDK et UPK
17 septembre 1998	« sous l'égide du secrétaire d'État américain », les deux parties kurdes signèrent un accord de paix à Washington.
Le soulèvement de mars 1999	Soulèvement des Kurdes et des chiites contre le régime de Saddam Hussein.
13 décembre 2003	Chute de la Président de Saddam Hussein et de son régime, le parti Baath (Baas) en Irak.
1 ^{er} décembre 2004	Massoud Barzani prend la présidence du Kurdistan
30 janvier 2005	Élections présidentielles pour former un nouveau gouvernement en Irak. Le chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), Jalal Talabani est élu Président de la République en Irak.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

PKK	Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, en kurde)
HADEP	Parti Démocratique du Peuple (parti politique kurde créé en 1994.) Le (HADEP est le seul parti légalement habilité à représenter les intérêts kurdes en Turquie)
KRG	Gouvernement Régional du Kurdistan
RGK	Représentation du Gouvernement régional du Kurdistan-Irak en France
PDK	Parti Démocratique du Kurdistan à (nord-ouest de l’Iran), fondé en 1946 par Moustafa Barzani, « une personnalité-clef de la scène politique kurde irakienne depuis le début des années 30 ».
UPK	Union patriotique du Kurdistan en Irak
YPG	Unités de protection du peuple (la branche armée du Partie de l’Union démocratique (PYD)).
EI/Daech	Groupe État islamique (EI), en Irak et au Levant
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
CNAF	Caisse Nationale d’Allocations Familiales
INED	Institut National d’Études Démographiques
INALCO	Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Paris)
KON-KURD	confédération Kurde d’Europe
FEYKA	Fédération des Associations kurdes de France
CCAK	Collectif des Cinéastes et des Artistes Kurdes

Bibliographie

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Basile NIKTINE, *Les Kurdes : étude sociologique et historique*, LIBRAIRE C. KLINCKSIEK, PARIS, 1956.

Chirine MOHSENI, *La communauté de réfugiés kurdes irakiens en France*. Langue, civilisations et sociétés orientales (Université Paris III), 1999, [En ligne].
URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/CLU8WG2VJR.pdf>

Chirine MOHSENI, *Mode de vie et intégrations : Le cas des réfugiés kurdes irakiens en France*, [En ligne]. URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/VQ2TAJ3R8C.pdf>

Chirine MOHSENI, « La deuxième génération kurde en France au carrefour de repères fluctuants ». Paris 2003.

Clémence SCALBERT, « La diaspora Kurde : Territoires d'origine et représentations » Volume 1, Université de Marne La Vallée, Paris, 2001, [En ligne]. URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/H23XRAQLF6.pdf>

Carole RIEGEL, *Les kurdes en France : une communauté à part entière ?* Mémoire de Maîtrise en Géographie Humaine Sorbonne, sous la direction de Mr le Professeur X. DE PLANHOL, 1992-1993.

Isabelle RIGONI, « Mobilisations, actions et recompositions. Migrants de Turquie et réseaux associatifs en France, en Allemagne et en Belgique ». Science Politique d'Université Paris 8. 2000, [En ligne]. URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/UZ69HD1S73.pdf>

Jean-Pierre DERRIENNIC, *Le MOYEN-ORIENT AU XXe SIÈCLE*, Armand Colin, Paris, 1980.

Marie- Claude BLANC- CHALEARD, *Les Trente Glorieuses de l'Immigration (1945-1975)*, dans Histoire de l'immigration, La Découverte (maison d'édition française), 2001.

Saywan BARZANI, *Le Kurdistan d'Irak : 1918-2008*, Harmattan, Paris, 2009.

Saywan BARZANI, “Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran”, *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 13 mars 2008, consulté le 16 février 2016.
URL : <http://echogeo.revues.org/2380> ; DOI : 10.4000/ echogeo.2380

Thomas BOIS, *Connaissance de Kurdes*, Khayats, Beyrouth, 1965 [En ligne]. URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/SL1BJH3XTM.pdf>

Thomas BOIS, *Comment écrire le Kurde*, Extrait de la Revue *AL-MACHRIQ*, IMPRIMERIE CATHOLIQUE, BEYROUTH, 1965. (Livre en ligne).URL: <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/DX3TC5Q1UL.pdf>

REVUES

Akil MARCEAU, “Passé et Présent d’une Double Appartenance”, pp.136-139, dans *Hommes & migrations*, “L’Afrique qualifiée dans la mondialisation “ revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

Barzoo ELIASSI, “La diaspora kurde en Suède”, pp.144-149, dans *Hommes & migrations*, “L’Afrique qualifiée dans la mondialisation”, revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

Basile NIKTINE. « Problème kurde », In: *Politique étrangère*, n°3 - 1946 - 11 année. pp. 251-262. DOI : 10.3406/polit.1946.5459 : URL: http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1946_num_11_3_5459

Brochure par FEYKA, « Qui sont les Kurdes ? » réalisé en 2013, *UEKF* [En ligne]: <http://www.uekf.org/wp-content/uploads/2013/06/Qui-sont-les-Kurdes-2013.pdf>

Chirine MOHSENI, « La nouvelle génération kurde en France », revue *Passerelles* : Kurdistan numéro 30, printemps-Été 2005, pp. 159-177.

Documents De Séance présenté par Russell Johnston lors d’une Session Ordinaire D’octobre en 2006, sur la « situation culturelle des Kurdes » Doc. 11006-7 juillet 2006, URL : <https://books.google.no/books?id=Kn55oiJb8swC&lpg=PA46&ots=mirAPVr4qk&dq=estimation%20de%20la%20diaspora%20kurde%20en%20Europe&hl=no&pg=PA47#v=onepage&q&f=false>

France GUERIN-PACE, Yves GUERMOND, « Identité et rapport au territoire », *L’Espace Géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 289-290, [En ligne].

France GUERIN-PACE, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L’Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 298-308, [En ligne].

G. FOURMONT, “Kurdistan(s) Une nation, des États ?”, pp.15-17, dans *Moyen-Orient*,” KURDISTAN (S): UNE NATION, DES ETATS ?”, Magazine trimestriel, numéro 26, Avril-Juin 2015.

Giraud MICHEL, « Mythes et stratégies de la « double identité », *L’Homme et la société*, N. 83, 1987. La mode des identités. pp. 59-67. DOI:10.3406/homso.1987.2264

Isabelle RIGONI, “Les mobilisations des Kurdes en Europe”, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (14) 3, 1998, pp.203-223.

Joyce BLAU, « Le problème Kurde, *Essai sociologique et historique* », *le Monde Musulman Contemporain* Initiations-4, Bruxelles 1963, Centre pour l’Étude des Problèmes du Monde Musulman Contemporain.

Isabelle RIGONI, « Migrants de Turquie : *un demi-siècle de présence en Europe occidentale* ». 2005/1 numéro 10, *Outre-Terre*, p.512. DOI : 10.3917/oute.010.0325

Jean-Francois PEROUSE, “Les Kurdes à Istanbul : une communauté inexistant ?”, pp. 46-51, dans *Moyen-Orient*,” KURDISTAN (S) : UNE NATION, DES ETATS ?”, Magazine trimestriel, numéro 26, Avril-Juin 2015.

Jean-Francois DORTIER, “Identité. Des conflits identitaires à la recherche de soi”, dans *Sciences Humaines*, “Les grandes questions de notre temps”, Hors-série No. 34- Septembre/ Octobre/ Novembre 2000, consulté le 20 avril 2016. URL : http://www.scienceshumaines.com/identite-des-conflits-identitaires-a-la-recherche-de-soi_fr_12390.html

Lucille GUILBERT, « L’expérience migratoire et le sentiment d’appartenance », *Ethnologies*, vol. 27, no1, 2005, p. 5-32. [En ligne]. DOI : 10.7202/14020ar

MOYEN-ORIENT,” KURDISTAN (S) : UNE NATION, DES ETATS ?”, Magazine trimestriel, numéro 26, Avril-Juin 2015.

Michel JOLI, ”Danielle Mitterrand et Les Kurdes : Le rêve d’une première dame “, pp.134-135, dans *Hommes & migrations*, “L’Afrique qualifiée dans la mondialisation “ revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

Michel CASTRA, « Identité », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 13 avril 2016. URL : <http://sociologie.revues.org/1593>

Mbougou VITRAULLE, « La deuxième génération d’immigrants : dilemme identitaire », *Magazine Afrique Expansion* (Revue internationale des affaires et partenariats Nord-Sud). Publié le 27 mai 2010, consulté le 15 avril 2015. URL : <http://afriqueexpansion.com/vitraulle-mbougou/576-la-deuxieme-generation-dimmigrantsn-dilemme-identitaire.html>.

M. Hakan YAVUS. 1998. « A preamble to the Kurdish question : the politics of Kurdish identity ». *Journal of Muslim Minority Affairs* 18 :1, 9-18, p.16.

Amir ABDULKARIM, « Les Kurdes irakiens en Europe, nouveau « boat-people », *Revue européenne de migrations internationales* [En ligne], 1998, volume 14, numéro 1, pp. 263-276, consulté le 12 décembre 2015. URL : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1998_num_14_1_1620

Pilar MARTI, « Identité et stratégies identitaires », *Empan* 2008/3 (n° 71), p. 56-59. [En ligne]. DOI 10.3917/empa.071.0056

Revue trimestrielle *Hommes & Migrations*, “L’Afrique qualifiée dans la mondialisation”, revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

REPERAGE, Dossier proposé par la Représentation du Gouvernement Régional du Kurdistan-Irak en France, “ La diaspora Kurde en Europe”, p.135, dans *Hommes & migrations*,” L’Afrique qualifiée dans la mondialisation “ revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

Saïda BEDAR, "Le peuple Kurde : identité nationale et divergence politique", pp.18-23, dans *Moyen-Orient*, "KURDISTAN (S) : UNE NATION, DES ETATS ?", Magazine trimestriel, numéro 26, Avril-Juin 2015.

Thomas BOIS, "La vie sociale des kurdes" extrait de la revue *Al-Mashriq*, juillet-octobre 1962, IMPRIMERIE CATHOLIQUE BEYROUTH, 1962. pp.369-377. URL : <http://bnk.institutkurde.org/images/pdf/DX3TC5Q1UL.pdf>

Yilmaz OZDIL, "Le rôle de la diaspora dans la naissance du cinéma Kurde", pp.155-160, dans *Hommes & migrations*, "L'Afrique qualifiée dans la mondialisation", revue trimestrielle, numéro 1307, Juillet- Août- Septembre 2014.

RÉFÉRENCES ÉLECTRONIQUES

Articles de journaux

Alan KAVAL, « Première guerre mondiale et chute de l'Empire Ottoman ». *Les clés du Moyen-Orient (cite d'information sur l'histoire du Moyen-Orient)* [En ligne], publié le 13 octobre 2011, consulté le 13 mars 2016. URL : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Premiere-Guerre-mondiale-et-chute.html>

Alexandre POUCHARD & Pierre BRETEAU, « Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle », *Le Monde.fr*. [En ligne], consulté le 11 mars 2016. URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/le-nombre-de-migrants-et-refugies-a-explose-au-xxie-siecle-dans-le-monde_4744977_4355770.html

Aline LECLERC, « Des réfugiés relogés en France : « On est venus chercher la paix, on l'a trouvée », *Le Monde* [En ligne], consulté le 9 septembre 2015. URL : http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/10/09/des-refugies-syriens-reloges-en-france-on-est-venus-chercher-la-paix-on-l-a-trouvee_4786615_1654200.htm

Alban DIGMAT, « La Turquie ottomane dépecée à Sèvres », *Hérodote* [En ligne], publié le 18 août 2015, consulté le 14 février 2016. URL : http://www.herodote.net/10_aout_1920-evenement-19200810.php

Christiane MORE, « La question kurde depuis les deux guerres régionales », *Encyclopédie Universalis* [En ligne], p.13, consulté le 13 janvier 2016. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/>

« Charlie Hebdo » visé par une attaque terroriste, deuil national décrété », *Le Monde.fr* avec *AFP* et *Reuters* [En ligne], mise à jour le 23.03.2016, consulté le 2 mai 2016. URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/07/attaque-au-siege-de-charlie-hebdo_4550630_3224.html

« Ce bataillon féminin kurde qui lutte contre Daech », *Sputnik France* [En ligne], mis à jour le 12.01.2016, consulté le 15 avril 2016. URL : <https://fr.sputniknews.com/international/201601121020879929-femmes-kurdes-daech-bataillon/>

Encyclopédie [En ligne], "Emancipation" consulté le 23 avril 2016. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/emancipation/28505>

Enquête spéciale sur « Sa guerre à elle : les femmes contre l'État islamique », *RT en Français* [En ligne]. URL : <https://francais.rt.com/programmes/enquetes-speciales/8318-sa-guerre-a-elle>

Éric ROLEAU, « Histoire : Un peuple sans Etat », *Encyclopédie Universalis* [En ligne], consulté le 13 janvier 2016. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/kurdes/>

François GROSJEAN, « Accepter la personne biculturelle », *Huffpost* [En ligne], publié le 11 février 2013, consulté le 25 avril 2016. URL : http://www.huffingtonpost.fr/francois-grosjean/biculturalisme-enfant-biculturel_b_2653017.html

Gérard BOUVIER, « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe » *Insee* [En ligne], consulté le 20 mars 2016. URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/IMMFRA12_b_VE_posfra.pdf

Gilles HALAIS, Estelle FAURE, « Dessiner encore, un an après l'attentat de Charlie Hebdo », *Franceinfo.fr* [En ligne], consulté le 3 mai 2016. URL : <http://www.franceinfo.fr/emission/france-info-junior/2015-2016/dessiner-encore-un-apres-l-attentat-de-charlie-hebdo-05-01-2016-15-21>

Nassira El MOADDEM, « *Le cinéma kurde s'invite à Paris* », *l'Humanité* [En ligne], publié le 24 Novembre 2008, consulté le 9 janvier 2016. URL : <http://www.humanite.fr/node/406168>

Romane FRACHON, « On ne se convertit pas au yézidisme, on l'est ou ne l'est pas », *Liberation Monde* [En ligne], mis à jour le 19 août 2014, consulté le 31 mai 2015. URL : http://www.liberation.fr/monde/2014/08/19/on-ne-se-convertit-pas-au-yezidisme-on-l-est-ou-on-ne-l-est-pas_1082585

Sophie GILLIG, « Qui sont les yézidis, cible des djihadistes en Irak ? », *Le Monde* [En ligne], mis à jour le 13.08.2014, consulté le 14 avril 2016. URL : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/12/la-communaute-kurdophone-yezidie-cible-des-djihadistes-de-l-etat-islamique_4470471_3218.html

Les sites officiels

Estimation_ Pour voir le URL : <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

Fondation Danielle Mitterrand France Libertés, « Qui sommes nous », [En ligne]. Consulté le 26. Avril 2015. URL : <http://www.france-libertes.org/Notre-histoire.2217.html>

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), « Superficie et densité des principaux pays du Monde en 2014 », *INSEE* [En ligne], consulté le 09 mars 2015. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTTEF01105

Institut François Mitterrand, Kendal NEZAN, « Danielle Mitterrand et les Kurdes » publié le 14 janvier 2013, consulté le 13 mars 2016. URL : <http://www.mitterrand.fr/Danielle-Mitterrand-et-les-Kurdes.html>

Institut Kurde de Paris, “Diaspora Kurde ”, consulté le 15 novembre 2015. URL: <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

Internaute, « L’Exil », URL : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/exil/>

Mission Laïque Française (MLF) Erbil, “French School in Erbil”, consulté le 5 avril 2015. URL: <http://www.mlferbil.org>

Office Français D’Immigration et de l’Intégration (OFII), renseignement sur le processus de l’intégration et le contrat d’accueil, consulté le 5 février 2016. URL : <http://www.ofii.fr>

Service d’information et de documentation sur l’Asile, consulté le 31 mai 2015 [En ligne]. URL:http://www.espoirdasile.org/artc/Mais_qui_sont_ces_Yezides_qui_demandent_asile/427/fr/article/

ANNEXES

Des photos prises lors de mon séjour à Paris

Le 1er Novembre 2014 durant la manifestation
mondiale pour *Kôbane* –en marchant de la Bastille à la
place de la République

Manifestation mondiale Kurde à Paris, en 2014.



Figure 1.

” Non à la coopération entre la France et la Turquie ”



Figure 2. Nous remarquons les nombreux drapeaux ici. Ce qui nous a surtout surpris surprise, c'est une telle variété de drapeaux que l'on n'a pas l'habitude de voir en Norvège dans les manifestations organisées par les mouvements kurdes. En voyant tous ces drapeaux, nous souhaitons nous interroger encore plus sur la communauté kurde et leur mobilisation en France et notamment à Paris.

Les citoyens français en solidarité avec les Kurdes



Figure 3.



Figure 4. J'ai pris ces photos pendant la manifestation mondiale de soutien à la résistance Kurde, samedi le 1^{er} novembre à la place de la Bastille, Place de la République à Paris en France. Des milliers de personnes étaient présent lors de cette manifestation.

La bibliothèque de l'Institut Kurde de Paris



Figure 5. De nombreux ouvrages et thèses sur le peuple Kurde et le Kurdistan sont mis à la disposition pour les chercheurs et ceux qui s'intéressent au sujet du peuple Kurde et leur histoire.



Figure 6.

Le centre culturel *Pouya* à Quai de Jemmapes à Canal St Martin



Figure 7. Le centre culturel Pouya est connu comme un centre iranien. Toutefois, le centre comprend aussi d'une bibliothèque qui dispose des livres et des CD iraniens et Kurdes.

**Sur le mur un tableau avec un homme qui porte le vêtement
traditionnel Kurde**



Figure 8.

La cuisine Kurde à Paris

Les villes du Kurdistan au cœur de la nourriture Kurde

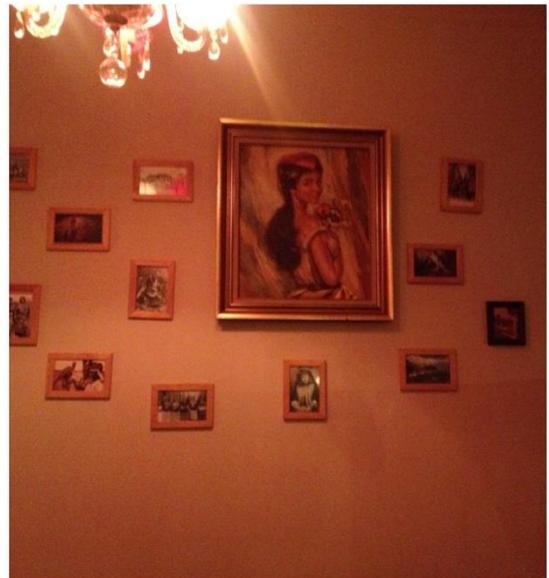
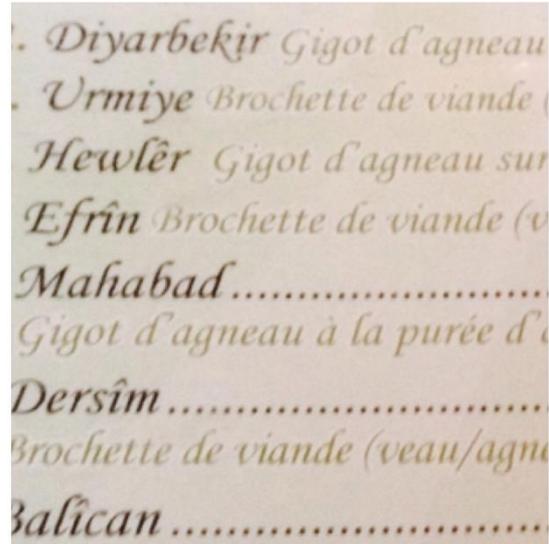


Figure 9. Vers la fin de mon séjour d'étude à Paris, j'étais curieuse de savoir s'il y avait des cuisines traditionnelles kurdes à Paris. Ce restaurant est nommé « Zozan » au 82 rue Joseph de Maistre, à Paris. Dans la carte, chaque plat principal port le nom des villes Kurdes au Moyen-Orient. L'image au-dessus montre la carte dont on peut voir les noms des villes kurdes : Diyarbakir et Dersim (en Turquie), Urmiye (Iran), Hewlêr (connu comme Erbil, le capital du Kurdistan d'Irak) et Efrîn (en Syrie). Tous les plats représentent les différentes villes kurdes au Moyen-Orient. Il semble que « la Kurdicité » s'affirme à travers la nourriture, en exil.